



© Axel Fassio/CIFOR-ICRAF

Fonds National REDD+ de la République démocratique du Congo

Vers une mobilisation de la finance-climat pour le développement durable de la République
démocratique du Congo



Fonds National REDD+ de la République démocratique du Congo

Vers une mobilisation de la finance-climat pour le développement durable de la République démocratique du Congo

Modèle de Document pour le Projet REDD+

Organisation(s) de mise en œuvre : Center for International Forestry Research (CIFOR) et le Groupe de Travail Climat REDD – Rénové (GTCR-R)	Numéro du projet :
Titre du projet REDD+ et date de soumission officielle de la présente version : Appui de la société civile pour le suivi décentralisé des projets et programmes REDD+ en DRC (SC-REDD)	
Responsable de l'Agence : Prénom et nom : Dr. Christopher Martius Fonction : Chef d'équipe Changement climatique, énergie et développement à faible intensité de carbone Téléphone : +49 15152520925 Courriel : c.martius@cifor-icraf.org	Chef(s) de file gouvernemental (le cas échéant) : Prénom et nom : Doudou FWAMBA LIKUNDE LI – BOTAYI Fonction : Ministre des Finances Téléphone : Courriel :
Coûts du projet : Coût total du projet (y compris le budget estimatif non-financé) : 5 500 000 USD Total financé par CFI : 5 500 000 USD Total tranche 1 : 3 000 000 USD Autres sources de financement : Contribution du gouvernement (y compris en nature) : Autres donateurs : -	Lieu du projet : Province : toute la RDC District(s) : Chefferie(s) :

Organisations Participantes :		Durée du projet :	
Entités nationales	Groupe de Travail Climat REDD – Rénové (GTCR-R)	Durée totale (en mois) :	36
Entité internationale	Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR)	Date de début prévue ¹ :	1 Dec. 2024
		Date de clôture prévue :	31 Nov 2027

Description du projet (max. 200 mots, dans la mesure où elle sera publiée sur GATEWAY) : Indiquer tous les résultats qui contribuent au plan d'investissement REDD, à la Lettre d'Intention 2 et au cadre de résultats FONAREDD/CAFI

Notre consortium entre CIFOR et le Groupe de Travail Climat REDD – Rénové (GTCR-R) vise à renforcer le rôle de la société civile dans le processus REDD+ en RDC. La participation de la société civile est centrale pour élaborer, de manière participative, des politiques efficaces et mettre en œuvre des initiatives de lutte contre la déforestation. En RDC, le réseau GTCR-R, composé d'environ 650 organisations, s'est imposé comme une plateforme permettant aux acteurs non étatiques d'interagir dans le processus national REDD+.

Malgré ses efforts considérables, le GTCR-R est confronté à des défis, notamment la diversité des intérêts, une capacité de plaidoyer limitée et une présence restreinte au niveau infranational, et demande un soutien pour renforcer sa structure organisationnelle et le développement de processus transparents et participatifs.

La proposition prévoit trois Produits (P) de travail : P1 – renforcement interne du GTCR-R, P2 – amélioration de son influence sur REDD+, et P3 – mise en œuvre plus efficace de la REDD+. L'objectif final est d'améliorer la participation de la société civile, de rendre le processus REDD+ plus efficace, équitable et informé, et de favoriser la collaboration entre les organisations de la société civile et les institutions de recherche.

Dates d'examen & d'approbation	
Soumission au Secrétariat Exécutif	Date : 22 mai 2024
Examen du Comité de Revue des Projets	Date : 12 juin 2024
Approbation du Comité de Pilotage	Date : 27 novembre 2024

¹ Dates indicatives : La date de commencement officielle de tout projet financé par FONAREDD/CAFI correspond à la date du transfert de fonds par le Bureau MPTF du PNUD.



Signatures des Organisations participantes et du Président du Comité de Pilotage

A. Président du Comité de Pilotage

I.	Prénom et nom du représentant	Doudou FWAMBA LIKUNDE LI - BOTAYI
	Signature	
	Organisation	Ministre des Finances
	Date	

B. Organisation Participante

II.	Prénom et nom du représentant	Dr. Robert Nasi
	Signature	 <i>On behalf of Robert Nasi</i>
	Nom de l'Organisation participante	Centre pour la recherche forestière internationale (Center for International Forestry Research – CIFOR)
	Date	11 December 2024

III.	Prénom et nom du représentant	
	Signature	
	Prénom et nom de l'Organisation participante	Groupe de Travail sur le (GTCR-R)
	Date	13 December 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	4
TABLEAUX ET FIGURES.....	6
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	7
EFFETS CAFI ATTENDUS	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	9
1. INTRODUCTION	12
a. Contexte de l'appui (Plan d'investissement, Lettre d'intention)	12
b. Processus et contenu des décisions du Conseil d'administration du CAFI, Comité de Pilotage du Partenariat et Comité Technique relatives au projet spécifique	12
c. Problématique, objectifs (global et spécifiques) et sa contribution à la Lettre d'intention et aux priorités nationales du projet.....	13
d. Méthode de la Théorie du Changement.....	13
2. ANALYSE DE SITUATION SPÉCIFIQUE AU CONTEXTE DU PROJET	14
a. Description du contexte général de la zone d'intervention.....	14
b. Évolution de la couverture forestière et description des moteurs de déforestation et de dégradation directs et indirects dans la zone du projet	14
3. STRATÉGIE DU PROJET.....	15
a. Initiatives passées et leçons apprises (nationales et internationales)	15
b. Stratégie d'intervention	20
c. Description des capacités des bénéficiaires	23
d. Structuration du projet (produits, activités).....	26
P1 : Renforcement des opérations et de la gouvernance au sein du GTCR-R	26
P2 : Renforcement de l'influence du GTCR-R sur les processus REDD+ à plusieurs niveaux	28
P3 : Contribution à une mise en œuvre de la REDD+ plus efficace, équitable et informée en RDC	31
e. Schéma de la Théorie du Changement	36
f. Appropriation nationale et durabilité du projet.....	38
4. CADRE DE RÉSULTATS ET CONTRIBUTION AUX JALONS DE LA LETTRE D'INTENTION..	38
a. Cadre de résultats	38
b. Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention.....	50
5. COHÉRENCE ET SYNERGIES AVEC LES PROJETS EXISTANTS.....	53
6. GOUVERNANCE DU PROJET	56
a. Organes de Gouvernance et de Gestion, et ses Fonctionnes	56
b. Gestion et exécution du projet.....	57
c. Objectifs de cette structure de gestion	61
d. Capacités et expérience de l'organisation de mise en œuvre et de ses partenaires	61
7. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES.....	68
a. Gouvernement	69

b.	Bailleurs de fonds et partenaires de développement.....	69
c.	Société civile.....	70
d.	Secteur privé	71
e.	Organisation d'éducation et/ou de recherche	71
8.	GESTION DES RISQUES ET DES SAUVEGARDES	72
a.	Risques et mesures d'atténuation	72
b.	Sauvegardes	72
9.	SUIVI-ÉVALUATION.....	77
10.	COMMUNICATION ET VISIBILITÉ.....	79
11.	TRANSPARENCE FIDUCIAIRE	79
a.	Liens vers les procédures et les règlements de l'organisation de mise en œuvre ...	79
b.	Liens vers les audits, les évaluations externes et les mesures anti-corruption.....	80
c.	Description des affectations des équipements et des actifs pendant la mise en œuvre du projet et leur destination finale	80
12.	BUDGET, PLAN DE TRAVAIL ET CHRONOGRAMME	80
a.	Plan de travail et budget par produits/activités	83
b.	Budget ventilé par catégories UNDG	85
c.	Plan d'opérationnalisation du projet.....	86
	ANNEXES	90
	ANNEXE 1. Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet	91
	ANNEXE 2. Analyse et plan d'action genre.....	92
	ANNEXE 3. Stratégie de communication	94
	ANNEXE 4. Plan d'approvisionnement/Passation de marché.....	104
	ANNEXE 5. Termes de Référence pour le recrutement des experts clés de l'Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives).....	104
	Conseiller Technique Principal (CTP)	104
	Gestionnaire Administratif	106
	Comptable	107
	Spécialiste en Suivi et Evaluation.....	108
	Expert de Communication	109
	ANNEXE 6. Termes de Référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives).....	111
	ANNEXE 7. Termes de Référence des bassins d'approvisionnement	111
	ANNEXE 8. Canevas des documents de projet du FONAREDD	111
	ANNEXE 9. Template de présentation du/des budgets	111
	ANNEXE 10. Note sur le mécanisme de plaintes et recours.....	112
	ANNEXE 11. Formulaire de diagnostic de l'impact environnemental et social du PNUD..	113
	ANNEXE 12. Plan de travail et budget annuel.....	127
	Annexe 13. Calendrier des livrables	134

TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1. Contribution des produits aux effets CAFI	37
Tableau 2. Cadre des résultats	39
Tableau 3. Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention	50
Tableau 4. Projets pertinents	54
Tableau 5. Projets/programmes pertinents du CIFOR en RDC	67
Tableau 6. Les groupes de travail GTCR-R liée à chaque pilier de Lol.....	71
Tableau 7. Matrice de gestion des risques liés aux projets	73
Tableau 8. Méthodologie de gestion des risques	77
Tableau 9. Mesures de sauvegarde de Cancún	74
Tableau 10 Plan de travail et budget par produits/activités	83
Tableau 11 Budget ventilé par UNGD	92
Tableau 12 Budget ventilé par UNGD et paiement par tranches	92
Tableau 13 Plan d'opérationnalisation du projet de la première année.....	96
Figure 1. Cartographie du GTCR-R.....	24
Figure 2. Présentation schématisée de la Théorie du Changement	36
Figure 3. Organigramme du projet.....	65

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

CAFI	Central African Forest Initiative (Initiative pour la Forêt du Bassin du Congo)
CFCL	Concessions Forestières Communautaires Locales
CIFOR	Center for International Forestry Research (Centre de Recherche Forestière Internationale)
CLD	Comités Locaux de Développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
COP	Conférence des Parties
FONAREDD	Fonds National des Forêts en République démocratique du Congo
GCT	Groupe de Coordination Thématique
GTCR-R	Groupe de Travail Climat REDD – Rénové
MECNT	Ministère de l’Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme
MGPR	Mécanisme de Gestion des Plaintes et des Recours
NES	Normes Environnementales et Sociales
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPB	Partage des Bénéfices
PTBA	Plan de Travail Budgétisé Annuel
REDD+	Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts)

EFFETS CAFI ATTENDUS

EFFETS CAFI auquel le projet contribue	Montant en USD ²
Les pratiques agricoles durables entraînent une moindre conversion des terres et augmentent la sécurité alimentaire.	Non disponible
Des solutions alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées.	Non disponible
Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts.	5 500 000
Les futurs projets d'infrastructures et d'exploitation minière et d'hydrocarbures minimisent leur empreinte carbone globale.	Non disponible
Les décisions en matière d' aménagement du territoire assurent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts debout. De plus, une meilleure sécurité foncière n'encourage pas la conversion par les individus ou les communautés.	Non disponible
La croissance démographique et les migrations vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties.	Non disponible
Une meilleure coordination et gouvernance interministérielle aboutissant à des permis et à un régime fiscal des activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques à la conversion forestière et aux activités illégales et un climat des affaires favorable aux investissements respectueux des forêts.	Non disponible

² Les instructions relatives aux affectations du budget par effet CAFI sont données dans le format du budget des projets FONAREDD/CAFI. Dans le cas de projets cofinancés, la ventilation doit être réalisée également pour le budget FONAREDD/CAFI seul.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Importance et utilité du projet REDD+ pour traiter les priorités nationales

La réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) est une priorité politique nationale en République démocratique du Congo (RDC). En effet, la RDC abrite une partie significative de la forêt équatoriale du bassin du Congo, l'une des plus vastes forêts tropicales au monde. Préserver cette forêt est essentiel pour la conservation de la biodiversité, la séquestration du carbone et le maintien des services écosystémiques – surtout pour les populations dépendantes de la forêt. La déforestation et la dégradation des forêts contribuent aux émissions de gaz à effet de serre, aggravant le changement climatique mondial.

Les initiatives REDD+ visent à atténuer ces émissions en incitant à la conservation des forêts et à des pratiques de gestion durable des terres, en cohérence avec l'engagement de la RDC en faveur de l'action climatique mondiale. Tant que les ressources forestières en RDC soutiennent les moyens de subsistance de millions de personnes – fournissant des biens et services essentiels tels que le bois, les produits forestiers non ligneux et la régulation de l'eau et de la biodiversité, la mise en œuvre de la REDD+ peut promouvoir des pratiques de gestion forestière durable génératrices de revenus tout en préservant l'intégrité des écosystèmes et en renforçant la résilience au changement climatique. En tant que signataire d'accords internationaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris, la RDC s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à renforcer les puits de carbone, y compris les forêts. Donner la priorité à la REDD+ est conforme à ses engagements internationaux et démontre l'engagement de la RDC à lutter contre le changement climatique au niveau mondial.

Pourtant, les communautés dépendantes de la forêt en RDC comptent sur les forêts pour leurs moyens de subsistance, leurs pratiques culturelles et leur sécurité alimentaire. Intégrer des garanties sociales dans les politiques et les projets REDD+ peut garantir que ces communautés bénéficient des efforts de conservation des forêts et participent pleinement aux processus de prise de décisions, favorisant ainsi l'équité sociale et la justice environnementale. C'est pourquoi le consortium CIFOR-GTCR-R souhaite aborder et renforcer le rôle de la société civile en RDC dans le processus REDD+.

Résultats attendus du projet

Les résultats attendus dans le cadre de ce projet se structurent autour des produits (P) suivants : (P1) Renforcement des opérations et de la gouvernance au sein du GTCR-R ; (P2) Renforcement de l'influence du GTCR-R sur les processus REDD+ à plusieurs niveaux ; et (P3) Contribution à une mise en œuvre de la REDD+ plus efficace, équitable et informée en RDC. Les détails de chaque produit sont énumérés dans les lignes ci-dessous.

Le produit P1 consistera en de meilleurs systèmes de gouvernance interne et de renforcement des capacités au sein du GTCR-R, et aura soutenu les opérations quotidiennes aux niveaux national et provincial.

Le produit P2 consistera en l'établissement de plateformes et de partenariats stratégiques, le renforcement des compétences, des connaissances et du soutien technique pour le GTCR-R et ses membres, et l'amplification de sa présence et de son message aux niveaux international, national et infranational.

Le produit P3 aura renforcé la contribution du GTCR-R à la réalisation des étapes de la REDD+ en RDC, répondu aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés tout en assurant la conformité avec les garanties sociales et environnementales, et contribué au développement des capacités de recherche et plaidoyer nationales pour des résultats impactant.

Stratégie et Moyens

Cette proposition est le fruit d'une collaboration entre le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Groupe de Travail sur le Climat REDD+ – Rénové (GTCR-R). Elle vise à renforcer le rôle de la société civile dans le processus REDD+ en RDC. L'implication de la société civile dans les initiatives REDD+ à travers le monde est d'une importance capitale pour le succès de la REDD+. La société civile joue un rôle crucial en influençant la volonté politique, l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des initiatives de lutte contre la déforestation.

En RDC, le réseau GTCR-R, composé d'environ 650 organisations, s'est progressivement imposé comme une plateforme permettant aux acteurs non étatiques de plaider en faveur de la REDD+ et d'interagir avec les institutions gouvernementales telles que le Fonds National REDD (FONAREDD). Malgré ses efforts considérables, le GTCR-R est confronté à des défis, notamment la diversité des intérêts, une capacité de plaidoyer limitée et une présence restreinte au niveau infranational. Le GTCR-R demande également un soutien pour renforcer sa structure organisationnelle et le développement de processus transparents et participatifs.

Pour répondre à ces questions et améliorer la contribution de la société civile au processus REDD+ en RDC, le CIFOR et le GTCR-R proposent de former un consortium et de travailler ensemble sur quatre Produits de travail décrits ci-dessus. Pour atteindre les quatre produits mentionnés, une approche stratégique complète sera mise en œuvre, s'appuyant sur les éléments suivants :

- **Gestion de Projet Intégrée** : Une gestion de projet intégrée sera adoptée, mettant l'accent sur la coordination efficace entre les différentes équipes (au GTCR-R et au CIFOR) travaillant sur chaque produit. Pour ce faire, nous mettrons en place des structures de gouvernance claires et définirons des rôles et des responsabilités bien définis (voir ci-dessous).
- **Développement des Capacités** : Des programmes de renforcement des capacités seront mis en place pour les membres du GTCR-R, afin d'assurer qu'ils disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs définis pour

chaque produit. Cela comprendra des sessions de formation, des ateliers pratiques et un soutien technique continu.

- **Partenariats Stratégiques :** Des partenariats stratégiques seront établis avec d'autres organisations nationales et internationales partageant les mêmes objectifs, afin de maximiser les ressources et d'élargir l'impact des activités du GTCR-R. Ces partenariats permettront également d'accéder à des expertises spécialisées et à des ressources supplémentaires.
- **Communication et Plaidoyer :** Une stratégie de communication efficace sera élaborée pour sensibiliser les parties prenantes concernées et le grand public aux activités du GTCR-R et à l'importance des produits destinés à améliorer la REDD national. Cela impliquera l'utilisation de divers canaux de communication, tels que les médias traditionnels, les réseaux sociaux et les événements communautaires, ainsi qu'une formation en communication dans le cadre de P1.

En mettant en œuvre ces stratégies et moyens de manière coordonnée et systématique, le GTCR-R pourra progresser efficacement vers la réalisation des produits définis, contribuant ainsi à la réalisation de ses objectifs globaux.

Globalement, la proposition vise à améliorer la participation de la société civile au processus REDD+ en RDC, en la rendant plus efficace, équitable et informée, tout en favorisant la collaboration entre les organisations de la société civile et les institutions de recherche.

Modalités institutionnelles et opérationnelles

Les modalités institutionnelles et opérationnelles pour la mise en place de ce projet se font principalement par la signature d'un contrat entre le CIFOR et le GTCR-R, qui occupe un immeuble loué pour ces activités à Kinshasa. Cet immeuble sera conservé pour l'équipe du GTCR-R. Le fonctionnement entre la cellule de Kinshasa et les antennes provinciales sera conforme aux réglementations internes du GTCR-R, mais les procédures administratives respecteront les standards du CIFOR. Une équipe CIFOR basée à l'Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique (INERA), composée de personnes techniques, administratives et financières, servira de relais avec l'ensemble du réseau administratif et technique du CIFOR, qui contribuera à la réalisation de ce projet. Les modalités entre le GTCR-R et les autres structures de la société civile et tous autres partenaires seront conformes au contrat de partenariat. Tout déploiement institutionnel et opérationnel fera l'objet d'une revue pendant les trois premiers mois, qui permettra de consolider le cadre de fonctionnement. Cette revue sera également effectuée régulièrement lors des conseils d'administration d'évaluation, afin de recueillir des suggestions pour améliorer la bonne marche du projet.

1. INTRODUCTION

a. Contexte de l'appui (Plan d'investissement, Lettre d'intention)

Depuis 2009, la République démocratique du Congo (RDC) a pris part dans le processus de Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+). Cette participation a débuté avec la présentation de son premier document d'orientation lors de la 16^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Cancún (Mexique), en décembre 2010. En novembre 2012, la Stratégie-cadre Nationale REDD+ a été approuvée, visant à promouvoir une gestion durable des terres pour aborder de manière intégrée les multiples causes de la déforestation et à stabiliser la couverture forestière. Cette stratégie vise également à stimuler la croissance économique, à accroître les revenus des populations et à améliorer leurs conditions de vie, en particulier celles des plus pauvres et des plus vulnérables.

Dans le cadre de ces efforts, la RDC a conclu une première Lettre d'intention avec l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) pour la mise en œuvre de son Plan d'Investissement REDD+ (PI-REDD+, 2016-2020). Ce plan établit le cadre programmatique de la Stratégie Nationale REDD+. Le 2 novembre 2021, une seconde Lettre d'intention a été signée, renouvelant ainsi l'engagement pour la période 2021-2031. Cet accord prévoit divers objectifs à atteindre et la mise en œuvre de mesures spécifiques, ainsi qu'une allocation de 500 millions USD provenant du Fonds Fiduciaire CAFI sur la période 2021-2026, selon une approche basée sur les résultats.

b. Processus et contenu des décisions du Conseil d'administration du CAFI, Comité de Pilotage du Partenariat et Comité Technique relatives au projet spécifique

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé le 30 mai 2021 dans le cadre de la seconde Lettre d'intention pour sélectionner des expressions d'intérêt et les organisations de mise en œuvre, afin de soutenir le Gouvernement de la RDC dans la réalisation des objectifs et des jalons établis dans la seconde Lettre d'intention 2021-2031 du Partenariat CAFI-RDC³.

En septembre 2022, le CIFOR, GTCR-R et l'Université de Wolverhampton ont présenté une Expression d'intérêt et une demande de don de préparation de CAFI pour une étude de faisabilité. Cette demande était destinée à un projet intitulé « Projet d'appui de la société civile pour le suivi décentralisé des projets et programmes REDD+ – PROJET PASOD », avec un budget de projet de 18,5 millions USD échelonné sur 5 ans et un don de préparation de 290 000 USD. Cette expression d'intérêt a été acceptée le 15 août 2023. Les Termes de Référence pour la préparation du document de projet ont été reçus en novembre 2023, présentant quelques différences notables, notamment en ce qui concerne le budget (5,5 millions USD pour le projet et aucun

pour la préparation), la durée du projet (3 ans) et les parties prenantes (CIFOR et GTCR-R).

c. Problématique, objectifs (global et spécifiques) et sa contribution à la Lettre d'intention et aux priorités nationales du projet

La deuxième Lettre d'intention CAFI inclut un programme sectoriel « Appui à la société civile dans ses capacités de plaidoyer et de suivi ». Notre projet fait partie de ce programme sectoriel et contribue aux objectifs suivants :

- 1) Appui aux capacités de plaidoyer et au réseau décentralisé de la société civile sur de multiples thématiques directement pertinentes (forêts et REDD+, agriculture, etc.).
- 2) Mécanisme de suivi de la participation des parties prenantes.
- 3) Suivi décentralisé de la mise en œuvre des investissements REDD+.
- 4) Plaidoyer et suivi des programmes faisant l'objet du second Partenariat CAFI-RDC3.

d. Méthode de la Théorie du Changement

Pour compléter les sections 2 à 4 suivantes, conformément aux Manuels d'Opérations de CAFI et du FONAREDD, l'élaboration de la stratégie du projet doit suivre la méthode de la Théorie du Changement qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censés conduire à un changement précis sur le plan du développement, grâce à une analyse des liens de cause à effet fondée sur les éléments de preuve existants. Les principales étapes de l'élaboration d'une théorie du changement sont :

- 1) Cibler le changement de haut niveau auquel il est attendu de contribuer.
- 2) Déterminer les conditions à réunir pour que le changement souhaité sur le plan du développement se produise, en s'aidant de l'analyse d'un arbre à problèmes et d'autres éléments de preuve, et la manière dont les partenaires contribuent à ce changement.
- 3) Établir et expliciter les principales hypothèses connexes qui sous-tendent la théorie de la façon dont le changement se produit, et les principaux risques susceptibles de l'affecter.
- 4) Identifier les partenaires et les acteurs qui seront les plus importants pour l'obtention de chaque résultat, en tenant compte des risques et des hypothèses connexes.

³ Cadre programmatique synthétique pour la mise en œuvre de la Lettre d'Intention RDC-CAFI 2021-2031 (https://fonaredd-rdc.org/wp-content/uploads/2022/06/Cadre-programmatique-LOI2_TDR-AMI1_2022.pdf)

Pour plus d'information, s'appuyer sur la [note d'orientation](#) développée par le Groupe des Nations Unies pour le Développement.

2. ANALYSE DE SITUATION SPÉCIFIQUE AU CONTEXTE DU PROJET

a. Description du contexte général de la zone d'intervention

L'influence de ce projet envisagé se situe au niveau national, étant donné que le GTCR-R est actif dans presque tout le pays et compte tenu du caractère national de la structure et du processus REDD+. Par conséquent, dans cette section, nous ne décrivons pas les différences régionales, mais la nature de l'environnement politique dans lequel la REDD+ opère en RDC.

En ce qui concerne les organisations, le secteur forestier de la RDC se caractérise par la présence d'une diversité d'acteurs et d'institutions, allant du niveau local au niveau international. Cependant, il est clair que les principaux bénéficiaires des ressources forestières sont les peuples autochtones, les populations locales et urbaines congolaises. Les facteurs de déforestation et de dégradation forestière, qu'ils soient directs ou indirects, affectent donc ces acteurs ainsi que d'autres parties ayant divers intérêts dans les produits et services forestiers.

Parmi cette diversité d'institutions, la société civile a émergé comme un partenaire essentiel dans le cadre du processus REDD+. Les organisations de la société civile, en particulier celles œuvrant pour la gestion durable des forêts, en raison de leur composition et de leurs objectifs visant à défendre les populations locales et l'environnement, sont devenues des alliées de ceux qui promeuvent le processus REDD+ en RDC. Malgré quelques défis, cette société civile joue un rôle crucial dans la diffusion d'informations, le plaidoyer, l'observation et l'alerte précoce, en veillant à prendre en compte les communautés vulnérables telles que les peuples autochtones. Comme toute organisation, elle a besoin de financement et de renforcement de ses capacités pour remplir efficacement sa mission à différents niveaux, que ce soit au niveau local, national ou international.

Au fil de sa croissance, cette société civile s'est progressivement organisée autour de la plateforme GTCR-R, cherchant à renforcer sa structure locale, à améliorer ses compétences techniques et à coopérer avec d'autres organisations civiles actives dans les secteurs contribuant directement et indirectement à la déforestation.

b. Évolution de la couverture forestière et description des moteurs de déforestation et de dégradation directs et indirects dans la zone du projet

Les forêts tropicales mondiales jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que dans le maintien des services écosystémiques pour le développement socio-économique. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) proposent la promotion de la gestion durable de tous les types de forêts, avec la superficie forestière considérée comme un indicateur de suivi.

L'Afrique abrite les deuxièmes plus vastes forêts tropicales mondiales, essentielles pour le stockage du carbone. Toutefois, la région connaît une déforestation sévère due à des facteurs tels que l'exploitation forestière, les incendies de forêt et l'agriculture itinérante. Des preuves de récupération forestière ont été rapportées, mais la dégradation et la déforestation persistent, en particulier en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine (RCA) en raison de l'exploitation minière.

L'exploitation minière, notamment l'exploitation artisanale, constitue une menace majeure pour les forêts, entraînant une déforestation accrue et alimentant les conflits. Au cours des deux dernières décennies, environ 18 millions d'hectares de forêt ont disparu dans la région de l'Afrique Centrale, soit 9 % des forêts, avec une augmentation significative des perturbations forestières enregistrées au cours des dernières années.

Les politiques d'utilisation des terres telles que les aires protégées, les concessions forestières et les forêts communautaires, ainsi que des politiques REDD+, peuvent contribuer à réduire la perte forestière tout en impliquant les populations locales dans la conservation des forêts et en leur fournissant des moyens de subsistance. Il est crucial de promouvoir une gestion forestière durable pour préserver ces écosystèmes uniques, essentiels à la santé de la planète.

3. STRATÉGIE DU PROJET

a. Initiatives passées et leçons apprises (nationales et internationales)

1) CIFOR

Étude Comparative Globale des Phases I – IV de la REDD+ (GCS-REDD+) (2009-2024 ; NICFI ; RDC, Pérou, Indonésie, Brésil) est le plus grand programme de recherche mondial sur la REDD+, dans le domaine politique au niveau national jusqu'aux niveaux des districts et des communautés. Les chercheurs du CIFOR ont collecté des données, partagé des expériences et analysé la recherche pour déterminer ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné dans le cadre de la REDD+ dans 22 pays. D'autres recherches liées aux tourbières, à l'écologie des forêts sèches et humides, au financement du climat, à l'inclusion sociale et à la gouvernance forestière contribuent à notre recherche sur la REDD+, nous fournissant ainsi une vision nuancée et holistique du rôle de la société civile dans la REDD+.

Grâce à cette recherche sur le long terme, nous avons identifié l'importance de la société civile pour garantir un mécanisme REDD+ efficace, efficient et équitable. Nous avons produit de nombreux outils et méthodes qui seraient directement applicables pour soutenir la société civile en RDC.

Par exemple, en 2020 et 2021, le CIFOR, en collaboration avec le PNUD et le programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA), **pilota** une série d'ateliers d'apprentissage et de partage des connaissances en ligne sur le genre, la REDD+ et les actions climatiques inclusives pour le Groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts (FCF) pour plus de 28 États membres au Mexique, au Pérou, en Indonésie et au Brésil. Ces ateliers visaient à accroître la compréhension des participants de l'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'action climatique fondée sur les forêts ; améliorer leurs connaissances des données probantes disponibles et des approches efficaces ; renforcer leurs capacités à intégrer le genre dans la conception et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'investissement de développement à faibles émissions/REDD+.

Le CIFOR a développé des **méthodologies** pour les forums multipartites sensibles au genre visant à renforcer la voix des femmes et des groupes marginalisés et leur participation à la prise de décisions en matière d'utilisation des terres. Ce travail est basé sur un **outil** pour les forums multipartites récemment développé, basé sur des recherches menées au Brésil, en Éthiopie, au Pérou et en Indonésie, et adapté à des utilisations allant de la cogestion d'aires protégées au soutien de la gouvernance territoriale par les femmes autochtones.

Ces méthodes soutiendront à la fois les opérations internes du GTCR-R et les plateformes de partenariat stratégique avec d'autres acteurs. Elles sont basées sur la recherche et ont pour origine des études documentaires, dont une synthèse réaliste, et une étude comparative sur le terrain de 13 plateformes infranationales et d'une plateforme nationale dans quatre pays. Depuis lors, outre les articles de journaux, le CIFOR-ICRAF a produit trois principaux guides d'orientation :

- a) **"Où en sommes-nous ?"** Outil pour réfléchir au processus, aux progrès et aux priorités de votre forum multipartite⁴ a été élaboré en collaboration avec des membres de la plateforme au Pérou et en Indonésie, et a ensuite servi de base à plusieurs guides qui ont été adaptés à l'usage d'organisations ou de réseaux spécifiques. Le guide principal est accompagné de vidéos de formation.
- b) **"Prendre le bon chemin"**⁵ s'appuie sur la littérature et sur des entretiens avec des experts en matière d'égalité de genre et des peuples autochtones du monde entier, et se concentre plus particulièrement sur l'intégration des femmes et des peuples autochtones, avec un manuel de formation à l'appui.

⁴ https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/BSarmientoBarletti2101.pdf

⁵ https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/Prendre-le-bon-chemin.pdf

- c) ***“Tips to design meaningful, inclusive platforms for transformation”***⁶ est une série de sept dépliants pratiques présentant des conseils pour concevoir et gérer des forums multipartites en tant qu’espaces significatifs et inclusifs pour un changement transformateur.

Ces conseils sont axés sur la co-crédation de méthodes et d’outils d’autocontrôle adaptés aux besoins de chaque organisation ou réseau, ainsi que sur la conception de stratégies explicites visant à soutenir l’équité avec les femmes et d’autres groupes souvent marginalisés dans des contextes multi-acteurs. Les principes de participation et d’équité qui sous-tendent ces méthodes guideront tous les travaux du GTCR-R.

Dans la phase actuelle du projet GCS-REDD+, en parallèle de la production d’informations à travers des publications scientifiques, le CIFOR a organisé en 2022 et 2023 des forums de dialogue science-politique auxquels la société civile est régulièrement conviée. Cette initiative vise à partager directement avec les acteurs, tels que la société civile, les dernières avancées issues de la recherche, afin de les éclairer dans leurs actions et de favoriser des décisions éclairées fondées sur les données scientifiques.

Un volet essentiel du renforcement des capacités réside dans la formation des journalistes scientifiques de la RDC, les dotant ainsi d’outils plus performants concernant les éléments fondamentaux du processus REDD+. Ces sessions de formation visent à fournir aux acteurs des informations actualisées sur cette thématique complexe et émergente qu’est le processus REDD+, les aidant ainsi à mieux appréhender ses enjeux.

Au niveau national, en plus du projet GCS-REDD+ déployé sur plusieurs phases, deux autres initiatives en RDC méritent d’être soulignées :

Le Programme d’adaptation et d’atténuation durable des zones humides (*Sustainable Wetlands Adaptation and Mitigation Program* ou SWAMP) a permis (a) la production de publications visant à informer les parties prenantes sur la question émergente des tourbières, (b) le soutien financier aux étudiants des universités congolaises, et (c) l’organisation de formations destinées aux journalistes et aux femmes scientifiques.

Le projet FORÊTS (avec ses prédécesseurs, REAFOR, REFORCO, FCC) a investi dans (i) la formation universitaire pour renforcer les ressources humaines de la RDC et (ii) la restauration et la gestion durable du paysage de Yangambi. Ces initiatives mettent en lumière la complexité du processus REDD+ et soulignent l’importance d’une formation continue pour suivre son évolution.

⁶ <https://forestsnews.cifor.org/83160/power-politics-and-participation-naming-the-non-technical-in-multi-stakeholder-processes?fnl=#msp>

2) GTCR-R dans la Phase 1 du CAFI

Le programme « Appui à la société civile » a joué un rôle crucial dans la promotion de la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des investissements REDD+. Il a pleinement assumé son rôle de relais d'informations, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alerte concernant les dysfonctionnements constatés dans le processus REDD+. Le GTCR-R a bénéficié du financement alloué pour la Phase 1 de l'initiative CAFI. Au cours de la première phase, plusieurs résultats ont été obtenus, notamment :

- a) Stabilité institutionnelle du réseau et de son personnel.
- b) Mise en place d'un dispositif de suivi des projets PIREDD dans 19 provinces de la RDC, avec un accès facile pour les communautés.
- c) Finalisation de la redynamisation du GTCR-R et de sa professionnalisation, renforçant ainsi ses capacités opérationnelles et d'absorption.
- d) Accroissement de la crédibilité et de la visibilité du GTCR-R à tous les niveaux, auprès de divers partenaires et chancelleries, notamment la Présidence de la République, le Groupe Inter-bailleurs de l'Environnement et Climat (GIBEC), la Banque mondiale, ainsi que les ambassades des Pays-Bas, de la Belgique, du Royaume-Uni, de la Norvège et de l'Allemagne.
- e) Établissement de partenariats entre certaines coordinations provinciales et des organisations telles que la FAO, la GIZ, KOIKA et ENABEL (en cours dans le Kasai et Lomami).
- f) Mobilisation de financements additionnels après juin 2023, avec un mode de gestion autre que celui du PNUD.
- g) Partenariat avec le CIFOR pour la seconde Lettre d'intention pour la période 2024-2028.
- h) Rôle central dans les négociations pour la signature de la seconde Lettre d'intention de la RDC et prise en compte des entités nationales par cette dernière.
- i) Animation des groupes thématiques par une décentralisation et une responsabilisation des ONG sur les thématiques.
- j) Mise en place de Task-Force et signature de mémorandums d'entente avec d'autres non-membres, notamment l'Interfaith Rainforest Initiative (IRI), la Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP), la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC) et le Réseau National des Observateurs Indépendants (RENOI).

- k) Production de plusieurs notes de position et de contributions sur les enjeux actuels, les dysfonctionnements et les dérapages dans la conduite de l'ensemble du processus.
- l) Participation active aux COPIL, CT, CTS dans différents programmes, études et projets, ainsi qu'aux réformes.
- m) Élargissement du réseau de 11 à 19 Coordinations Provinciales, avec un objectif de 21 d'ici la fin de l'année 2023.
- n) Reconnaissance de la notoriété du GTCR-R et collaboration avec les gouvernements provinciaux.
- o) Amélioration de la visibilité du GTCR-R dans les différents forums régionaux et internationaux.

À l'issue de ce programme initial, plusieurs défis et questions subsistent :

- a) Retard dans la programmation de la deuxième Lettre d'intention. Le programme de soutien à la société civile dans le cadre de la première Lettre d'intention s'est achevé fin juin 2023 sans que le financement prévu dans la deuxième Lettre d'intention ne se poursuive. Il est donc nécessaire de développer une phase de transition pour mettre en œuvre des activités prioritaires qui s'alignent sur la continuité de la première Lettre d'intention tout en abordant les défis et les questions futurs identifiés dans le cadre de la deuxième Lettre d'intention, en assurant le suivi de la réalisation des étapes du GTCR-R.
- b) Pouvoir de ralliement insuffisant. La portée thématique et sectorielle de la REDD+ dépasse la portée, les compétences et les capacités principales du GTCR-R, et d'autres réseaux ou organisations non-membres du GTCR-R actifs dans ces autres domaines (énergie, mines, planning familial, agriculture, etc.) fonctionnent parfois en vase clos. Les membres du GTCR-R ont souvent des positions différentes de celles du réseau, sans reconnaître l'effort de collaboration du réseau, ce qui réduit sa crédibilité. D'autre part, le GTCR-R a encore du mal à renforcer et à exploiter efficacement l'expertise et les compétences de ses membres pour élaborer des positions informées, soutenues et efficaces.
- c) Un plaidoyer limité au cours de la première Lettre d'intention. Le GTCR-R a parfois été peu entendu, absent ou a manqué de proactivité sur des questions de plaidoyer pertinentes ou sur le suivi des étapes, en particulier sur les agendas liés au développement des politiques nationales sectorielles. L'une des raisons invoquées est que le programme d'appui à la société civile mis en œuvre par le PNUD n'était pas axé sur les questions de plaidoyer, mais plutôt sur la structuration et le renforcement des capacités du réseau. En outre, le

GTCR-R manque de visibilité dans l’agenda politique généralement défini par les Ministères sectoriels et l’administration.

- d) Faibles capacités de concertation et de suivi des investissements sur le terrain. En 2019, EFI a soutenu la société civile, à titre pilote, dans l’élaboration de modalités de consultation pour renforcer son approche consultative dans les processus délibératifs, en mettant l’accent sur le secteur forestier. Toutefois, ces modalités n’ont jamais été reproduites ou mises à l’échelle. Il n’existe pas d’approche systématique de la consultation des communautés locales et des populations autochtones (LCIP) dans les domaines d’intérêt, et celle-ci est organisée sur une base ad hoc, occasionnelle ou circonstancielle en fonction des ressources disponibles et parfois des délais imposés par l’agenda du gouvernement. Il n’existe pas d’outils harmonisés (modèles, rapports publiés, suivi des actions correctives, etc.) pour le suivi des investissements, des étapes de la Lettre d’intention ou des Programmes Intégrés REDD+ (PIREDD+) sur le terrain.

b. Stratégie d’intervention

L’approche stratégique de ce projet s’appuie sur les principes fondamentaux du CAFI, du FONAREDD et de la Lettre d’intention, ainsi que sur la Stratégie Nationale REDD+ et le Plan d’investissement REDD+ de la RDC, en tenant compte des enseignements tirés des initiatives passées et du contexte spécifique de la zone. Elle s’appuie aussi sur notre expérience de 15 ans de la recherche appliquée sur le processus REDD+ à l’échelle mondiale et en RDC. Notre stratégie d’intervention dans le cadre de ce projet se veut participative, inclusive, à plusieurs échelles et interdisciplinaire.

1) Participation

Nous sommes engagés à œuvrer de manière participative, en collaborant étroitement avec le GTCR-R et en consultant divers acteurs tels que EFI, RRI, FONAREDD, etc., dans l’élaboration et la mise en œuvre de ce projet. Nous visons à maintenir cette approche de concertation régulière avec le GTCR-R sur tous les aspects du projet, y compris le renforcement de sa gouvernance, son intervention, et le développement des capacités de ses membres.

2) Inclusivité : L’intégration des réseaux apparentés

Nous nous engageons à garantir l’inclusivité en veillant à ce que tous les acteurs du processus REDD+, notamment les diverses sensibilités de la société civile (qu’ils soient membres ou non du GTCR-R), les peuples autochtones, les communautés locales et les plus vulnérables, soient pleinement pris en compte et associés autant que possible aux actions du projet.

Notre partenariat s’inscrira dans une collaboration avec le Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CNONG) afin de mieux prendre en compte la dimension REDD+ dans leur fonctionnement. Des

rapprochements seront faits avec la plateforme des ONG pour explorer les modalités de travail en commun. Tout cela en gardant à l'esprit l'idée de travailler avec des regroupements de la société civile qui œuvrent dans des secteurs directement ou indirectement responsables des pressions sur les forêts. Par exemple, Compte tenu de l'importance du secteur agricole dans le processus REDD+, nous collaborerons aussi avec la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC) à Kinshasa et dans les provinces. Notre objectif est de rendre les filières agricoles plus durables et moins destructrices des forêts. Nous chercherons à créer une synergie entre la production agricole et la conservation des forêts, afin d'obtenir des résultats bénéfiques pour tous.

Parmi les facteurs indirects de la déforestation en RDC, la planification familiale et démographie est mentionnée comme l'un de ceux sur lesquels il faut travailler afin de préserver et gérer durablement les ressources forestières. Nous travaillerons donc en collaboration avec l'Association de Bien-Être Familial/Naissances Désirables (ABEF/ND) afin de nous assurer que les questions de conservation et de gestion durable de l'environnement sont prises en compte dans leurs actions, et pour favoriser des réponses synergiques qui prennent en compte à la fois l'homme et la nature.

3) Travail multi-échelles

Notre approche multi-échelle se manifeste par la mise en place de stratégies opérationnelles à différents niveaux, comprenant Kinshasa, ainsi que des initiatives infranationales (provinces, districts, etc.) et internationales. Au niveau infranational, étant donné les contraintes de ressources, il peut être nécessaire de prioriser certaines provinces ou localités, et ses antennes GTCR-R (par exemple, Mai-Ndombe et la Province orientale), afin de tirer des enseignements bénéfiques pour l'ensemble de la société civile du pays.

La question de savoir si ces sélections sont nécessaires ou non sera décidée en collaboration avec GTCR-R. Ces choix sont guidés par les processus de participation et d'inclusivité mentionné précédemment.

Nous manifestons notre engagement en faveur de l'inclusivité en étant ouverts à toute collaboration susceptible de créer des synergies et d'accroître les impacts escomptés dans ce projet. Nous encourageons également le GTCR-R à rechercher des partenariats au-delà du financement de base fourni par le CAFI.

4) Interdisciplinarité

La dimension interdisciplinaire se manifeste par la mobilisation d'experts du CIFOR possédant des expertises variées, afin de diriger cette diversité d'expertise vers la société civile. Celle-ci est encouragée à intervenir de manière juste, efficace et efficiente dans plusieurs aspects de la REDD+. L'objectif principal de cette

approche multidisciplinaire est de simplifier la REDD+ et de la rendre accessible aux acteurs de la société civile. En plus de leur rôle de suivi et de plaidoyer, nécessitant une connaissance approfondie du processus REDD+, ces acteurs sont également chargés de communiquer ce processus à diverses communautés. Cela vise à favoriser la compréhension et la prise en compte des multiples aspects et enjeux de l'utilisation des forêts. Cette interdisciplinarité vise à rendre aussi tangibles que possible les activités basées sur les sciences et les connaissances les plus récentes, tout au long de la durée du projet. Cela soutient une période préalable servant de référence, à partir de laquelle des indicateurs de progrès sont pleinement intégrés dans une Théorie du Changement, régulièrement suivie dans le cadre d'un dispositif de suivi et d'évaluation constamment actualisé en collaboration avec le GTCR-R.

5) Comment cette stratégie sera validée

Cette stratégie décrit notre approche stratégique initiale étant donné qu'il n'y aura pas d'opportunité pour une étude de faisabilité préalable. Au cours de cette période, le projet mettra en place sa structure de coordination et de gestion (groupe de coordination) et sa structure de gouvernance conjointe (Comité de Pilotage). Ces structures, ainsi que les consultations initiales menées avec le GTCR-R et une –élection de ses membres - ou une réunion–des membres si possible - serviront de processus de consultation pour rassembler suffisamment d'informations sur ce qui doit être priorisé afin de pouvoir concevoir une stratégie affinée, ajustée et, surtout, validée par les parties prenantes du GTCR-R, pour le reste du projet.

6) Mise en œuvre

Pour les opérations quotidiennes, une équipe de coordination est composée d'un coordinateur du GTCR-R et d'un Conseiller Technique Principal (CTP) du CIFOR, ainsi que du personnel administratif et financier pour appuyer les procédures financières et administratives du projet au sein du CIFOR à Kinshasa (voire Section 6, Gouvernance).

L'équipe de gestion et de coordination des programmes du CIFOR gère étroitement les accords de subvention avec les bailleurs de fonds afin d'assurer la conformité avec les exigences des bailleurs de fonds et des politiques du CIFOR.

Un accord annuel, avec un plan de travail et un budget clair sera signé avec le GTCR-R. Ce plan de travail et budget sera revu tous les trois mois, afin de permettre des ajustements justifiés. Le CIFOR assurera un encadrement et un suivi intensifs au cours de la première année, ce qui pourrait impliquer par exemple des visites sur le terrain par le personnel du GTCR-R et du CIFOR dans chacun des 19 bureaux provinciaux, des réunions hebdomadaires entre les responsables administratifs et financiers du Secrétariat du GTCR-R pour assurer le suivi des activités, de la planification financière et de l'établissement des rapports.

Afin d'assurer la cohérence, la rigueur technique et le respect des délais, la coordination générale sera assurée par des experts possédant des compétences thématiques et géographiques (Mme Stibniati Atmadja, M. Denis Sonwa, Mme Elisabeth Garner, Mme. Anne Larson, M. Jean-Charles Rouge, M. Fabio Ricci), sous la supervision de M. Christopher Martius.

L'approche générale du CIFOR pour la mise en œuvre de cette consultation consiste à travailler en étroite collaboration avec l'équipe du GTCR-R à la conception et à la mise en œuvre des activités. Nous avons l'intention de consulter, par l'intermédiaire du GTCR-R, un large éventail de parties prenantes, telles que l'EFI, le PNUD, la FAO, les bailleurs de fonds et les ambassades concernées (tels que celles de la Norvège, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, etc.) et de nombreux autres partenaires.

c. Description des capacités des bénéficiaires

1) GTCR-R

Dès le début du processus REDD+ (début de la décennie 2010) et face au changement climatique, la société civile congolaise a décidé de créer un Groupe de Travail Climat REDD+. Ce groupe a évolué en 2015-2016 pour devenir le GTCR-R. Il réunit aujourd'hui 650 organisations de la société civile, grandes et petites, réparties sur l'ensemble du territoire national. Il est ainsi devenu le principal réseau de réflexion sur et de suivi de la REDD+, aujourd'hui largement reconnu par l'administration et les organisations internationales et bailleurs de fonds. Le GTCR-R a bénéficié de soutiens du CAFI/FONAREDD porté par le PNUD. Initialement prévu pour deux millions USD sur 3 ans (2016-2019), ce projet a reçu un addendum d'un million USD permettant de porter la durée à 6 ans (2022) avec une prolongation en cours sans coût jusqu'au 31 décembre 2023.

Grâce à ce projet, le GTCR-R s'est doté d'un bureau à Kinshasa, avec un Secrétariat permanent et des outils de gestion conformes. Il a ainsi pu organiser des Assemblées générales, se doter d'antennes dans les provinces. Il a participé à tous les grands débats de la REDD+ depuis sa création et il a su mobiliser pour ce faire les ONG disposant des meilleures capacités et de points de vue autonomes, largement discutés par les membres du réseau.

Ci-dessus suit une liste des forces et faiblesses du GTCR-R et les stratégies visant à exploiter les points forts et à remédier aux faiblesses.

a) Forces

Amélioration de la participation et de la présence de la société civile dans les principaux forums REDD+ et nouer des liens avec les acteurs clés. Par exemple, le GTCR-R a participé à toutes les réunions (55 en août 2023) du Comité Technique du FONAREDD, et les responsables de ses antennes sont présents dans les Comités de Pilotage de tous les Projets du Fonds. Le GTCR-R

a commencé à gagner en influence, en crédibilité et en visibilité au niveau national.

Présence dans 19 provinces. Élargissement du réseau de 11 à 19 Coordinations Provinciales et 21 d'ici la fin de l'année 2023 ; Mise en place d'un dispositif de suivi des projets PIREDD dans 19 provinces de la RDC avec un accès facile dans les communautés. Le GTCR-R a le potentiel d'être un relai efficace d'informations entre les acteurs REDD+ et les observateurs du processus REDD+.

Les progrès réalisés en matière de plaidoyer sur des questions importantes pour la société civile, notamment mis en avant de la nécessité d'identifier et de sécuriser les droits à la terre et aux ressources des communautés locales et des peuples autochtones, de promouvoir les modèles de gestion communautaire des forêts, y compris les concessions des forêts des communautés locales (CFCL), et d'assurer le maintien du moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions forestières jusqu'à la réalisation d'une planification participative de l'utilisation des terres. Tous ces principes ont été retenus par CAFI et le Gouvernement de la RDC dans la Lettre d'intention.

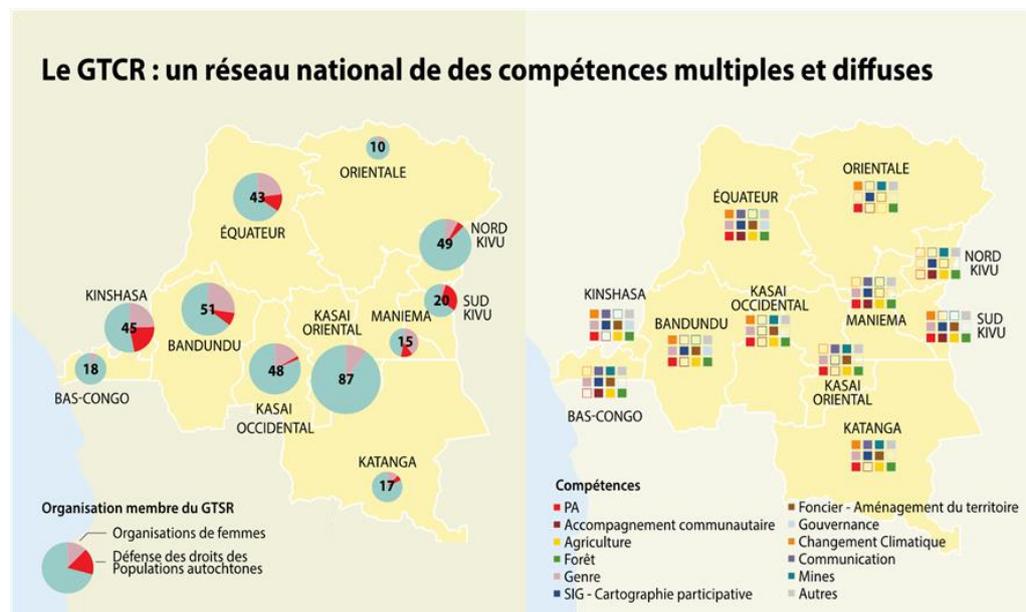


Figure 1. Cartographie du GTCR-R

Amélioration de la capacité à élaborer et à mettre en œuvre des projets, activités et partenariats. Par exemple, mobilisation d'un financement additionnel après juin 2023 avec un mode de gestion autre que le PNUD ; Partenariat de certaines coordinations provinciales avec la FAO, la GIZ, KOIKA, ENABEL et CIFOR ; Collaborations avec des gouvernements provinciaux.

b) Faiblesses

Pouvoir fédérateur insuffisant. La portée thématique et sectorielle de la REDD+ va au-delà du champ d'action principal, des compétences et des capacités du GTCR-R et les autres réseaux ou organisations non-membres du GTCR-R actives sur ces autres thématiques (énergie, mines, planning familial, agriculture etc.) évoluent parfois seules. Les membres du GTCR-R ont souvent des positions différentes de celles du réseau, sans qu'elles soient émises en reconnaissance des efforts de concertation du réseau, réduisant la crédibilité de ce dernier. De l'autre côté, le GTCR-R n'arrive toujours pas à responsabiliser et à capitaliser de manière effective sur l'expertise et les compétences de ses membres pour construire des positionnements informés, soutenus et efficace.

Plaidoyer limité durant la première Lettre d'intention. Le GTCR-R a été parfois inaudible, absent ou manqué de proactivité sur des questions pertinentes de plaidoyer ou de suivi de l'atteinte des jalons, notamment sur les agendas liés à l'élaboration de politiques nationales sectorielles. L'une des raisons soulevées est le fait que le programme d'appui de la société civile mis en œuvre par le PNUD n'était pas orienté sur les questions de plaidoyer mais plutôt de structuration et de renforcement des capacités du réseau. De plus, le GTCR-R manque de visibilité sur l'agenda politique généralement défini par les Ministères sectoriels et l'administration.

Faibles capacités de concertation. En 2019, EFI a appuyé, à titre pilote, la société civile dans le développement des modalités de concertation pour renforcer son approche de concertation dans les processus délibératifs avec un focus sur le secteur forestier. Cependant, ces modalités n'ont jamais été dupliquées ou mises à échelle. Il n'existe pas une approche systématique de consultation des communautés locales et des peuples autochtones (CLPA) dans les secteurs d'intérêts et celles-ci sont organisées de manière ad-hoc, occasionnelle ou circonstancielle en fonction des ressources disponibles et des délais parfois imposés par l'agenda gouvernemental.

Faibles capacités de suivi des investissements sur le terrain. Il n'existe pas d'outils harmonisés (canevas, rapports publiés, suivi des actions correctives etc.) de suivi des investissements, les jalons de la Lettre d'Intention ou des Programmes Intégrés REDD+ (PIREDD+) sur le terrain. Les missions de suivi indépendant par les représentants locaux du GTCR-R ont été rares, y compris en ce qui concerne les plaintes déposées dans le cadre des Mécanismes de Gestion des Plaintes créés par les projets PIREDD. Pourtant la société civile doit pouvoir mener ses propres enquêtes pour élaborer ses positions sur ces sujets en particulier, mais également sur la réalité et les problèmes des résultats des projets, afin d'en témoigner dans les Comités de Pilotage.

Mesures correctives. Parmi les mesures correctives envisagées par les membres du GTCR-R, on trouve les suggestions suivantes : l'autonomisation du GTCR-R, le renforcement des capacités des acteurs, la documentation de toutes les expériences du GTCR-R et le multilinguisme.

d. Structuration du projet (produits, activités)

C'est dans ce contexte, et à la demande des parties prenantes (CAFI et FONAREDD), que le CIFOR-ICRAF a été chargé de formuler un document de projet permettant de renforcer les capacités de la société civile par des soutiens adéquats dont ceux fournis par **le porteur de projet, le CIFOR-ICRAF** et ainsi d'assurer la continuité du GTCR-R pour une période de 3 ans dans l'optique de renforcer les capacités du GTCR-R pour le suivi des jalons et investissements REDD+ en RDC.

Nous proposons les produits et activités suivants qui contribuent à l'effet CAFI 3 « Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées ont la capacité et le cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts ». Nous fournissons des descriptions indicatives des activités, qui seront élaborées au cours de la phase de démarrage.

P1 : Renforcement des opérations et de la gouvernance au sein du GTCR-R

Le Produit 1 se concentre sur l'évaluation et l'amélioration des opérations internes et de la gouvernance du GTCR-R. Ce soutien fondamental est essentiel pour une organisation aussi vaste et diversifiée. Le renforcement du GTCR-R en tant qu'institution interne fournira une base solide à partir de laquelle il sera possible de s'engager et d'exercer une influence à l'extérieur.

Le renforcement des opérations comprend le soutien des activités organisationnelles clés, la capacité de leadership, les réunions stratégiques des membres et la gouvernance, et par ce biais, soutient également les institutions de gouvernance en établissant la gouvernance infranationale et les structures d'engagement du GTCR-R avec des rôles horizontaux et verticaux clairs et des relations basées sur l'équité. Le projet soutiendra les systèmes de communication interne et des mécanismes d'autocontrôle, d'évaluation et d'apprentissage, avec des lignes directrices et des objectifs clairs.

1) Objectifs du P1

- a) Le GTCR-R est gouverné comme une institution démocratique, inclusive, transparente, innovante et tournée vers l'avenir.
- b) Les principaux organes de gouvernance du GTCR-R (Coordination Nationale, Comité de Pilotage et organes de coordination provinciaux) ont les moyens de fonctionner efficacement et avec une vision à 360 degrés pendant toute la durée du projet et au-delà.

2) Sommaire des activités

	Activités	Cibles recherchées	Modalités de mise en œuvre
1.1	Mettre en place des systèmes et des capacités de gouvernance interne au sein du GTCR-R	Secrétariat et Bureau provincial GTCR-R et ses membres	Chef de file GTCR-R, agence de soutien CIFOR – voir section 6b
1.2	Soutenir les opérations quotidiennes aux niveaux national et provincial	Secrétariat et Bureau provincial GTCR-R	

3) Description de l'activité

1.1 Mettre en place des systèmes et des capacités de gouvernance interne au sein du GTCR-R :

- Organiser les réunions importantes pour maintenir le fonctionnement du GTCR-R, notamment les réunions annuelles de l'Assemblée générale du GTCR-R, le Conseil d'administration et le Comité de Pilotage.
- Progresser dans la mise en place un système, élaborer des orientations, et établir des outils (ex., base de données, sondages, questionnaires) pour le fonctionnement efficace d'une institution inclusive, innovante et tournée vers l'avenir, y compris un système de communication, prise de décisions, suivi, évaluation et apprentissage interne.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme stratégique de formation au leadership et de renforcement institutionnel, basé sur une analyse des besoins en matière de renforcement des capacités et la stratégie existante du GTCR-R.

1.2 Soutenir les opérations quotidiennes aux niveaux national et provincial :

- Soutenir quotidiennement les opérations du Bureau de coordination national (par exemple, primes d'assurance, loyers, frais de communication, rémunération du personnel, acquisition d'équipements et de services, frais de voyage, etc.).
- Soutenir quotidiennement les opérations des 19 unités de Coordination Provinciales (par exemple, primes d'assurance, contributions au loyer, frais de communication, rémunération du personnel, acquisition d'équipements et de services, frais de voyage, etc.).

P2 : Renforcement de l'influence du GTCR-R sur les processus REDD+ à plusieurs niveaux

Comme ailleurs, la société civile en RDC comprend diverses organisations impliquées dans l'agriculture, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance ruraux, l'énergie, l'exploitation minière, représentant des capacités et des intérêts variés allant au-delà de l'objectif forestier et environnemental du GTCR-R. Pour améliorer la plateforme du GTCR-R et ses membres tout en tenant compte des groupes de la société civile non affiliés et des acteurs non étatiques dans les secteurs connexes, le Produit 2 vise à relever les défis, tels que les contraintes logistiques et techniques.

Reconnaissant la nature dynamique de la REDD+ et ses questions évolutives, y compris les tourbières et la nouvelle loi sur la foresterie communautaire en RDC, ce projet répond à la nécessité d'aller au-delà de la simple consultation et d'impliquer activement la société civile pour créer une dynamique de transformation, et d'assurer un échange de connaissances équilibré, le renforcement des capacités étant une composante vitale.

4) Approches

Former des partenariats stratégiques complémentaires. Le GTCR-R établit activement des collaborations stratégiques, formalisées par des protocoles d'accord, avec des réseaux alliés tels que le CORAP (énergie), le CONAPAC (agriculture), l'ABEF-ND (planification familiale et démographie) et CONATC RDC (l'Autorité traditionnelle et coutumière de la RDC). Ces partenariats visent à stimuler l'innovation et à étendre l'influence organisationnelle du GTCR-R à des domaines qui dépassent son champ d'action principal et qui englobent l'énergie, l'agriculture et la planification familiale. Cette activité sera évaluée et d'éventuelles lacunes stratégiques seront comblées au cours de la collaboration.

Redynamisation et responsabilisation des groupes thématiques du GTCR-R pour la construction du plaidoyer. Ainsi, les organisations membres du GTCR-R avec des capacités avérées sur les thématiques d'intérêt (par exemple, CITDD, GTF, OCEAN, Congo Watch et APEM) et autre non-membres (par exemple, CORAP, CONAPAC, ABEF-ND) sur base d'un accord recevront des ressources financières pour animer les groupes thématiques, développer et assurer la mise en œuvre des feuilles de route de plaidoyer axé sur les jalons de la Loi. Le GTCR-R s'est engagé à revitaliser et à renforcer ses groupes thématiques de plaidoyer. Ces groupes jouent un rôle essentiel dans l'avancement de la mission et des objectifs du réseau, et le projet veillera à ce qu'ils restent au premier plan des efforts de plaidoyer.

Renforcement des capacités internes. L'une des principales priorités du GTCR-R est de renforcer ses compétences et ses capacités internes. Cet engagement englobe le développement des compétences, l'amélioration des connaissances et les initiatives de renforcement des capacités au sein de l'organisation afin de permettre des opérations plus efficaces et percutantes.

5) Objectifs du P2 :

- a) Le GTCR-R établit des collaborations stratégiques à l'intérieur et à l'extérieur de ses membres afin d'influencer positivement les politiques, les pratiques et l'opinion publique à l'échelle locale, nationale et internationale.
- b) Le GTCR-R acquiert les compétences, les connaissances et l'assistance technique nécessaires pour représenter efficacement ses membres sur les plateformes nationales et internationales.
- c) Les membres du GTCR-R améliorent leur visibilité et leur capacité à articuler et à défendre efficacement leurs positions sur les scènes nationales et internationales.

Synthèse des activités

	Activités	Cibles recherchées	Modalités de mise en œuvre
2.1	Former des plateformes et des partenariats stratégiques	Organisations de la société civile dans d'autres secteurs	Chef de file GTCR-R, Agence de soutien : CIFOR – voir section 6b
2.2	Renforcer les compétences, les connaissances et le soutien technique du GTCR-R et de ses membres	Membres du GTCR-R	
2.3	Amplifier la présence et le message du GTCR-R à niveau international, national et infranational	Acteurs impliqués dans les processus politiques, les plateformes, les forums aux niveaux infranationaux, national et international	

6) Description de l'activité

2.1 Former des plat formes et des partenariats stratégiques pour :

- Coconcevoir une stratégie d'engagement pour le GTCR-R dans son ensemble et pour les groupes thématiques du GTCR-R, y compris cartographier le paysage pertinent de la société civile au sein et au-delà du GTCR-R, tels que les non-membres ayant le potentiel de soutenir le GTCR-R dans ses activités (alliés), et ceux qui devraient être ciblés pour provoquer les changements envisagés.
- Établir une ligne directrice et un système de suivi pour harmoniser et systématiser les consultations et les dialogues multipartites (concertations) du

GTCR-R afin d'informer et d'influencer les processus de réforme (foresterie, agriculture, exploitation minière, régime foncier, planification de l'utilisation des terres, énergie et démographie).

- Organiser régulièrement des réunions de coordination, des réunions de partage des connaissances et des notes de position des groupes thématiques du GTCR-R afin de revitaliser les groupes thématiques et leur influence extérieure.

2.2 Renforcer les compétences, les connaissances et le soutien technique du GTCR-R et de ses membres

- Faire une évaluation des besoins en capacités au sein du GTCR-R et de ses membres, ainsi qu'en dehors du GTCR-R (pour évaluer la couverture et les besoins) dans la première année
- Mettre en œuvre le renforcement des capacités et le soutien technique sur des besoins bien connus : compétences juridiques et soutien pour comprendre les textes réglementaires/les législations et leurs conséquences, lutter contre la corruption et le harcèlement à l'encontre des défenseurs de l'environnement ; compétences en matière de communication et de mise en réseau pour défendre l'environnement et faire du lobbying.
- Établir un document de stratégie de renforcement des capacités et de soutien technique pour le GTCR-R pour les années 2 et 3 de ce projet et au-delà. Ce document identifie et hiérarchise les types de compétences nécessaires, les personnes à cibler et les activités à mener, ainsi que les compétences à développer.
- Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités et de soutien technique conformément à la stratégie élaborée.

2.3 Amplifier la présence et le message du GTCR-R à niveau international, national et infranational

- Année 1 : Mettre en place le matériel et les événements initiaux de sensibilisation afin d'accroître la visibilité du GTCR-R, documenter et partager les activités, les meilleures pratiques, les innovations et l'influence des membres du GTCR-R.
- Concevoir la stratégie de communication et de sensibilisation du GTCR-R pour l'année 2 et au-delà, afin de favoriser les engagements sensibles au genre (et les approches transformatrices du genre si possible) au sein et au-delà du GTCR-R.
- Mettre en œuvre la stratégie de communication et de sensibilisation du GTCR-R.

- Participer aux forums internationaux et régionaux de manière préparée, informée et stratégique, et aux organes de gouvernance du partenariat RDC-CAFI (organes de gouvernance du FONAREDD), aux CO-PIL des programmes et autres conseils consultatifs et aux comités techniques des projets de manière préparée, informée et stratégique.
- Participer à l'élaboration de réformes et de textes tels que les Mécanismes de Gestion des Plaintes et des Recours (MGPR) de manière préparée, informée et stratégique.
- Diffuser les politiques et lois sectorielles sur la gestion durable des ressources naturelles (terre, agriculture, aménagement du territoire, forêts, énergie, etc.).

P3 : Contribution à une mise en œuvre de la REDD+ plus efficace, équitable et informée en RDC

La société civile en RDC joue un rôle important pour assurer que la mise en œuvre de la REDD+ en RDC est efficace, équitable et informée, en surveillant les progrès de la mise en œuvre et la réalisation des étapes, en exprimant les préoccupations et les idées des régions et des groupes sociaux qui pourraient autrement ne pas être entendus, et en étant informés par la diversité des perspectives et des expériences vécues de ses organisations membres. Le CIFOR a l'expérience des méthodes de suivi participatif, ce qui permet aux organisations de la société civile dans les provinces de partager leurs observations au niveau national.

Le consortium CIFOR-GTCR-R offre une occasion unique de réunir un organisme de recherche axé sur la production de connaissances et un réseau de la société civile cherchant à améliorer ses actions sur la base des connaissances. Le consortium interagira également avec d'autres organisations en RDC telles que l'Université de Kinshasa, l'Université de Kisangani, etc., qui souhaitent s'engager avec nous. Cela représente une opportunité d'accroître le rôle de la connaissance scientifique dans la contribution de la société civile au processus REDD+, y compris l'introduction de méthodes innovantes pour établir des données probantes, et la formation de jeunes chercheurs. Il s'agit également d'une opportunité significative de générer de nouvelles connaissances qui informeront la dynamique REDD+.

Des activités de recherche interdisciplinaires et des événements rassembleront des praticiens, la société civile et la communauté scientifique pour partager leurs résultats sur la REDD+. En outre, les membres de la société civile peuvent coorganiser ces événements, favorisant ainsi une collaboration plus forte entre les communautés scientifiques et de la société civile. Les jeunes, les professionnels hommes et femmes et les chercheurs seront également prioritaires pour participer et diriger. Cela facilitera l'échange de connaissances et renforcera les actions des membres de la société civile dans le processus REDD+.

7) Objectifs du P3 :

La contribution du GTCR-R à la réalisation des étapes REDD+ en RDC est renforcée.

La mise en œuvre de la REDD+ répond aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés, tout en respectant les principes de sauvegarde sociale et environnementale.

La capacité de recherche et de plaider des acteurs non gouvernementaux nationaux en RDC est renforcée et contribue à une mise en œuvre efficace +, efficiente et équitable de la REDD+, y compris en fournissant des informations importantes pour la société civile et collectées par elle.

Ces activités seront menées en partenariat avec les principales parties prenantes. Par exemple les réseaux des peuples autochtones, des jeunes, et des femmes tels que REPALF, DGPA, CEFLEDD, DYJEDD et ANAPAC; les universités telles que les Universités de Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi ; et les instituts de recherches tels que INERA, ERAIFT et IFA.

8) Activités

	Activité	Cibles recherchées	Modalités de mise en œuvre
3.1	Renforcer la contribution du GTCR-R à la réalisation des étapes de la REDD	Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de REDD	Organiser des ateliers de sensibilisation et de formation pour les acteurs Faciliter des dialogues multipartites impliquant le GTCR-R, les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile pour renforcer la coordination et la collaboration avec une attention particulière sur peuples autochtones, jeunes et femmes.
3.2	Répondre aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés et veiller au respect des garanties sociales et environnementales	Régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés : les peuples autochtones, les communautés dépendantes des forêts, les femmes et les jeunes	Mener des consultations participatives dans les régions concernées pour identifier les besoins spécifiques des groupes sous-représentés avec une attention particulière sur peuples autochtones, jeunes et femmes.

Activité	Cibles recherchées	Modalités de mise en œuvre
		Élaborer et mettre en œuvre des programmes de développement communautaire qui répondent aux besoins identifiés, tout en assurant le respect des garanties sociales et environnementales
3.3 Développement des capacités nationales de recherche pour l'impact	Universités nationales et autres institutions de recherche	Établir, dans la mesure du possible, des partenariats avec des universités et des instituts de recherche nationaux afin de concevoir des programmes de renforcement des capacités liés à la réalité du programme REDD+ Organiser des ateliers de formation et des séminaires pour les chercheurs et les étudiants afin de développer leur expertise dans le domaine de la REDD et de favoriser la recherche collaborative

3.1 Renforcer la contribution du GTCR-R à la réalisation des étapes de la REDD+

- Développer une stratégie pour l'action de la société civile dans la REDD+ à travers un processus participatif itératif et équitable, qui décrit la vision, la mission et les actions du GTCR-R et de la société civile plus largement en relation avec le processus REDD+ au cours des dix prochaines années.
- Mettre en place un système de suivi et des outils pour évaluer la réalisation des étapes REDD+ (par exemple, tableau de bord, formulaires de rapport, base de données) qui permet aux membres du GTCR-R de mener un suivi indépendant de la mise en œuvre de la REDD+, et organiser des formations pour s'assurer que les membres du GTCR-R et les bureaux provinciaux peuvent utiliser le système et les outils de suivi.
- Organiser des formations pour augmenter la capacité et les compétences sur le suivi de la réalisation des étapes REDD+, Cela peut comprendre d'organiser

des missions de terrain pour suivre et observer le respect des sauvegardes, du Plan de Partage des Bénéfices (PPB), du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP), le fonctionnement démocratique des Comités Locaux de Développement (CLD) et des Concessions Forestières Communautaires Locales (CFCL).

3.2 Répondre aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés et veiller au respect des garanties sociales et environnementales.

- Mettre en place des observatoires participatif provinciaux sur l'application des lois et pratiques relatives à la protection sociale et environnement le et à la gestion des ressources naturelles : formation, mise en œuvre, suivi.
- Mettre à disposition des observatoires provinciaux des outils pour l'évaluation et l'impact environnemental et social (EIES) : formation.
- Suivre les mesures de protection sociale et environnementale dans la mise en œuvre des projets et programmes REDD+.
- Organiser des sensibilisations avec la Coordination Provinciale des acteurs multimédias sur la gestion des forêts à l'intention des communautés locales et des peuples autochtones pygmées
- Appuyer le plaidoyer des plateformes membres de défense des droits des femmes, des jeunes et des populations autochtones afin de garantir les droits et intérêts de ces groupes cibles (Journée Internationale des Peuples Autochtones, jeunes, femmes, etc.)

3.3 Développement des capacités nationales de recherche et de plaidoyer pour l'impact

- Mener une évaluation des besoins en matière de recherche et d'information sur la REDD+ au niveau des Ministères sectoriels en collaboration avec les universités nationales et les groupes de réflexion ; co-concevoir un programme de recherche inclusif et un renforcement des capacités pour les universitaires nationaux et les Ministères ; soutenir la diffusion des résultats de la recherche.
- Développer la capacité d'informer la mise en œuvre de la REDD+ avec des informations importantes pour la société civile et recueillies par elle. Les membres du GTCR-R généreront eux-mêmes des connaissances liées à leur participation au processus REDD+. Les méthodes suivront les meilleures pratiques socialement inclusives (par exemple, les données ventilées par sexe, âge et handicap).
- Organiser des événements d'échange de connaissances (par exemple, des conférences, des voyages d'étude, des programmes d'été) aux niveaux internationaux, national et infranational.

- Fournir des activités de renforcement des capacités pour les chercheurs nationaux, y compris sur les questions de genre et d'inclusion sociale.
- Développer divers outils pouvant être utilisés pour améliorer la contribution de la société civile au processus REDD+. Développer un mécanisme pour partager les résultats de la recherche avec la société civile au niveau national ou infranational. Ce mécanisme sera lié au contenu développé dans le Produit 2.

Dans la mesure du possible, nous souhaitons donner la priorité à ces opportunités pour les membres du GTCR-R afin qu'ils contribuent également au renforcement des capacités internes.

e. Schéma de la Théorie du Changement

Théorie du changement du projet de Renforcement du rôle du GTCRR et de la société civile dans le processus REDD+ en RDC

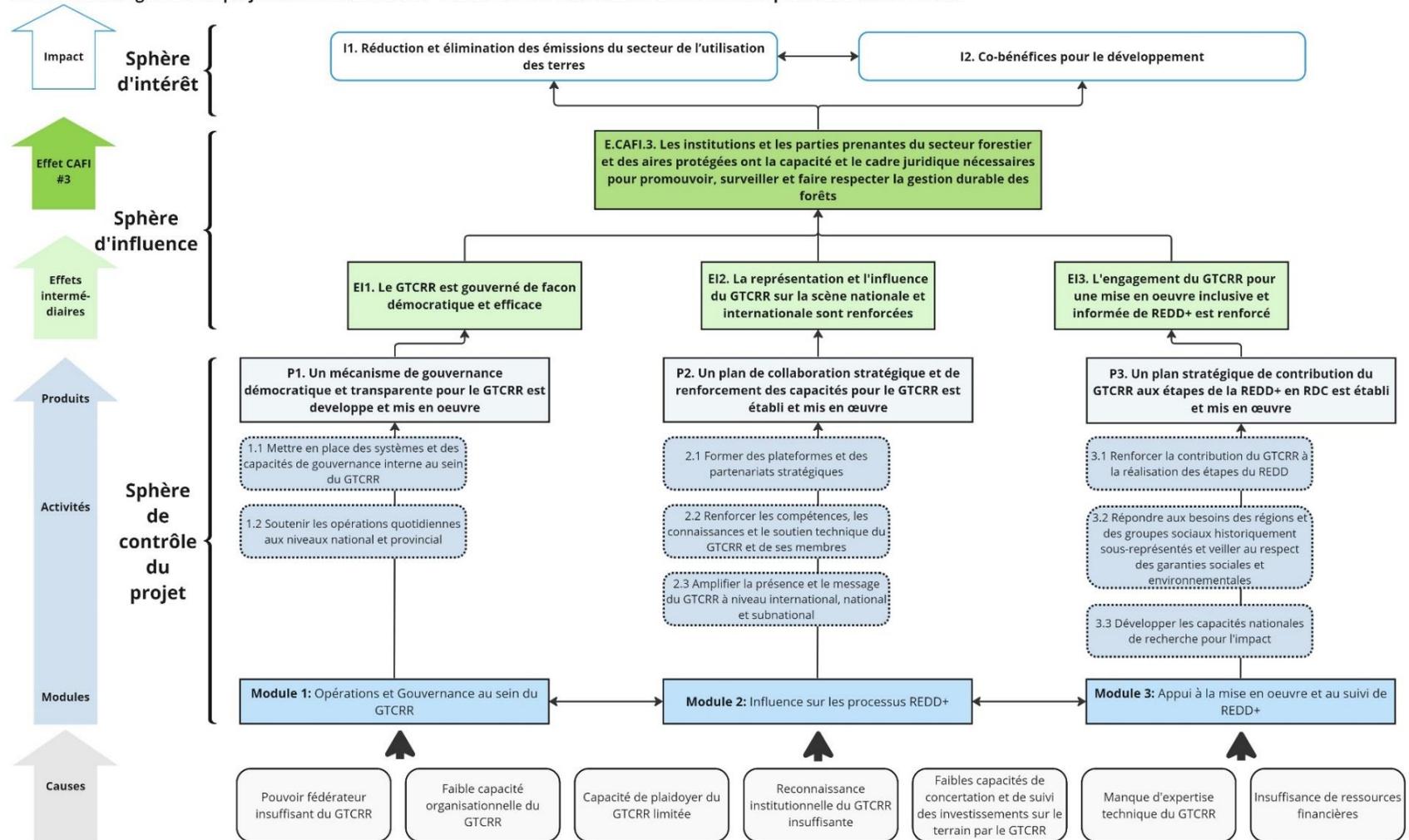


Figure 2. Présentation schématisée de la Théorie du Changement

1) Contribution des différents produits aux effets CAFI

Ajouter un tableau décrivant brièvement la **contribution de chacun des produits aux effets CAFI**, listés en page 3 du présent document. On souligne qu'il est attendu à ce que les agences ventilent le budget du projet par effets CAFI tel que demandé en page 3 (cf. les instructions sur les affectations budgétaires sont indiquées dans le format Excel du budget).

Tableau 1. Contribution des produits aux effets CAFI

Produits du projet	Contribution attendue à l'effet CAFI #3 : Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts
P1. Un mécanisme de gouvernance démocratique et transparente pour le GTCR-R est développé et mis en œuvre	P1 permettra d'instaurer un processus de prise de décisions inclusif et transparent au sein du GTCR-R, équipant ses membres au mieux pour influencer les politiques forestières et promouvoir la gestion durable des forêts. De plus, une gouvernance démocratique renforcée permettra une meilleure coordination et une représentation plus efficace du GTCR-R auprès des autorités nationales et internationales, contribuant ainsi à l'amélioration des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts.
P2. Un plan de collaboration stratégique et de renforcement des capacités pour le GTCR-R est établi et mis en œuvre	P2 contribuera à accroître la représentation et l'influence du GTCR-R sur la scène nationale et internationale à travers le renforcement et/ou le développement de partenariats stratégiques avec d'autres acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts, facilitant ainsi les échanges de connaissances et les synergies. D'autre part, en renforçant les capacités de ses membres à travers des programmes de formation et d'apprentissage, le GTCR-R sera mieux équipé pour influencer les politiques, participer activement à la surveillance environnementale et plaider en faveur du respect des normes légales et environnementales.
P3. Un plan stratégique de contribution du GTCR-R aux étapes de la REDD+ en RDC est établi et mis en œuvre	P3 donnera les moyens nécessaires au GTCR-R pour identifier les actions concrètes qu'il entreprendra pour soutenir les initiatives REDD+ et promouvoir une gestion forestière durable. Cela inclut la participation active à l'élaboration de politiques, la surveillance et le suivi sur le terrain par les membres du GTCR-R de la mise en œuvre des initiatives REDD+, et un plaidoyer informé et basé sur les évidences pour le respect des normes légales et environnementales.

f. Appropriation nationale et durabilité du projet

Insérer un court paragraphe décrivant comment la stratégie du projet et les activités retenues permettront de pérenniser les résultats et la continuation des activités qui devront être maintenues sur le long terme (par exemple pour le fonctionnement & la maintenance d'un système informatique mis en place par le projet) au-delà de la période de financement de celui-ci.

Atteindre la permanence du projet au-delà de sa durée de vie est au cœur des activités de ce projet destiné à équiper le GTCR-R pour qu'il puisse gérer les activités de la société civile liées à la REDD+ en RDC de manière autonome et indépendante. Cela nécessite d'incorporer des stratégies conçues pour que le projet puisse continuer à fonctionner de manière autonome, dans le processus de conception et de mise en œuvre du projet. Cet objectif comprend le renforcement institutionnel (abordé en M2), le renforcement des capacités des 650 organisations membres du GTCR-R, et en général, de doter le GTCR-R d'une approche convaincante de l'engagement et de l'autonomisation significatifs des communautés. Il s'agira également de démontrer avec succès que les activités du GTCR-R peuvent améliorer l'intégration des politiques et promouvoir le bien-être de leurs membres. Le projet, qui met l'accent sur le développement des capacités du GTCR-R, a donc déjà intégré les stratégies qui lui permettront de durer au-delà de la durée de vie du projet.

4. CADRE DE RÉSULTATS ET CONTRIBUTION AUX JALONS DE LA LETTRE D'INTENTION

a. Cadre de résultats

Le cadre de résultats doit proposer des indicateurs à 3 niveaux :

- 1) **Niveau Impacts** : Il s'agit des impacts attendus des fonds CAFI et FONAREDD à savoir : (i) réductions des émissions, (ii) nombre de bénéficiaires (avec hypothèses et méthodes de calcul en annexe) désagrégés par genre et pour les peuples autochtones.
- 2) **Niveau Effets** : indicateur de performance pour la contribution aux effets CAFI.
- 3) **Niveau Produits** : indicateurs SMART permettant de contrôler les réalisations et les progrès du projet.

Pour les impacts et les effets, décrivez brièvement les méthodes utilisées (et/ou à utiliser) pour l'estimation de la situation de base et le suivi de l'indicateur. Si l'estimation de la situation de base et/ou le suivi nécessite des moyens additionnels à ceux d'ores et déjà prévus dans les activités du projet, **il est impératif que les moyens nécessaires soient décrits et intégrés au budget du projet dans la partie du budget relative à la gestion, au suivi et à l'évaluation du projet (cf. section suivi-évaluation).**

Tableau 2. Cadre des résultats

								Liens vers		
Indicateurs ⁷	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification ⁸	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
IMPACT 1 : Réduction et élimination des émissions du secteur de l'utilisation des terres										
Évolution de la superficie forestière sous protection et gestion durable	Réduction	Réduction	Maintien ou augmentation	Données gouvernementales, SIG	in du projet	Oui	Non disponible			
IMPACT 2 : Co-bénéfices pour le développement										
Nombre de bénéficiaires directs, désagrégé par le genre, les minorités et la zone d'intervention ayant participé au programme de formation au leadership et de renforcement institutionnel	0	100 individus, dont 40% femmes et 20% peuple autochtones de 19 provinces	200 individus dont 40% femmes et 20% peuple autochtones de 19 provinces	Rapports de formation	Annuel	Non budget S&E)	Non disponible		Indicateur d'impact I.2.1. Amélioration des conditions de vie	

⁷ Quand pertinents, les indicateurs doivent être désagrégés par genre et pour les peuples autochtones.

⁸ Par exemple : enquêtes/questionnaires, données et archives gouvernementales, groupes de réflexion, observations de terrain, rapports d'activités des opérateurs, revue documentaire, données SIG, entretiens, etc.

⁹ Cadre National d'Investissement REDD+ de la RDC.

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Nombre d'organisations membres du GTCR-R renforcées par le projet pour assurer un suivi et une gestion plus durable des ressources naturelles	0	50 % des membres du GTCR-R (nombre à déterminer au démarrage)	Tous les membres du GTCR-R (nombre à déterminer au démarrage)	Rapports de formation	Annuel	Non budget S&E)	Non disponible			
EFFET CAFI 3 : Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts										
Taux de participation du GTCR-R et de ses groupes thématiques aux consultations et dialogues multipartites sur la REDD+	Participation partielle	70 % - Participation active et informée	90 % – Participation active, informée et notes de position prises en compte	Rapports d'activités du GTCR-R Comptes-rendus des réunions et consultations Revue documentaire	Annuel	Non (budget S&E)	Hypothèses : Les formations et les programmes de renforcement des capacités permettent au GTCR-R et aux parties prenantes d'acquérir les compétences nécessaires	En phase avec les engagements politiques 2031	Indicateur G1 (niveau institutionnel)	En phase. Le CNI prévoit un système de surveillance des forêts opérationnel, le renforcement des capacités des parties prenantes, un système de S&E, l'inclusivité des structures de gouvernance, etc.
% de recommandations du GTCR-R intégrées dans les lois et réglementations adoptées ou modifiées sur la REDD+	À déterminer (année 1)	40 % – Notes de position et autres contributions directes partiellement prises en comptes	60 % – Notes de position et autres contributions directes informent les débats et aide la prise de décisions	Analyse documentaire des textes législatifs et réglementaires Rapports du GTCR-R	Annuel	Non (budget S&E)				

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
				Entretiens avec les décideurs politiques			Les conditions de sécurité dans les provinces ou sont établis certains membres permettent un engagement plein et entier.			
Taux de satisfaction des membres et autres parties prenantes quant à la capacité du GTCR-R à promouvoir, surveiller et faire respecter la gestion durable des forêts	À déterminer (année 1)	50 %	80 %	Enquêtes auprès des membres du GTCR-R et des principaux partenaires	Annuel	Non (budget S&E)				

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
% et Nombre de membres du GTCR-R qui, 3 à 6 mois après avoir participé à une formation technique, peuvent donner un exemple spécifique de la manière dont ils ont utilisé leurs nouvelles connaissances/compétences dans leur travail, par genre	Non disponible	70 %, dont 50% de femmes, et 20% de peuples autochtone (nombre à déterminer au démarrage)	70 %, dont 50% de femmes, et 20% de peuples autochtone (nombre à déterminer au démarrage)	Enquêtes auprès des personnes formées	Annuel	Non (budget S&E)	La collaboration et la coordination entre le GTCR-R et les parties prenantes permettent une surveillance efficace et une meilleure mise en œuvre de la REDD+ Risques : Les désaccords ou les conflits d'intérêts entre les différentes parties prenantes entravent la collaboration et la capacité du GTCR-R à mobiliser efficacement Les programmes de renforcement des capacités ne sont pas ciblés ou adaptés aux besoins		Indicateur D5	

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Produit 1 : Un mécanisme de gouvernance démocratique et transparente pour le GTCR-R est mis en place										
Nombre et % de réunions tenues en conformité au plan annuel, par type (a. AG, b. Conseil d'administration, c. Comité de Pilotage, décentralisée, etc.)	Respect du calendrier et conformité partiels	90 % (au moins 1 AG, 2 CdA, 2 CdP par an)	100 % (au moins 1 AG, 2 CdA, 2 CdP par an)	Rapports des réunions Listes de présence	Annuel	Non (budget S&E)	Hypothèses : La transparence accrue des processus de prise de décisions renforce la confiance des membres et des parties prenantes dans le GTCR-R		Indicateur G3	
% de rapports soumis dans les délais impartis et évalués comme complets et conformes, par type (a. financiers, b. activités)	Délais dans la soumission et partiellement complets	70 %	100 %	Rapports financiers et techniques Rapport d'évaluation	Annuel	Non (budget S&E)				

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/ CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Taux de participation (%) des membres aux réunions des structures gouvernance de GTCR-R, (a. AG, b. Conseil d'administration, c. Comité de Pilotage, décentralisée, etc.) par genre, type d'institution et groupe vulnérable	Certains membres des comités ne participent pas systématiquement aux réunions auxquelles ils devraient participer	80 % des organisations membres, dont 50% de femmes, 90% OSC, et 20% peuple autochtone ont les moyens de participer activement aux réunions	80 % des organisations membres, dont 50% de femmes, ont les moyens de participer activement aux réunions	Rapports des réunions Listes de présence Enquêtes auprès des membres	Annuel	Non (budget S&E)	La démocratisation des processus décisionnels favorisera une représentation plus équitable des intérêts et des opinions des membres Risques : Un manque de communication efficace ou des lacunes dans la divulgation des informations pourraient conduire à des malentendus ou à des perceptions négatives		Indicateur G1 (niveau individu)	
Nombre de membres ayant participé au programme de formation au leadership et de renforcement institutionnel, par genre	Non disponible	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	Rapports des formations Enquêtes auprès des participants	Annuel	Non (budget S&E)			Indicateur D3	

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Taux de participation des membres aux enquêtes menées par l'outil d'autocontrôle « Où en sommes-nous ? », par genre	Non disponible	30 %, dont 50% de femmes,	40%, dont 50% de femmes,	Rapports des enquêtes	Annuel	Non (budget S&E)	Certains groupes ou membres peuvent se sentir marginalisés ou négligés dans le processus décisionnel			
% de personnes enquêtées par l'outil d'autocontrôle « Où en sommes-nous ? », rapportant une appréciation positive des activités menées par le projet, par genre	0	60 %, dont 50% de femmes,	80 %, dont 50% de femmes,	Rapports d'évaluation des enquêtes	Annuel	Non (budget S&E)				
Produit 2 : Un plan de collaboration stratégique et de renforcement des capacités pour le GTCR-R est établi et mis en œuvre										
Nombre et description de nouveaux partenariats stratégiques établis	Non disponible	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	Rapports de progrès du projet Rapports de progrès du projet	Annuel		Hypothèses :			

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Nombre de membres ayant participé aux formations organisées par le GTCR-R, par genre, thématique de formation	Non disponible	300, dont 40% de femmes	400, dont 40% de femmes	Rapports des formations Enquêtes auprès des participants	Annuel	Non (budget S&E)	Des partenariats stratégiques avec le GTCR-R améliorent son influence et son efficacité Le			
Nombre de groupes thématiques opérationnels	Les groupes thématiques existent mais sont partiellement actifs	Les groupes thématiques se réunissent et produisent des notes de position	Les groupes thématiques se réunissent et produisent des notes de position	Rapports de progrès du projet Enquêtes et entretiens auprès des membres	Annuel	Non (budget S&E)	renforcement des capacités des membres du GTCR-R contribue à leur implication plus active et efficace			
Taux de participation (%) du GTCR-R aux réunions des organes de gouvernance du partenariat RDC-CAFI, les CO-PIL des programmes, les conseils consultatifs, etc.	Le GTCR-R participe partiellement aux réunions	90 % – Le GTCR-R est représenté et participe activement à toutes les réunions auxquelles il est invité	100 % - Le GTCR-R est représenté et participe activement à toutes les réunions auxquelles il est invité	Rapports des réunions	Annuel	Non (budget S&E)	Risques :			

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
							Des contraintes de ressources ou une mauvaise conception des programmes de renforcement des capacités peuvent entraîner une adhésion limitée ou une utilisation inefficace des connaissances acquises Des difficultés à établir des partenariats solides peuvent compromettre et limiter l'impact global du GTCR-R.			
Produit 3 : Un plan stratégique de contribution du GTCR-R aux étapes de la REDD+ en RDC est établi et mis en œuvre										

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Nombre d'observatoires provinciaux du GTCR-R opérationnels	Partiellement opérationnels	À déterminer (année 1) – Les observatoires sont en place et disposent des moyens nécessaires pour effectuer leur mission	À déterminer (année 1) – Les observatoires sont en place et disposent des moyens nécessaires pour effectuer leur mission	Rapports d'activités Enquêtes auprès des membres des observatoires	Annuel	Non (budget S&E)	Hypothèses : L'utilisation d'un système de suivi et d'évaluation approprié permet de mesurer efficacement les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique de contribution à la REDD+ Le renforcement des capacités des membres du GTCR-R en matière de			
Existence et utilisation d'un système de suivi et des outils pour évaluer la réalisation des étapes REDD+	Non disponible	Disponible et opérationnel	Disponible et opérationnel	Rapports de suivi Tableaux de bords Enquêtes auprès des utilisateurs	Annuel	Non (budget S&E)	REDD+ améliore leur compréhension et leur engagement dans ce processus			
Nombre de visites de terrain pour le suivi de projets par les membres	0	15	30	Rapports de mission	Annuel	Non (budget S&E)			Indicateur G2	
% des programmes et projets REDD+ ayant fait l'objet d'un suivi de terrain par les membres du GTCR-R	À déterminer	40 %	60 %	Rapports de suivi de missions Rapports officiels sur la REDD+ en RDC	Annuel	Non (budget S&E)				

								Liens vers		
Indicateurs7	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification8	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/ CAFI	Cadre de résultats du CNI9
Nombre de personnes, par genre, touchées par les campagnes de communication/ événements visant principalement à informer sur le projet [et ses résultats]	0	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	Rapport d'émissions, broadcasts, etc.	Annuel	Oui	Risques : Des opérations de collecte de données incomplètes (en raison de conditions de sécurité détériorée ou autre) ou une mauvaise analyse des données de suivi peuvent limiter la capacité du GTCR-R à appuyer la mise en œuvre de la REDD+ Participation limitée aux formations et contribution réduite des membres du GTCR-R à la REDD+.		Indicateur T1	
Nombre de personnes touchées par les campagnes de communication visant principalement à modifier les attitudes et pratiques	0	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	Rapport d'émissions, broadcasts, etc.	Annuel	Oui			Indicateur T2	
Pourcentage de campagnes utilisant des outils pour cibler spécifiquement les minorités et groupes vulnérables	0	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	Rapport d'émissions, broadcasts, etc.	Annuel	Oui			Indicateur T3	

								Liens vers		
Indicateurs ⁷	Situation de référence, en précisant l'année et la source des données	Cible à mi-parcours (ou fin de phase dans le cas d'un projet financé par tranches)	Cible en fin de projet	Moyens de vérification ⁸	Fréquence de renseignement de l'indicateur	Le suivi nécessite un budget spécifique additionnel (O/N)	Hypothèses et risques	Lettre d'intention	Cadre de résultats FONAREDD/CAFI	Cadre de résultats du CNI ⁹
Nombre d'événements organisés pour partager les résultats de la recherche avec la société civile au niveau national ou infranational	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	À déterminer (année 1)	Rapports d'ateliers et d'événements Enquêtes auprès des participants	Annuel	Non (budget S&E)				

b. Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Tableau 3. Matrice de contribution à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

o. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (et/ou contributions) du jalon
(1g, 1h, 1i et 1j – 2022 et 2023)	1. Aménagement du territoire		
		- Suivi et plaidoyer auprès du ministère de l'AT, du Parlement et de la Primature pour l'élaboration de la Loi relative à l'AT	
		- Échanges avec la Cellule Technique d'AT (CAT) pour renforcer les approches de travail d'enrichissement des outils de mise en œuvre d'AT (guide méthodologique SNAT, élaboration LAT, PSAT, ATLAS AT, ONAT etc.)	
		- Échanges et suivi auprès du juriste du Cabinet du ministère de l'AT sur l'évolution sur l'élaboration des textes mettant en place le Conseil National de l'aménagement du territoire (CNAT)	
		- Suivi auprès des provinces et territoires les processus de rédaction des actes juridiques mettant en place les Conseils Provinciaux et Locaux d'Aménagement du Territoire (CPAT et CLAT) dans deux provinces pilotes.	
		- Production des notes d'analyse, contribution et de position sur le travail d'inventaire de capital forestier.	

o. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (et/ou contributions) du jalon
		- Organisation des conférences de presse, des cafés d'échanges, rencontres parlementaires avec les champions de l'AT au Parlement.	
		- Participation aux ateliers et travaux des taskforce sur l'AT.	
		- Suivi du processus d'arbitrage des conflits d'affectation des terres auprès du Premier Ministre, Gouverneur de Province, Autorité locale.	
		- Sous le lead de la CN, organiser des échanges et plaider auprès des Ministères sectoriels sur la centralisation et la publication de tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures)	
(2c, 2d, 2e, 2f et 2g)	2. Énergie		
		- Suivi du processus d'élaboration de la Politique nationale de l'énergie (PNE) auprès du ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité (MINRHE) et de la Primature.	
		- Participation et contributions aux activités du groupe de travail sur l'énergie durable	
		- Analyse des documents drafts du PNE pour formuler des contributions.	
		- Contributions à l'élaboration de l'acte juridique sur le mécanisme de coordination intersectorielle sur la question de l'énergie durable ; le cadre légal, réglementaire et fiscal du gaz de pétrole liquéfié (GPL) ; et le plan ou feuille de route d'augmentation de l'allocation et l'exécution du budget national du secteur énergie.	
		organiser des conférences de presse, des cafés d'échanges, et des rencontres de mise à jour avec les décideurs politiques du MINRHE	
(3i, 3j, 3k, 3l, 3m, 3n et 3o)	3. Agriculture		
		- Suivi auprès du ministère de l'Agriculture (MINAGRI) et de la Primature du processus de finalisation de la Politique agricole, de la prise de l'acte juridique mettant en place le Conseil consultatif national de l'agriculture (CCNA), de réflexion et de définition sur l'agriculture de taille intermédiaire, et d'élaboration du plan ou feuille de route d'augmentation de l'allocation et l'exécution du budget national du secteur agricole.	
		- Suivi, note d'analyse et de contribution à la cartographie du potentiel de production agricole durable.	
		organiser des conférences de presse, des cafés d'échanges, et des rencontres de mise à jour avec les décideurs politiques du MINAGRI.	
(4i, 4j, 4k, 4l, 4m, 4n, 4o, 4p, 4q, 4r, 4s, 4t, 4u, 4v, 4w et 4x)	4. Forêt		
		- Suivi et lobbying auprès du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ainsi que les agences d'exécution pour des progrès dans la revue légale des titres de concessions forestière de conservation, la	

o. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (et/ou contributions) du jalon
		définition des concepts de forêt dégradée (ainsi que leur identification) et les forêts de grande valeur et des tourbières, l'intégration du secteur forestière au processus ITIE et la publication sur son site internet de tous les contrats de concessions d'exploitation industrielle et de conservation, y compris les rapports d'audit, de revue et des missions d'observation.	
		-Triangulation des informations sur l'exhaustivité de publication de tous les contrats.	
		- Production d'une note d'analyse et de contribution à l'évaluation de l'efficacité du contrôle forestier et conduite des réflexions préalables sur l'observation indépendante mandatée et non-mandatée.	
		Finalisation et diffusion de la note de contribution et de positionnement sur la politique et le code forestier.	
		- Suivi du respect des exigences légales d'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles par le MEDD.	
		- Contributions, suivi et lobbying auprès du MEDD et des agences d'exécution des avancées du travail sur la programmation géographique, la signature de l'acte juridique de la levée du moratoire, le plan de protection effective des aires protégées existantes, adoption du guide de bonne pratique des CFCL, mise à jour des données de déforestation et de dégradation, soumission des Rapports biennaux actualisés (BUR), la mise en place et le fonctionnement des Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts, la révision de la CDN et la mise à jour du niveau d'émissions de référence des forêts.	
		organiser des conférences de presse, des cafés d'échanges, et des rencontres de mise à jour avec les décideurs politiques du MEDD.	
(5g, 5h, 5i et 5j)	5. Foncier		
		- Contribution, suivi et lobbying auprès du ministère des Affaires Foncières (MINAF), des agences d'exécution et du CONAREF des avancées sur la finalisation de la politique et la loi foncière, le Système d'informations foncières (SIF) et ses outils, et le respect des exigences légales dans les procédures d'attribution foncière.	
		- Production des notes d'analyse et de contribution sur la politique et la loi foncière.	
		Organiser des conférences de presse, des cafés d'échanges, et des rencontres de mise à jour avec les décideurs politiques du MINAF, les parlementaires et la Primature.	
(6d, 6e, 6f, 6g et 6h)	6. Normes des mines et hydrocarbures		
		- Travail de veille et d'alerte auprès du ministère des Hydrocarbures, Mines et Environnement pour assurer la mise en œuvre des obligations légales de réalisation des évaluations environnementales et sociales, le respect de l'interdiction de toute activité minière et d'hydrocarbures incompatible avec les objectifs de conservation dans les aires protégées, respect des conditions pour tout investissement minier et d'hydrocarbures dans la zone tampon d'aires protégées, et publication de tous les contrats de concessions de mines et hydrocarbures.	

o. Jalon	Intitulé du jalon	Décrire comment le projet entend contribuer à l'atteinte du jalon	Délais estimés pour l'atteinte (et/ou contributions) du jalon
		- Contributions et inputs au travail d'élaboration des normes REDD+ et d'analyse pour déterminer dans quelle mesure les titres miniers et des hydrocarbures chevauchent avec et/ou ont un impact sur les aires protégées, les Forêts de grande valeur et les tourbières.	
		organiser des conférences de presse, des cafés d'échanges, et des rencontres de mise à jour avec les décideurs politiques des hydrocarbures et autres parties prenantes.	
(7b, 7c, 7d, 7e, 7f, 7g et 7h)	7. Démographie		
		- Contribution, suivi et lobbying auprès des ministères de la Santé (MINSANTE) ; Plan, Budget ; Finances et du Genre, Famille et Enfants, et des agences d'exécution sur les progrès sur la redynamisation du Comité national de population (CONAPO), de l'actualisation et l'adoption de la politique nationale de population, du plan stratégique de planification familiale, et de la stratégie nationale de sensibilisation en santé sexuelle et reproductive ; et la redynamisation et le fonctionnement de la Coordination Nationale du Comité Technique Multisectoriel Permanent (CTMP)	
		- Élaboration d'une note de contribution à la politique nationale de population et au plan de plaidoyer d'augmentation de l'allocation et l'exécution du budget domestique à la planification familiale.	
		organiser des conférences de presse, des cafés d'échanges, et des rencontres de mise à jour avec les décideurs politiques du MINSANTE et autres parties prenantes.	

5. COHÉRENCE ET SYNERGIES AVEC LES PROJETS EXISTANTS

Cette section fournit des indications sur les initiatives similaires ou complémentaires en cours et prévues pertinentes dans le secteur, une brève description de leurs objectifs, leur localisation, la taille (budget), leur durée et comment ce projet va compléter leurs interventions et assurer une coordination cohérente et complémentaire avec celles-ci.

Tableau 4. Projets pertinents

Nom du projet	Agence(s) de mise en œuvre	Statut et période de mise en œuvre	Zone d'intervention	Montant des financements	Objectif(s) et résultats attendus	Pertinence pour des synergies	Description des modalités opérationnelles proposées pour des synergies pertinentes et efficaces
Projet pilote de renforcement des modalités et capacités de concertation de la société civile nationale vis-à-vis des enjeux de gouvernance forestière et de REDD+ en RDC	GTCR-R	1 année	Kinshasa ; Équateur, Maï-Ndombe et Province orientale	80 000 EUR	<p>Objectif Renforcer les modalités de concertation de la société civile nationale vis-à-vis des enjeux de gouvernance forestière en RDC</p> <p>Résultat 1 La production d'un Guide de concertation du GTCR-R ainsi qu'une note de positionnement du GTCR-R contenant des propositions d'orientations et des éléments techniques concrets pour renseigner ou nourrir le processus d'élaboration de la politique forestière.</p> <p>La révision future du Code Forestier en lien avec le processus actuel de révision et de mise en place du Conseil Consultatif National des Forêts (CCNF).</p>	Partenaires associés à la coordination du projet : FONAREDD, GIZ, PNUD, USFS, RainForest Norway	
Suivi des réformes nationales, notamment en matière d'aménagement du territoire, du foncier et des forêts, pour qu'elles consacrent la protection	GTCR-R	4 ans	Kinshasa ; Équateur, Maï-Ndombe et Province orientale et Nord-Kivu	105 400 EUR [Guy]	Les communautés locales et les populations autochtones participent activement à la mise en œuvre des projets et des différents programmes de	Mobiliser les groupes confessionnels et les peuples autochtones en faveur de la protection de la forêt tropicale humide dans le cadre de l'Initiative interreligieuse sur les forêts	

Nom du projet	Agence(s) de mise en œuvre	Statut et période de mise en œuvre	Zone d'intervention	Montant des financements	Objectif(s) et résultats attendus	Pertinence pour des synergies	Description des modalités opérationnelles proposées pour des synergies pertinentes et efficaces
de l'intégrité des forêts, des tourbières, de leurs biodiversités.					réformes en cours dans le processus REDD	tropicales humides - <i>Sessions de concertation avec les membres sur les bénéfiques et la participation des religieux dans les provinces</i>	
Observation Indépendante des Forêts	NORAD-WRI	2021-2025	Équateur et Kinshasa	500 000 USD	Renforcer la collaboration transfrontalière pour lutter contre l'exploitation forestière illégale dans le bassin du Congo	Soutenir la surveillance indépendante des forêts par le biais du portail en ligne sur le bois	
Programme d'appui à la société civile	PNUD	2017-2023	19 coordinations provinciales	2 000 000 USD	Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique 1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir	travaille déjà avec certains grands réseaux religieux tels que la Commission Environnement et Ressources Naturelles (CERN) de la CENCO/Église Catholique) et CARITAS. Cette ouverture s'étend à d'autres réseaux religieux (notamment le réseau protestant)	

6. GOUVERNANCE DU PROJET

Cette section décrit les modalités de réalisation du projet, y compris les rôles et responsabilités en matière de gestion, suivi et reportage, ainsi que le mécanisme de coordination entre les partenaires un organigramme de la structure de gestion est inclus dans la Figure 3).

Le projet sera régi par une structure de gestion claire et inclusive, composée de quatre principaux organes : le Comité de Pilotage (CdP), l'Unité de Gestion (CdG), l'Unité Financière-Administrative du CIFOR (UFA) le coordinateur du projet pur GTCR-R, et le Conseiller Technique Principal (CTP) du CIFOR. Chaque organe joue un rôle spécifique pour assurer la coordination, la gestion et l'atteinte des objectifs du projet. Le CIFOR, en tant que principal demandeur et responsable fiduciaire du projet, travaillera en très étroite collaboration avec le GTCR-R pour assurer la réalisation des objectifs du projet. Bien que le GTCR-R opère de manière indépendante pour atteindre ses objectifs, la consultation fréquente avec le CIFOR au sein de la UdG garantira une coordination efficace et harmonieuse.

a. Organes de Gouvernance et de Gestion, et ses Fonctionnes

Comité de Pilotage (CdP). Le CdP sera établie pour fournir une orientation stratégique, guider et conseiller le travail, et superviser la prise de décision pour s'assurer que le projet s'aligne sur les objectifs fixés et atténue les risques, ainsi que pour réorienter éventuellement la stratégie du projet en cas de changements dans la politique REDD+ nationale et internationale. Composé de représentants du FONAREDD, CIFOR, du GTCR-R, et d'organisations de la société civile et des gouvernements, le CdP se réunira tous les six mois pour évaluer les progrès et ajuster les stratégies en fonction des besoins. Le CdP suivra les lignes directrices de FONAREDD suivantes :

- 1) **Disponibilité des documents** : Les documents soumis à la revue du COPIL seront publiés/disponibles sur le Drive externe du CIFOR 14 jours avant la tenue du COPIL c ;
- 2) **Conformité/complétude des documents** : Les documents publiés/disponibles sur le Drive externe doivent être conformes ou complets par rapport aux canevas et lignes directrices du FONAREDD/CAFI ;
- 3) **Un Compte rendu des réunions du COPIL doit être partagé et présenter au prochain Copil**
(Voir les modifications dans la section)
- 4) **Les Secrétariats FONAREDD et CAFI seront systématiquement invités à participer aux réunions du CdP**, en qualité de membre pour le SE FONAREDD (avec voix délibérative) et de membre ex officio pour le Secrétariat CAFI (sans voix délibérative). Les secrétariats FONAREDD et CAFI sont parties prenantes du quorum du CdP.

Coordinateur du projet pour GTCR-R. Le coordinateur du GTCR-R, en coordination avec le CTP du CIFOR, jouera un rôle clé. Il sera responsable de la gestion opérationnelle quotidienne du projet, assurant la bonne allocation des ressources, la supervision du personnel et la mise en œuvre des activités du projet selon les directives du CdP. Le coordinateur du GTCR-R veillera à ce que toutes les activités respectent les normes et les procédures du GTCR-R tout en étant en ligne avec les stipulations du CIFOR. De plus, il collaborera étroitement avec le CTP pour identifier les besoins en formation et en développement de capacités au sein du GTCR-R.

Conseiller Technique Principal (CTP) du CIFOR. Le CTP, représentant du CIFOR, sera recruté pour le projet et sera responsable de la supervision technique du projet, localisé à Kinshasa. Il assurera une coordination étroite avec le GTCR-R et veillera à ce que toutes les opérations respectent les procédures et les standards du CIFOR, car c'est le CIFOR qui répond au donneur.

Le CTP facilitera également la formation du GTCR-R dans les domaines identifiés comme nécessitant un renforcement des capacités. Le CIFOR s'engage à former le GTCR-R dans les domaines où des lacunes ont été identifiées en consultation. Ces formations incluront, mais ne se limiteront pas à, la gestion de projet, les rapports financiers, la gestion des partenariats au sein de la base large d'ONG du GTCR-R, et les compétences en communication efficace. L'objectif est de renforcer les capacités du GTCR-R pour une participation active et efficace au projet.

Le coordinateur et le CTP s'assureront que les décisions de gestion du projet sont prises de manière collaborative.

Unité Financière-Administrative du CIFOR (UFA). La UFA, basée à Kinshasa, comprendra la coordinatrice du CIFOR Kinshasa, et du personnel administratif (1 personne) et financier (1 personne). Le personnel de la CUdG soutiendra les procédures financières et administratives du projet, en conformité avec les stipulations du CIFOR.

b. Gestion et exécution du projet

Au sein du CIFOR, ce projet relèvera de l'équipe thématique du CIFOR sur le changement climatique, la bioénergie et le développement à faibles émissions (CCE). Le projet fonctionnera donc au sein de la structure organisationnelle du CIFOR-ICRAF, en utilisant les voies hiérarchiques habituelles. Le chef de projet CIFOR rendra compte directement au chef d'équipe CCE du CIFOR, M. Christopher Martius, qui rend compte directement au directeur des opérations du CIFOR. Le personnel clé rendra compte à son tour directement au chef d'équipe. Le CTP jouera un rôle crucial en assurant la liaison entre le GTCR-R et l'équipe thématique du CIFOR.

Le CIFOR dispose de processus de gestion de projet solides qui garantissent la réalisation efficace des résultats convenus et, dans le contexte du produit P1, le CIFOR

identifiera les lacunes éventuelles et les besoins de formation, et transmettra toute capacité de gestion pertinente au GTCR-R (voir la description du P1).

C'est l'équipe de gestion et de coordination des programmes du CIFOR gère les accords de subvention avec les bailleurs de fonds afin d'assurer la conformité avec les exigences des bailleurs de fonds et des politiques du CIFOR. Notre système de gestion de projet gère les dossiers, les rapports et les autorisations relatifs aux projets. L'équipe financière du CIFOR gère les budgets au moyen du système comptable « SUN », qui utilise des codes budgétaires spécifiques pour chaque projet, ce qui permet une gestion financière et des rapports conformes aux exigences des bailleurs de fonds.

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités opérationnelles et de gouvernance du GTCR-R, en s'appuyant sur l'analyse des forces et des faiblesses décrite dans la section 3c, qui émane du GTCR-R lui-même. En conséquence, le CIFOR étudie la possibilité de confier progressivement au GTCR-R des responsabilités financières et décisionnelles accrues, en fonction des résultats du produit P1. Cela devrait faciliter un transfert transparent de l'autorité administrative et conférer des pouvoirs de décision étendus pendant toute la durée du projet.

Le GTCR-R sera engagé avec CIFOR par le biais d'un accord annuel, avec un plan de travail et un budget annuel clair. Cet accord clarifie des rôles et responsabilités de chaque partenaire et sera la base du transfert financier. L'accord décrit le budget, les produits livrables, les conditions de paiement, les rapports et le calendrier que le GTCR-R doit respecter pour les activités proposées dans le cadre de ce projet. Les conditions générales de l'accord comprennent des dispositions sur des sujets tels que les fonds et les investissements, les rapports et l'audit, l'assurance, la fiscalité, la propriété intellectuelle, les marchés publics, les garanties environnementales et sociales, la sécurité des données personnelles, et le règlement des litiges.

Le plan de travail et budget est revu conjointement tous les trois mois, afin de permettre des ajustements justifiés. Le CIFOR suivant ces procédures assurera un partenariat et un suivi intensifs, ce qui pourrait impliquer par exemple des visites sur le terrain par le personnel du GTCR-R et du CIFOR dans chacun des 19 bureaux provinciaux, des réunions hebdomadaires entre les responsables administratifs et financiers du Secrétariat du GTCR-R pour assurer le suivi des activités, de la planification financière et de l'établissement des rapports. Dans le cadre de cette collaboration entre un Centre de recherche internationale et une plateforme de la société civile nationale, le CIFOR souhaite travailler de manière très participative et inclusive avec le GTCR-R. Cette collaboration se fera dans le respect mutuel des normes de gestion du GTCR-R, du CIFOR et du CAFI-FONAREDD. Le CIFOR accorde une grande importance à cette approche participative et inclusive, qui permettra un enrichissement mutuel dans la mise en place du projet.

Au cours des trois premiers mois, le bureau du CIFOR pour ce projet sera mis en place, le chef de projet du CIFOR et le personnel administratif et financier seront recrutés, et

la première analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) du GTCR-R sera entreprise, ce qui aboutira à une évaluation claire des besoins qui informera le programme de travail pendant le reste du projet. De plus, au cours des trois premiers mois, des informations sur les activités, les positions et les besoins des membres du GTCR-R et des acteurs non-membres du GTCR-R seront collectées et serviront de base à ce programme de travail. Cette collecte d'informations pourrait être élargie pour inclure des évaluations lors d'une Assemblée générale du GTCR-R, si elles sont disponibles en temps voulu. À partir de cette phase, un plan de travail plus détaillé et étendu pourra être élaboré, avec des ajustements mineurs au plan lorsque cela s'avère nécessaire.

Le mécanisme d'appui et d'assurance qualité. Afin d'assurer la cohérence, la rigueur technique et le respect des délais, la coordination générale sera assurée par des experts possédant des compétences thématiques et géographiques (tels que Mme Stibniati Atmadja, Mme Elisabeth Garner, Mme. Anne Larson, M. Jean-Charles Rouge, M. Fabio Ricci), sous la supervision de M. Christopher Martius. Conformément à la mission du CIFOR, nous nous efforçons d'atteindre la parité hommes-femmes dans la direction de ce projet et de ses activités. Les conseillers scientifiques impliqués dans l'assurance qualité (M. Christopher Martius et autres) sont très respectés dans le domaine et participent activement dans des processus nationaux et internationaux influents relatifs à la gestion et à la conception de politiques REDD+. Toutes les activités de collecte de données et d'engagement des parties prenantes suivront la politique de sauvegarde et les procédures d'éthique de la recherche du CIFOR. Le CIFOR se conformera à toutes les législations, règlements et dispositions applicables à de tels projets en RDC et ailleurs.

La structure de mise en œuvre avec les partenaires locaux d'exécution. L'approche générale du CIFOR pour la mise en œuvre de cette consultation consiste à travailler en étroite collaboration avec l'équipe du GTCR-R à la conception et à la mise en œuvre des activités. Nous avons l'intention de consulter, par l'intermédiaire du GTCR-R, un large éventail de parties prenantes afin de définir leur position sur une série de sujets REDD+, sur la base des caractéristiques des forêts, des valeurs et des besoins des populations, et des menaces spécifiques, conformément aux priorités actuelles des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Cela inclut également des interactions avec d'autres initiatives existantes pertinentes pour la politique et la gestion REDD+ en RDC, telles que l'EFI, le PNUD, la FAO, les bailleurs de fonds et les ambassades concernées (tels que celles de la Norvège, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, etc.) et de nombreux autres partenaires.

Le déploiement sur le terrain. Nous proposons une phase de lancement de 3 à 4 mois. Cette phase servira à créer le Comité de Pilotage du projet, à convenir du mode interne de communication et de coordination, et à établir une compréhension plus précise et un accord sur la tâche, les contraintes et les objectifs. Les méthodes, les calendriers et les approches seront élaborés en étroite collaboration avec le GTCR-R



et en consultation avec les parties prenantes concernées au cours de cette phase de démarrage. Le soutien financier et administratif sera assuré par notre personnel hautement qualifié basé à Kinshasa, et des collègues basés dans nos sièges à Bogor (Indonésie) et à Yaoundé (Cameroun).

Modalités de consultation, coordination et collaboration. Le GTCRR dispose d'un guide concertation/consultation des acteurs de la société civile à tous le niveau qui sera utilisé dans le cadre de ce ce projet. (cfr guide joint). Les modalités de coordination du suivi du cadre programmatique CAFI-FONAREDD, et REDD+ plus généralement, entre le niveau central et provincial sera réalisée par des organisations lead des Groupe Thématiques existants qui sur la base de leur mandat, l'expertise, la couverture géographique et la légitimité des acteurs identifient les enjeux et produisent des notes qui à leurs tours sont soumis aux consultations et validations provinciales comme dernier niveau de recherche du consensus. Ceci est complété par plaidoyer axé sur le suivi de l'atteinte des jalons et suivi de proximité des programmes et investissements REDD+ (P3). Après la coordination nationale réunis un task force des leads des GT pour produire une note de plaidoyer, de position ou d'information la société civile.

c. Objectifs de cette structure de gestion

Cette structure de gestion est dessinée pour assurer une effective, efficace et inclusive gestion du projet, avec ces objectifs :

Gestion Professionnelle : Assurer une gestion professionnelle, inclusive et efficace du consortium.

- 1) Définition des Priorités : Fixer des priorités claires en fonction des objectifs et du budget, à travers un processus transparent et participatif, réévalué régulièrement.
- 2) Partenariats Efficaces : Gérer les partenariats avec la société civile, le gouvernement et les acteurs de la REDD+ de manière diplomatique et efficace.
- 3) Transparence Administrative : Garantir des processus administratifs et financiers transparents et adaptés aux circonstances du GTCR-R.
- 4) Communication Stratégique : Communiquer les activités et réalisations du projet de manière cohérente et stratégique.
- 5) Suivi-Évaluation : Contrôler et évaluer les activités du projet pour maximiser l'apprentissage et l'impact.
- 6) Gestion Financière : Assurer une gestion et un reporting financiers transparents, conformément aux règlements du PNUD.
- 7) Formation et Renforcement des Capacités

d. Capacités et expérience de l'organisation de mise en œuvre et de ses partenaires

Cette section fournit une description (i) du rôle et des responsabilités dans le projet et (ii) de l'expérience pertinente, des réussites et des capacités de l'agence et des partenaires de mise en œuvre du projet listés ci-dessus (gouvernement, ONG, organisations de la société civile, etc.) dans le pays (voir Tableau 3).

Rôles dans le projet

CIFOR

Les tâches du CIFOR comprendront la gestion et la supervision des activités ainsi que la supervision financière, l'assistance et le soutien techniques, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, le développement des capacités (organisationnelles et thématiques), la coordination avec les partenaires, les donateurs et les membres du comité de pilotage, la coordination entre les produits (P1-P3), le pilotage du produit 3 avec la fourniture d'une assistance technique et le suivi étroit des produits 1 et 2, les rapports du projet au FONAREDD et au CAFI, la garantie que le projet est mis en œuvre conformément aux politiques et procédures du FONAREDD, du CIFOR et du pays, et la garantie d'une communication régulière et transparente avec le GTCR-R concernant la mise en œuvre, les rapports et les produits du projet. CIFOR reçoit les fonds et organise le comité de pilotage, avec l'appui de GTCR-R.

GTCR-R

Le GTCR-R pilotera la mise en œuvre des Produits 1 et 2 tout en fournissant une assistance technique pour le Produit 3. Il sera également chargé de l'établissement des rapports de projet pour le CIFOR et l'État, en conformité avec les politiques et procédures du FONAREDD et du CIFOR. De plus, il contribuera à la gestion administrative et financière du projet et exploitera son réseau national pour soutenir les résultats de ce projet. Le GTCR-R assurera une communication régulière et transparente avec le CIFOR concernant la mise en œuvre, l'établissement de rapports et la réalisation du projet. Il s'engagera également avec la société civile et les autres parties prenantes, telles que les ONG d'autres secteurs, le secteur privé, les autres bailleurs de fonds et les agences gouvernementales. Enfin, il mettra en œuvre des activités au quotidien, en conformité avec les réglementations et politiques du CIFOR, du FONAREDD, du CAFI et de l'État, tout en respectant la culture et les pratiques locales.

Responsabilités dans le projet

En général, the GTCR-R gère les activités de chaque jour dans ce projet. CIFOR est la partie responsable aux bailleurs, et fournit au GTCR-R un permanent soutien technique, soutien de renforcement des capacités, et assistance avec les communications. Les deux parties mettent l'accent sur une collaboration équilibrée et respectueuse entre le CIFOR et le GTCR-R, en précisant les rôles tout en favorisant une approche coopérative et participative. Le contrat entre CIFOR et GTCR-R suivra les prochains principes, et sera effectué en usant un modèle de contrat standard du CIFOR, adapté aux nécessités de cette collaboration.

CIFOR:

1) Gestion Financière :

Le CIFOR est chargé de la gestion globale des fonds alloués par FONAREDD/CAFI. Cela comprend la réception, la distribution, et le suivi de l'utilisation des fonds. Le CIFOR procède au transfert des fonds nécessaires au GTCR-R, conformément au plan de travail et d'un budget annuel approuvés.

2) Supervision et Coordination :

Le CIFOR assure la convocation et l'organisation des réunions du Comité de Pilotage (CdP) tous les six mois. Il veille, en collaborant avec GTCR-R, à ce que les stratégies et activités du projet soient en adéquation avec les objectifs REDD+ et les politiques du FONAREDD. Le CIFOR est également responsable de la coordination avec les autres parties prenantes internationales.

3) Renforcement des Capacités :

Le CIFOR identifie les besoins en formation au sein du GTCR-R et met en œuvre des programmes de formation pour combler ces lacunes. Ces formations couvrent



des domaines essentiels tels que la gestion de projet, les rapports financiers, la gestion des partenariats, et la communication.

4) Suivi et Évaluation :

Le CIFOR supervise le suivi et l'évaluation des activités du projet, et élabore des rapports réguliers pour les donateurs (FONAREDD/CAFI). Il veille à ce que ces rapports reflètent fidèlement les progrès et répondent aux exigences des donateurs.

5) Support Technique :

Le CIFOR fournit un soutien technique continu au GTCR-R, notamment pour les aspects du projet nécessitant une expertise spécialisée.

GTCR-R:

1) Mise en Œuvre des Activités :

Le GTCR-R assure la gestion quotidienne des activités liées à ces produits, avec le soutien du CIFOR. Le GTCR-R est responsable de la mise en œuvre des activités liées aux Produits 1 et 2, notamment le renforcement interne et l'amélioration de l'influence de la société civile sur le REDD+. Il s'assure que toutes les activités sont conformes aux normes et procédures définies conjointement avec le CIFOR.

2) Gestion Administrative et Financière :

Le GTCR-R gère les ressources allouées de manière efficace et transparente, avec le soutien du CIFOR. Il prépare et soumet des rapports financiers réguliers, conformément aux exigences établies par les donateurs et de CIFOR.

3) Communication et Collaboration :

Le GTCR-R entretient une communication continue et transparente avec le CIFOR, partageant les progrès, les défis, et les besoins identifiés. Il collabore étroitement avec le CIFOR pour ajuster les stratégies selon l'évolution du projet. Cela inclut aussi la participation active aux réunions du Comité de Pilotage et la collaboration étroite avec le CTP pour assurer la cohérence des activités.

4) Engagement avec les Parties Prenantes :

Le GTCR-R travaille activement avec la société civile, les ONG, et autres parties prenantes locales pour appuyer les objectifs du projet. Il mobilise son réseau national pour renforcer l'efficacité des activités.

5) Respect des Normes et Politiques :

Le GTCR-R s'engage à respecter les politiques et procédures du CIFOR, du FONAREDD/CAFI, et de l'État dans la mise en œuvre des activités.

Responsabilités Mutuels

1) Supervision et Contrôle :

Le CIFOR et le GTCR-R travaillent en partenariat pour superviser les activités du projet, en s'assurant que toutes les actions prises respectent les objectifs fixés et sont conformes aux politiques des donateurs.

2) Accès à l'Information :

Le CIFOR et le GTCR-R partagent ouvertement les informations pertinentes pour la mise en œuvre du projet, incluant les rapports financiers, les documents de projet, et les résultats des activités de terrain.

3) Décision Stratégique :

Les décisions stratégiques concernant les ajustements du projet sont prises de manière collaborative entre le CIFOR et le GTCR-R, en consultation avec le CdP et en tenant compte des réalités locales et des besoins du projet.

4) Allocation des Ressources :

Le CIFOR assure que le GTCR-R reçoit les fonds et les ressources nécessaires, et en temps, pour la mise en œuvre des activités, tels que définis dans le plan de travail annuel. Ce processus est accompagné de discussions régulières pour ajuster le budget et les ressources en fonction des besoins émergents.

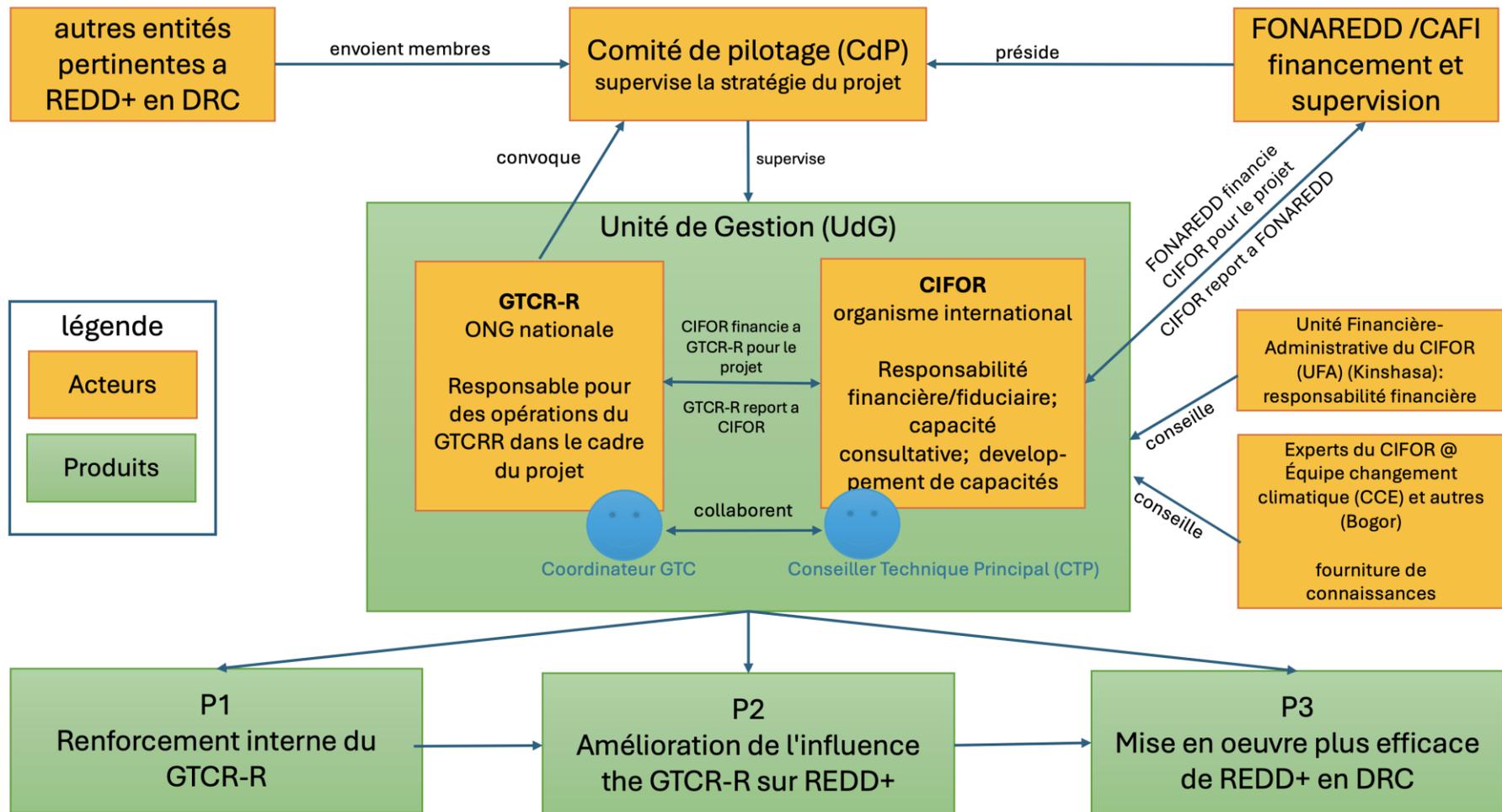


Figure 3. Organigramme du projet

Expérience pertinente

Le CIFOR a géré des projets de tailles et de niveaux de complexité variés. Les projets les plus similaires aux caractéristiques de cette mission sont résumés ci-dessous et dans le Tableau 5.

Le CIFOR fournit une assistance technique dans la conception et la mise en œuvre de politiques forestières et agroforestières à l'échelle mondiale. [L'Étude Comparative Mondiale du CIFOR sur la REDD+](#) a positionné le CIFOR comme un leader mondial dans l'évaluation de l'efficacité, de l'efficience et de l'équité des politiques et actions REDD + aux niveaux local, infranational, national et mondial. Les travaux actuels du CIFOR sur la gouvernance des paysages multifonctionnels (www.cifor.org/gml) ont joué un rôle déterminant dans l'acquisition de connaissances clés et la résolution des lacunes techniques et politiques liées à la gouvernance des forêts et des terres, au commerce des produits forestiers, à l'agro-industrie et au bois de chauffage. En outre, le CIFOR a contribué à la conception de politiques et de mesures qui favorisent les synergies entre le développement de la bioéconomie mondiale, la fourniture de services écosystémiques forestiers et la réduction de la pauvreté dans les forêts tropicales, en particulier celles du Brésil et de l'Indonésie. Depuis 2021, le CIFOR, dans le cadre de l'Étude comparative mondiale sur la REDD+, a organisé et facilité une série de dialogues science-politique au Brésil, en RDC, en Indonésie et au Pérou. Ces dialogues réunissent des acteurs de tous les secteurs gouvernementaux, de la société civile (y compris des représentants des communautés) et du secteur privé. Ces dialogues ont progressivement diffusé et validé les résultats de la recherche, grâce auxquels les scientifiques du CIFOR ont facilité la cocréation de connaissances avec les utilisateurs finaux potentiels et le dialogue pour proposer des solutions vers des politiques et des actions plus efficaces et équitables.

Le CIFOR travaille à plusieurs échelles et fonctions pour mieux comprendre et renforcer la gestion durable des forêts dans des contextes spécifiques et pour soutenir l'équité, la transparence, la responsabilité et la justice sociale. Par exemple, depuis 2008, le CIFOR mène des actions dans la Province de la Tshopo, et plus spécifiquement dans le Paysage de Yangambi, avec une série de projets [par ex. [REFORCO](#) (Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité en République démocratique du Congo, Forêts et le Changement Climatique au Congo (FCCC), la Formation, la Recherche, l'Environnement à Tshopo (FORETS), les Nouveaux Paysages du Congo (NPC), Centre scientifique de Yangambi (YPS)], visant l'amélioration de la gouvernance économique des ressources naturelles, y compris avec un appui direct aux petites et moyennes entreprises (PME), la gestion durable des aires protégées, la préservation de la biodiversité de la RDC et la formation, tant au niveau académique (par ex. UNIKIS) qu'au niveau technique (par ex. gouvernement national et provincial, INERA, etc.). En se concentrant sur la capacité du pays, ces actions contribuent à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, à la gestion durable des aires protégées et à la préservation de la biodiversité en RDC. Depuis 2017, avec le programme FORETS dans le paysage de Yangambi, le CIFOR est passé davantage en mode pilotage, avec une recherche-action menée dans un paysage d'un million d'hectare pour deux millions d'habitants dans la province de la Tshopo.

Tableau 5. Projets/programmes pertinents du CIFOR en RDC

Intitulé/budget/source	Brève description	Domaines visés
<p>GCS-REDD+ (Global Comparative Study of REDD+) GCS-REDD+ (Étude comparative mondiale sur la REDD+)</p> <p>Environ 30 millions USD</p> <p>Programme norvégien NICFI, IKI, USAID, Commission européenne, etc.</p>	<p>Ce projet soutient les pays engagés dans le processus REDD+ en fournissant des connaissances, des outils et des analyses qui permettent aux acteurs nationaux de prendre des décisions éclairées pour une conception et une mise en œuvre efficaces et équitables des politiques REDD+. Le projet travaille depuis 2009 avec des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans plus de 15 pays REDD+ et dans le monde entier, notamment en RDC. Le projet propose des formations et un développement des capacités à tous les acteurs travaillant dans le domaine de la REDD+.</p>	<p>Amélioration des capacités, développement forestier et des infrastructures, recherche-action</p>
<p>REFORCO (Appui à la politique Nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité en République démocratique du Congo)</p> <p>5,7 millions USD</p> <p>Commission européenne</p>	<p>Ce projet vise à améliorer la gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité de la RDC. Plus spécifiquement, il cherche à améliorer la capacité de gestion des écosystèmes en initiant des actions de conservation pour les quatre aires protégées les plus représentatives de la biodiversité du pays. Pour y parvenir, REFORCO apporte un soutien aux institutions de formation forestière en RDC, notamment à travers un soutien à la formation et à la recherche forestière à l'Université de Kisangani (UNIKIS). En se concentrant sur la capacité du pays, le projet contribue à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, à la gestion durable des aires protégées et à la préservation de la biodiversité en RDC.</p>	<p>Amélioration des capacités, développement rural et des infrastructures, recherche-action</p>

Intitulé/budget/source	Brève description	Domaines visés
<p>FORÊTS (Formation, Recherche et Environnement dans la Tshopo)</p> <p>US\$ 28,9 millions</p> <p>Commission européenne</p>	<p>Ce projet est conçu comme une contribution substantielle au développement intégré du paysage, y compris la réserve de biosphère de Yangambi en RDC. Il se concentre sur la conservation et l'amélioration de la biodiversité et des services écosystémiques afin de contribuer au développement durable des populations locales. Les activités définies sur l'axe Yangambi-Kisangani dans la province de la Tshopo concernent non seulement l'appui aux communautés locales par la sensibilisation, la vulgarisation et l'encadrement, mais aussi le renforcement des ressources humaines nationales, notamment à travers des cours formels à l'Université de Kisangani. Le programme FORÊTS vise à saisir une gamme d'opportunités de développement socio-économique dans un paysage d'environ un million hectares et affectant directement ou indirectement une population rurale et urbaine d'environ deux millions de personnes.</p>	<p>Amélioration des capacités, développement rural et des infrastructures, recherche-action, incubation d'entreprise et d'associations, amélioration de la gouvernance du paysage et du processus d'aménagement territorial</p>

7. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le document de projet aborde des questions conflictuelles telles que l'expansion de la base représentative, les mécanismes d'arbitrage des orientations et la gestion des prises de position sur divers sujets dans des délais très serrés, comme requis par la participation aux Comités Techniques du FONAREDD, par exemple. Il est nécessaire que l'élaboration du document de projet soit précédée de consultations avec les parties prenantes, tout en tenant compte du travail de consultation déjà effectué par EFI. Les parties prenantes incluent, au minimum, le Secrétariat Exécutif du GTCR-R, les groupes et réseaux non intégrés, au moins une antenne, ainsi que les principaux acteurs de la société civile les plus impliqués dans la participation au réseau, mais aussi en mesure de critiquer celui-ci et de suggérer des pistes d'amélioration. Un atelier participatif sera organisé pour valider le diagnostic et les orientations principales, idéalement en présence d'EFI.

Ce projet conjoint CIFOR-GTCR-R vise à renforcer l'inclusivité et le fonctionnement institutionnel de la société civile en RDC, notamment en élargissant sa base et en améliorant sa capacité à agir aux niveaux local, provincial et national. L'activité principale de ce projet est un atelier qui aura lieu au cours des 6 premiers mois, servant de base pour les 2,5 prochaines années de mise en œuvre.

L'atelier abordera les problématiques liées à l'extension de la base de la société civile, en identifiant les forces et les faiblesses du contexte organisationnel en dehors du GTCR-R. Il permettra également d'examiner l'émergence d'autres réseaux, y compris ceux représentant les peuples autochtones. Une analyse initiale détaillée sera menée dans les 3 premiers mois pour évaluer les forces et les faiblesses du contexte organisationnel.

Une partie de l'étude de faisabilité consistera à élaborer un tableau associant le diagnostic des recommandations et des préconisations pour corriger les faiblesses identifiées. Ce processus, basé sur une théorie du changement, tiendra compte des orientations de l'Assemblée générale du GTCR-R ainsi que des diagnostics et recommandations formulés par EFI. Il visera en particulier à améliorer la structuration des débats et du Bureau du Secrétariat Général, favorisant ainsi une approche collégiale dans le respect des normes de gestion.

a. Gouvernement

Au niveau du gouvernement deux Ministères ont principalement la charge de la mise en œuvre de ce projet : le ministère de l'Environnement (questions environnementales et REDD+) et le ministère des Finances (structures fiduciaires recevant les financements dans le cadre de CAFI).

- 1) Le ministère des Finances, en tant qu'organisation gouvernementale de coordination, mandatée pour assurer au nom du gouvernement l'entière responsabilité programmatique et financière des activités mises en œuvre par les entités nationales, ainsi que la supervision globale et la promotion de la transparence de la mise en œuvre du portefeuille du Fonds.
- 2) Le ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) qui est mandaté pour coordonner la planification, la programmation, le développement et la mise en œuvre des activités du Fonds au nom du gouvernement, promouvoir la participation de l'ensemble du Gouvernement et des parties prenantes, et assurer que les propositions financées répondent aux exigences de qualités techniques, sont alignées avec la Stratégie Nationale REDD+ et conformes aux standards sociaux et environnementaux.

b. Bailleurs de fonds et partenaires de développement

Le projet actuel est financé par la CAFI à travers le PNUD, qui joue un rôle prépondérant dans le processus de financement multilatéral. Cependant, étant donné la diversité des intervenants impliqués dans le processus REDD+, des interactions seront envisagées avec les structures précédentes relevant de l'ONUREDD+ (FAO, BM,

PNUE), qui sont également actives dans le processus REDD+ en RDC. De plus, des échanges auront lieu avec toutes les autres structures bilatérales et multilatérales afin de mieux représenter les intérêts de la société civile et de remonter les préoccupations des groupes vulnérables, tels que les peuples autochtones.

Les organisations internationales participantes, les agences bilatérales de développement et les ONG internationales impliquées dans le renforcement des capacités et la mise en œuvre des projets financés par le Fonds seront sollicitées.

Les contributeurs impliqués dans le financement, ainsi que ceux participant à la formulation des orientations stratégiques, à l'établissement de partenariats et à la surveillance du portefeuille du Fonds seront également consultés.

Le Bureau MPTF du PNUD agira en tant qu'agent administratif, chargé de gérer le Fonds de manière transparente et responsable.

c. Société civile

Le projet est mis en place en collaboration avec et pour la société civile, qui occupe donc une place centrale dans le projet. Cependant, étant donné que le GTCR-R est la plateforme ayant des objectifs en matière de gestion durable, au-delà de cette plateforme qui constitue le noyau dur, la mobilisation concernera plusieurs catégories d'acteurs non étatiques.

Nous attachons également une grande importance à mobiliser, dans le cadre des activités et/ou des partenariats opportuns, les sociétés civiles internationales, dont certaines ont travaillé aux côtés du GTCR-R pendant plusieurs années. Leurs expériences peuvent être d'une grande valeur pour la mise en œuvre de ce projet.

Le projet envisage des collaborations significatives, notamment les réseaux des peuples autochtones, des jeunes, et des femmes tels que REPALF, DGPA, CEFLEDD, DYJEDD et ANAPAC, CONATC RDC et avec OSC internationaux comme EFI. Cette collaboration revêt une importance particulière, EFI ayant déjà réalisé une grande partie des diagnostics et élaboré de manière participative des recommandations pour d'éventuelles améliorations. Ainsi, EFI est un partenaire clé du CIFOR dans la fourniture d'un soutien au GTCR-R.

Le GTCR-R mènera des activités avec des membres et des non-membres selon des groupes thématiques liés aux piliers de la Loi, qui sont animés par les organisations (par exemple, APEM, OGF, CONGOWATCH, CTIDD, CORAP, CONAPAC, CAGDFT, etc.) selon leurs expertises, disponibilités et de manière inclusive et participative. Ces groupes de travail sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6. Les groupes de travail GTCR-R liée à chaque pilier de Loi

Piliers et jalons politiques de Loi	Activités à mener par les groupes thématiques du GTCR-R et autres non-membres pour faciliter l'atteinte des jalons
1. Aménagement du territoire	Groupe thématique sur l'aménagement du territoire (AT) du GTCR-R (Lead : CITDD)
2. Énergie	Groupe thématique sur Energie en partenariat avec le CORAP (MoU)
3. Agriculture	Groupe thématique sur l'agriculture (Lead : APEM en partenariat (MoU) avec CONAPAC)
4. Forêt	Groupe thématique forêts et environnement (Lead : OGF)
5. Foncier	Groupe thématique sur le foncier du GTCR-R (Lead : Congo Watch et CFLEDD)
6. Normes des mines et hydrocarbures	Groupe thématique sur les mines du GTCR-R (Lead : OCEAN ET OU CEDDRE)
7. Démographie	Coordination nationale du GTCR-R en partenariat (MoU) avec Association pour le Bien-Etre Familial/Naissances Désirables (ABEF-ND)
8. Gouvernance et mobilisation des ressources	GTCR-R, ANAPAC REPALEF

d. Secteur privé

Dans le cadre du projet, les acteurs privés du secteur forestier feront l'objet d'attention et de prises de contact afin de s'assurer que leurs investissements respectent la protection de l'environnement et des populations. Leur mobilisation sera donc opportune en fonction des circonstances de la mise en place du projet.

e. Organisation d'éducation et/ou de recherche

Dans son souci d'ouverture, le CIFOR souhaite mobiliser les acteurs qui s'intéressent à l'implication de la société civile dans le cadre de la REDD+. Toute autre organisation et/ou type d'organisation autres que celles mentionnées plus haut sera, de manière circonstancielle, la bienvenue dans le cadre de ce projet. Nous mettons l'accent sur ceux qui peuvent organiser des conférences et/ou des événements parallèles (pendant les COP) durant lesquels la société civile peut prendre la parole. Ces activités seront menées en partenariat avec les principales parties prenantes tels que INERA, ERAIFT et IFA), les universités (telles que les Universités de Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi) et leur homologue internationales (Université du Nord, centre de recherche Internationale) dont les activités peuvent porter sur la manière dont la société civile est active et/ou prise en compte dans le cadre du processus REDD+. Cet

intérêt concerne aussi bien ce qui se fait au niveau infranational, national, régional (COMIFAC, CBFP, etc.), qu'international (comme les COP Climat).

8. GESTION DES RISQUES ET DES SAUVEGARDES

a. Risques et mesures d'atténuation

Présenter dans la matrice ci-dessus les principaux risques qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet, leur probabilité, leur degré, et les stratégies de gestion de ces risques, y inclus la répartition des responsabilités pour la gestion et/ou l'atténuation des risques. Inclure les considérations liées à la protection des individus engagés dans le projet, à la base et à des niveaux élevés de visibilité.

Les risques identifiés au travers des évaluations HACT (Approche harmonisée des transferts d'espèces), SEAH & SES ainsi que les mesures d'atténuation associées doivent être intégrés dans le document de projet. L'atténuation des risques ainsi que leur suivi ne se font pas sans coûts. Par conséquent, pour toute mesure d'atténuation des risques identifiée et les rapports associés, les activités et les coûts associés doivent être soit inclus dans le document de projet (stratégie et budget), soit ils seront à la charge de l'agence.

Tableau 7. Matrice de gestion des risques liés aux projets

Risques	Niveau de risque : Très élevé Haut Moyen Bas (Probabilité x impact)	Vraisemblance : Presque certain – 5 Probable – 4 Possible – 3 Peu probable – 2 Rare – 1	Impact : Extrême – 5 Majeur – 4 Modéré – 3 Mineur – 2 Insignifiant – 1	Mesures d'atténuation	Unité/personne responsable
Risques socio-environnementaux					
Atteinte à la réputation du centre – Impact environnemental et social négatif dû aux opérations du CIFOR-ICRAF	Moyen	2	3	Mécanisme de dénonciation Politique en matière d'inconduite dans la recherche Politique de sauvegarde environnementale et sociale Formation de sensibilisation du personnel Politique d'engagement du secteur privé et diligence raisonnable	DG et ILT
Risques politiques et réglementaires					
Le projet dépend de partenariats – nous n'avons pas de légalité (propre) en RDC et nous dépendons de l'IITA.	Haut	5	2	Collaboration très étroite avec l'IITA sur toutes les questions juridiques et réglementaires Évaluation des 10 piliers, y compris la DD sur les partenaires // En janvier 2023, a également reçu l'accréditation CAFI/PNUE Suivi régulier des solutions alternatives	Coordinateur pays/Directeurs du projet/Responsables (CIFOR)
Risques financiers					
Gestion financière inefficace	Haut	3	3	Évaluation du pilier CE // Accréditation CAFI-PNUE Matrice d'autorisation – Audits internes et externes – Rapports périodiques – Outils de reporting – Politique de voyage – Évaluation des capacités financières des partenaires – Assurances – Gestion des actifs Focus sur RM – Gestion des comptes clients / comptes fournisseurs	Directeur, Services généraux/ Chefs, Finance
Risques opérationnels (y inclus sur les processus et capacités d'adaptation du projet) et stratégiques (dont réputationnels)					

Risques	Niveau de risque : Très élevé Haut Moyen Bas (Probabilité x impact)	Vraisemblance : Presque certain – 5 Probable – 4 Possible – 3 Peu probable – 2 Rare – 1	Impact : Extrême – 5 Majeur – 4 Modéré – 3 Mineur – 2 Insignifiant – 1	Mesures d'atténuation	Unité/personne responsable
Échec de la mise en œuvre des opérations/activités, tant pour le CIFOR-ICRAF que pour les partenaires.	Haut	3	3	<p>Les contrôles les plus importants en place concernent les procédures financières et budgétaires, qui nécessitent une extrême prudence et des vérifications. Ils sont adaptés à la RDC et s'appuient sur de nombreuses années d'expérience dans le pays.</p> <p>Plan de communication ad hoc intégré dans tous les projets et vérifié par le coordinateur national.</p> <p>Maintenir des réunions bilatérales et multilatérales régulières avec divers bailleurs de fonds actuels et potentiels pour expliquer plus en détail le modus operandi du CIFOR-ICRAF en RDC.</p>	Directeurs Généraux (Coordinateur pays et Pis)
Une gestion du personnel inefficace	Moyen	2	3	<p>La structure organisationnelle est régulièrement vérifiée et révisée si nécessaire, en gardant à l'esprit les activités actuelles et futures soutenues par les bailleurs de fonds, mais aussi les diverses incertitudes quant à l'afflux de fonds privés (qui en sont encore à leurs débuts).</p> <p>Plusieurs niveaux de supervision étroite sont en place pour le personnel subalterne sur le terrain. Compte tenu de la complexité des activités dans certains domaines et de la difficulté du lieu de travail, les talents sont davantage cultivés localement que recherchés à l'extérieur.</p>	Coordinateur pays/Directeur de projet/Responsable, gestionnaires du personnel, RH
Risques organisationnels (y compris les risques fiduciaires)					

Risques	Niveau de risque : Très élevé Haut Moyen Bas (Probabilité x impact)	Vraisemblance : Presque certain – 5 Probable – 4 Possible – 3 Peu probable – 2 Rare – 1	Impact : Extrême – 5 Majeur – 4 Modéré – 3 Mineur – 2 Insignifiant – 1	Mesures d'atténuation	Unité/personne responsable
Incapacité à démontrer les preuves et l'impact de la recherche.	Moyen	2	3	Politique de gestion des données de recherche // Systèmes de suivi et d'évaluation spécifiques au projet en place, avec des contrôles réguliers du cadre logique et des indicateurs de résultats escomptés. Évaluation des capacités des partenaires avant de les engager. Des TdC solides et régulièrement mises à jour avec un système de S&E, en plus du système de S&E imposé par les bailleurs de fonds. Engagement actif et régulier avec tous les niveaux de gouvernement local, régional et national, afin d'aligner l'approche nationale et celle des projets sur les questions émergentes en cours.	Directeur scientifique // Responsables du projet // Coordinateur pays
Incapacité à protéger la propriété intellectuelle (PI) • Mauvaise gestion du savoir	Bas	2	2	Défaut de protection de la propriété intellectuelle (PI) – Mauvaise gestion des connaissances	Directeur scientifique // Responsables du projet // Coordinateur pays
Sureté et sécurité					
Risques généraux liés au pays (instabilité politique, pandémies, mauvaises conditions de voyage, etc.)	Haut	4	3	Manuel de procédures régulièrement mis à jour et largement basé sur celui du CIFOR. Des mises à jour régulières des procédures de l'IITA, dans le cadre desquelles notre personnel est couvert jusqu'à la signature de l'accord d'accueil, sont également effectuées.	Coordinateur pays/Directeurs du projet /Responsables (CIFOR)

Risques	Niveau de risque : Très élevé Haut Moyen Bas (Probabilité x impact)	Vraisemblance : Presque certain – 5 Probable – 4 Possible – 3 Peu probable – 2 Rare – 1	Impact : Extrême – 5 Majeur – 4 Modéré – 3 Mineur – 2 Insignifiant – 1	Mesures d'atténuation	Unité/personne responsable
				Mises à jour régulières de la logistique des voyages, des audits internes, de la planification alternative et/ou des méthodes de voyage. Manuel de procédures. Délégation d'autorité pour les situations urgentes et mises à jour hebdomadaires avec l'équipe basée en RDC.	
Impossibilité d'effectuer des recherches dans des lieux où existent des conflits et des restrictions – Gestion inadéquate de la continuité des activités – Perte ou endommagement des biens ou des actifs du centre – Violation des normes de santé et de sécurité de l'organisation	Haut	3	3	Analyse de l'environnement (politique) par unité de protocole SOS International : signes d'alerte précoce Procédures d'urgence en place – politiques d'évacuation du personnel et assurance Politique relative au plan de continuité des activités (PCA) Politique en matière de trésorerie et d'immobilisations Sauvegarde et restauration adéquates des systèmes Politique et lignes directrices en matière de sûreté et de sécurité du personnel – lien avec la formation du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS)	Director, Services généraux/ Chef des opérations/ Responsable de la sécurité

La méthodologie de gestion des risques est décrite dans le tableau ci-dessous, où le niveau de risque est mesuré comme le produit de la probabilité et des conséquences.

Tableau 8. Méthodologie de gestion des risques

Likelihood	Occurrence	Frequency	Consequence	Result
Very Likely	The event is expected to occur in most circumstances	Twice a month or more frequently	Extreme	An event leading to massive or irreparable damage or disruption
Likely	The event will probably occur in most circumstances	Once every two months or more frequently	Major	An event leading to critical damage or disruption
Possibly	The event might occur at some time	Once a year or more frequently	Moderate	An event leading to serious damage or disruption
Unlikely	The event could occur at some time	Once every three years or more frequently	Minor	An event leading to some degree of damage or disruption
Rare	The event may occur in exceptional circumstances	Once every seven years or more frequently	Insignificant	An event leading to limited damage or disruption

Level of risk	Result
Very High	Immediate action required by executive management. Mitigation activities/treatment options are mandatory to reduce likelihood and/or consequence. Risk cannot be accepted unless this occurs.
High	Immediate action required by senior/ executive management. Mitigation activities/treatment options are mandatory to reduce likelihood and/or consequence. Monitoring strategy to be implemented by Risk Owner.
Medium	Senior Management attention required. Mitigation activities/ treatment options are undertaken to reduce likelihood and/or consequence. Monitoring strategy to be implemented by Risk Owner.
Low	Management attention required. Specified ownership of risk. Mitigation activities/treatment options are recommended to reduce likelihood and/or consequence. Implementation of monitoring strategy by risk owner is recommended.

	Consequences				
Likelihood	Insignificant (1)	Minor (2)	Moderate (3)	Major (4)	Extreme (5)
Very likely (5)	Medium (5)	High (10)	High (15)	Very High (20)	Very High (25)
Likely (4)	Medium (4)	Medium (8)	High (12)	High (16)	Very High (20)
Possible (3)	Low (3)	Medium (6)	High (9)	High (12)	High (15)
Unlikely (2)	Low (2)	Low (4)	Medium (6)	Medium (8)	High (10)
Rare (1)	Low (1)	Low (3)	Medium (3)	Medium (4)	High (5)

b. Sauvegardes

En ce qui concerne les opérations, le personnel et les projets du CIFOR se conforment à des politiques et des normes internes pour s'assurer que toutes les opérations sont conformes aux règles et aux attentes des bailleurs de fonds. Ces politiques reflètent l'engagement institutionnel de la CIFOR à :

- 1) Code de Conduite
- 2) Prévention et protection contre l'exploitation et les abus sexuels
- 3) Protection des enfants et des adultes à risque
- 4) Lutte contre le harcèlement moral et sexuel
- 5) Lutte contre la corruption, les pratiques de corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- 6) Gestion des risques environnementaux et sociaux
- 7) Éthique de la recherche
- 8) Libre accès aux publications
- 9) Compensation carbone (en cours de développement)
- 10) Protection des données personnelles (conforme au RGPD)

En cas de financement par CAFI, nous nous engageons à mettre en œuvre le projet-cible financé par CAFI en conformité avec les **Normes Environnementales et Sociales (NES) du PNUD** en mettant en œuvre les procédures, les outils et les mesures de gestion, évaluation et contrôle tel qu'exigé par ces NES.

En apposant notre signature ci-dessous, nous déclarons également que nous connaissons les implications de cet engagement, et que nous nous assurerons que nos équipes sont et seront familiarisées et formées à l'égard des NES du PNUD et du Système d'Information sur les Sauvegardes de la RDC et de l'application de leurs outils.

Ensuite, nous nous engageons – si notre candidature est retenue par CAFI et le Gouvernement de la RDC – à compléter le **formulaire relatif à la Procédure de Diagnostic Environnemental et Social (PDES) du PNUD** et à joindre celui-ci à notre document de projet/programme (voir **Annexe 2**).

i. Intégration de la dimension genre

La réussite de ce projet et du travail du CIFOR-ICRAF repose sur une analyse et un plan d'action participatifs en matière d'égalité de genre. La méthodologie et l'approche du CIFOR-ICRAF pour réussir la transformation et intégrer la dimension de genre dans l'ensemble de ses activités comprennent les étapes suivantes :

- a) L'inventaire des données existantes collectées concernant les expériences multiples et croisées d'inégalités liées à l'exécution du programme et au contexte culturel général.
- b) Le développement d'une méthodologie d'analyse de genre réactive et adaptative qui s'appuie sur les informations collectées lors de discussions avec les principales parties prenantes et les responsables de la mise en œuvre du programme afin d'identifier les obstacles que le projet peut surmonter ainsi que ceux qui sont extérieurs au champ d'application du projet et qui doivent être pris en compte.
- c) L'examen et la révision des activités, des approches, du suivi et des enseignements du programme afin de garantir l'inclusion sociale pour atteindre l'égalité de genre et minimiser les préjudices et l'exploitation.

L'analyse de genre abordera et les résultats seront intégrés dans tous les lots de travail, en identifiant le travail et les efforts existants qui ont contribué à l'égalité de genre et en révisant les approches qui ne l'ont pas pleinement fait. L'analyse de genre et le plan d'action seront exécutés et développés au cours des deux premiers trimestres du projet en l'absence d'une période de pré-proposition. Plus de détails sont inclus dans l'Annexe 2 : Analyse et plan d'action genre.

ii. Lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels

Politique de sauvegarde du CIFOR-ICRAF — La politique de sauvegarde décrit les mécanismes détaillés de signalement des cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels et la manière dont ils garantiront que les cas de cette nature reçus sur la base d'allégations crédibles feront l'objet d'une enquête et seront documentés dans les rapports d'avancement pertinents.

Le CIFOR-ICRAF ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, les fautes professionnelles, y compris le harcèlement, l'exploitation et/ou l'abus d'enfants et d'adultes à risque, ou tout autre type d'abus parmi le personnel, les membres du Conseil d'administration, les stagiaires, les étudiants, les consultants et les autres parties prenantes. **La politique de sauvegarde du CIFOR-ICRAF** comporte trois volets : la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, la protection des enfants et des adultes à risque, et la protection contre le harcèlement moral et sexuel.

L'approche du CIFOR-ICRAF en matière de sauvegarde consiste à minimiser le risque de préjudice, d'exploitation ou de maltraitance des enfants et des adultes à risque par le personnel, les opérations et les activités du programme. Elle inclut le signalement aux autorités compétentes (police, Département des enquêtes criminelles, etc.) de toute inquiétude concernant un enfant ou un adulte au sein des communautés dans lesquelles nous travaillons. Cette

politique s'attache à traiter ces risques en élaborant des normes et des mesures d'atténuation afin de cibler et de réduire, voire d'éliminer, le risque résiduel.

Mesures de sauvegarde de Cancún

Tableau 9. Mesures de sauvegarde de Cancún

Sauvegarde de Cancún	Prise en compte dans la mise en œuvre du projet	Description des mesures de suivi-évaluation spécifiques
Complémentarité et compatibilité avec les objectifs des projets forestiers nationaux et les accords internationaux	Non disponible	Non disponible
Transparence et efficacité des structures de gouvernance	Oui – particulièrement en ce qui concerne la gouvernance interne du GTCR-R	Co-développer un outil d'autocontrôle destiné à être utilisé annuellement par le GTCR-R
Respect des connaissances et des droits des peuples autochtones	Non disponible	
Participation intégrale et effective des parties prenantes, en particulier des peuples autochtones et des communautés locales	Oui – dans tous les ateliers et plateformes multipartites, assurance d'une participation effective et équitable des peuples autochtones et des communautés locales	Formulaires d'évaluation des ateliers
Compatibilité des activités avec la préservation des forêts naturelles, de la biodiversité et des services écosystémiques/mise en place d'activités permettant des bénéfices socioéconomiques	Non disponible	
Mesures visant à prendre en compte les risques d'inversion	Non disponible	
Mesures pour réduire les déplacements d'émission	Non disponible	

iii. Gestion des plaintes

Décrivez ou fournissez un lien vers le mécanisme de gestion des plaintes de votre organisation.

La **procédure de dénonciation du CIFOR-ICRAF** est destinée à être utilisée pour des questions sérieuses et sensibles. Les préoccupations sérieuses relatives à l'information financière, aux comportements contraires à l'éthique ou illégaux doivent être signalées de l'une ou l'autre des manières suivantes :

- a) Site web : Portail de signalement anonyme CIFOR-ICRAF
- b) États-Unis et Canada anglophones : 833-680-0004 (non disponible depuis le Mexique)
- c) États-Unis et Canada hispanophones : 800-216-12884 (non disponible depuis le Mexique) 800-216-1288
- d) Canada francophone : 855-725-0002
- e) Mexique hispanophone : 01-800-681-5340
- f) Personnel en dehors de l'Amérique du Nord : 833-680-0004 (voir les instructions de numérotation ci jointes)
- g) Courrier électronique : reports@lighthouse-services.com (le rapport doit être accompagné de la mention CIFOR-ICRAF)
- h) Fax pour les documents écrits : 215-689-3885 (joindre le CIFOR-ICRAF au rapport)

Le dénonciateur aura la possibilité de rester anonyme, s'il le souhaite. Veuillez noter que les informations que vous fournissez peuvent servir de base à une enquête interne et/ou externe sur le problème que vous signalez et que votre anonymat sera protégé dans la mesure où la loi le permet. Toutefois, votre identité peut être révélée au cours de l'enquête grâce aux informations que vous avez fournies. Les rapports peuvent ou non faire l'objet d'une enquête à la seule discrétion du CIFOR-ICRAF.

Sensibilisation au mécanisme de règlement des griefs — Les griefs, les communications externes et les mesures prises font partie des processus de coordination de la gestion des projets du CIFOR-ICRAF, y compris le démarrage, le suivi et la clôture des projets. En intégrant ces exigences dans ces processus, le projet garantira, tout au long de sa mise en œuvre, que toutes les parties prenantes, y compris le personnel du CIFOR-ICRAF et des partenaires, ainsi que les communautés locales, sont au courant du mécanisme de plainte et y ont accès.

Traitement du rapport — Les mesures prises dépendront de la nature du problème. Les directeurs généraux du CIFOR et de l'ICRAF reçoivent une copie de chaque rapport et des rapports de suivi sur les mesures prises par le CIFOR et l'ICRAF. Des enquêtes initiales seront menées afin de déterminer si une enquête est appropriée et la forme qu'elle devrait prendre. Certains problèmes peuvent être résolus par une action convenue sans qu'il soit nécessaire de procéder à une enquête. Qu'elle soit signalée directement au personnel du CIFOR-ICRAF ou par l'intermédiaire de la ligne d'assistance téléphonique, la personne qui soumet un rapport aura la possibilité de bénéficier d'un suivi de son problème :

- a) d'une reconnaissance de la réception du problème
- b) en indiquant la manière dont la question sera traitée
- c) en lui donnant une estimation du temps nécessaire pour obtenir une réponse définitive ;
- d) leur dire si des enquêtes initiales ont été menées ;
- e) lui dire si des enquêtes complémentaires seront menées et, si ce n'est pas le cas, en expliquer les raisons.

Le nombre de contacts entre la personne qui soumet un rapport et l'organisme chargé de l'enquête dépendra de la nature du problème, de la clarté des informations fournies et de la possibilité pour le personnel de rester joignable pour un suivi. Des informations supplémentaires peuvent être demandées au dénonciateur. À la discrétion du CIFOR-ICRAF et sous réserve de contraintes juridiques et autres, le dénonciateur peut être autorisé à recevoir des informations sur les résultats d'une enquête (voir Annexe 10).

iv. Fraude, détournement de fonds

Décrire ou fournir un lien vers les règles de votre organisation concernant la fraude, l'utilisation abusive de fonds et la corruption.

Politique anti-fraude du CIFOR et de l'ICRAF — La mise en place d'une politique de prévention et de détection des fraudes au sein du CIFOR et de l'ICRAF est essentielle pour tous les processus internes et externes aux deux organisations. La politique est établie pour faciliter le développement de contrôles qui aideront à la détection et à la prévention de la fraude. Dans le cadre du développement d'une culture anti-fraude, nous prenons la menace de la fraude au sérieux et prendrons donc les mesures les plus strictes possibles contre tous les types d'employés et de tiers qui commettent des fraudes. Nous nous concentrons sur une politique de lutte contre la fraude simple et facile à comprendre afin de démontrer l'engagement des deux organisations à combattre la fraude et la corruption où qu'elles se trouvent. Le CIFOR et l'ICRAF

ont l'intention de promouvoir un comportement cohérent en fournissant des lignes directrices et en attribuant la responsabilité de l'élaboration des contrôles et de la conduite des enquêtes.

Le CIFOR-ICRAF a mis en place des politiques visant à prévenir la fraude, les pots-de-vin et la lutte contre la corruption. Le CIFOR-ICRAF dispose de politiques institutionnelles qui nous aident à évaluer et à atténuer les risques financiers liés à nos projets. Il s'agit notamment de notre politique de lutte contre la fraude, de notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de notre politique financière. Lorsque les partenaires ne disposent pas de politiques adéquates pour se prémunir contre les risques financiers, le CIFOR-ICRAF s'assure que ces politiques sont partagées et respectées lors de la mise en œuvre du projet. D'autres politiques sont disponibles sur demande.

9. SUIVI-ÉVALUATION

Le suivi-évaluation (S&E) du projet sera dirigé et coordonné par l'équipe Quality for Impact (Q4I) du CIFOR, forte d'une vaste expérience dans la mise en place de systèmes de suivi-évaluation de projets pour appuyer la planification, la gestion, le suivi continu, l'apprentissage et l'évaluation des interventions de recherche et de développement. Afin de faire valider le cadre de suivi-évaluation pluriannuel du projet, le CIFOR et le GTCR-R planifieront, dès le démarrage du programme, une réunion avec les Unités MEAL du FONAREDD et du CAFI. Les principes de base retenus seront les suivants : le système de S&E sera élaboré en année 1 du projet, en conformité avec les principes de base des Lignes Directrices du Suivi-évaluation des projets CAFI. Il sera conçu sur la base d'une Théorie du Changement préalablement développée de manière participative avec les parties prenantes, identifiant ainsi les principaux résultats et les chemins d'impact du projet. Cette consultation sera lancée dès le début du projet pour revisiter et confirmer sa logique, ses hypothèses et les modalités de suivi-évaluation. Ces modalités pourront inclure une série d'outils et d'approches pratiques inclusifs pour définir et surveiller les résultats, apprécier la réalisation de l'effet attendu, évaluer les impacts et favoriser l'apprentissage interne et externe.

Une fois la théorie du changement et le cadre de résultats confirmés, l'équipe de suivi-évaluation développera un plan de suivi évaluation pluriannuel (année 1) accompagné d'un guide méthodologique de suivi-évaluation qui orientera les équipes de travail, les experts et consultants ainsi que les partenaires impliqués dans la collecte de données et dans le suivi du projet conforme aux attentes en termes du Manuel d'opération, de la Politique et Lignes Directrices de Suivi-Évaluation du FONAREDD et de CAFI en vigueur au moment de l'élaboration du document de projet. Ce plan sera partagé avec le FONAREDD et CAFI. L'équipe de suivi et évaluation procédera à la collecte des données pour établir les valeurs de référence des indicateurs. Cette collecte utilisera une combinaison de données existantes provenant de sources de données secondaires telles que les rapports

gouvernementaux, les enquêtes nationales, les études de référence précédentes et les données disponibles auprès des organisations membres du GTCR-R ou d'autres partenaires. Pour les indicateurs sans données préexistantes, des méthodologies spécifiques de collecte seront mises en place en année 1, et une collecte de données la même année incluant des enquêtes sur le terrain, des entretiens avec les parties prenantes et des analyses documentaires. Les conditions de sécurité dans les localités ou certains membres sont basés et ou des données devront être collectées seront appréciées de manière régulière. Les cibles à atteindre pourront également être révisées en fonction de la dégradation ou de l'amélioration de ces conditions.

En ce qui concerne le calendrier, les valeurs de référence seront établies dans les trois mois suivant la confirmation des indicateurs, fournissant ainsi une base solide pour suivre et évaluer les progrès au fil du temps.

L'équipe de suivi-évaluation sera composée du chef d'équipe Q4I, basé au siège du CIFOR, ainsi que d'un spécialiste en S&E sur place. Elle mettra en place le système de S&E et supervisera la collecte, l'analyse et la gestion des données pertinentes pour le cadre de résultats, et validant les hypothèses de la théorie du changement. Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec la direction du GTCR-R, ses membres et les parties prenantes pertinentes pour garantir la qualité des données collectées et l'utilisation des données et informations générées par le système de S&E. Des sessions de formation seront organisées selon les besoins pour renforcer les capacités du GTCR-R en matière de suivi-évaluation. Des points focaux au niveau décentralisé pourront être identifiés pour faciliter la collecte et le partage d'informations.

Des évaluations régulières à mi-parcours et finale du projet seront réalisées par une équipe d'évaluation externe et interne de suivi-évaluation, en conformité avec les Lignes directrices de CAFI, section D (évaluation). Ces revues évalueront les progrès par rapport aux indicateurs de résultats et identifieront les défis et les opportunités d'ajustement des interventions si nécessaire. Lors des revues annuelles et à mi-parcours, la théorie du changement du projet et le cadre de résultats pourront être révisés selon les besoins. Toute révision des cibles sera discutée en comité de pilotage du projet et nécessitera son aval avant d'être incorporé aux outils de suivi évaluation. Des rapports de progrès axés sur les résultats annuels seront préparés sur la base des canevas fournis par CAFI et le FONAREDD en novembre de l'année antérieure et de leurs annexes mandataires, conformément aux Lignes directrices, section rapportage. Les rapports seront préparés en lien étroit avec l'équipe de gestion du projet, détaillant les progrès réalisés, les écarts éventuels, les leçons apprises et les recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet. Le suivi spatial de toutes les activités pertinentes sera assuré à l'aide de données géoréférencées collectées sur le terrain et intégrées dans des systèmes d'information géographique (SIG) pour une analyse spatiale et une visualisation appropriée.



Le projet fournira au FONAREDD et à CAFI, à minima tous les ans, toutes les données, informations, analyses techniques, méthodologies ainsi que toutes les photos et vidéos générées par le projet. Cela inclut toutes les données brutes et traitées issues des enquêtes et des études (sondage des ménages, études des moteurs de déforestation, études de filières, etc.), les données issues du suivi et de l'évaluation des activités, y compris les informations spatiales (c'est-à-dire les coordonnées GPS) associées.

Pour un suivi-évaluation robuste et efficace des activités et de leurs résultats, le projet se dote d'une capacité de collecte et de traitement des données spatiales (géoréférencées) des activités pertinentes du projet.

Quand certaines informations ne sont pas de caractère public, ces données peuvent être communiquées via des liens à des dossiers numériques dédiés sécurisés, en fournissant un accès protégé au FONAREDD et à CAFI via leurs secrétariats.

10.COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

La communication et la visibilité auront deux objectifs principaux : i) influencer les perceptions et susciter le changement et ii) accroître la visibilité du travail et des résultats du projet, ainsi que de ses financeurs.

Tous les efforts de communication et de visibilité au niveau national et régional sont alignés sur le plan de communication et de visibilité du FONAREDD et de CAFI et mises en œuvre par les organisations de mise en œuvre pour assurer la visibilité du FONAREDD et de CAFI mais aussi sensibiliser les publics ciblés à la manière dont le projet lutte contre la perte forestière, le changement climatique et la pauvreté dans la région.

Le projet utilisera les logos et la mention de financement « financé par FONAREDD et CAFI » dans toutes ses communications et ses activités de diffusion, sur les infrastructures, les équipements, les véhicules, l'approvisionnement et tout résultat financé.

Les logos et la mention « financé par FONAREDD et CAFI » seront montrés de manière visible au public et de façon proéminente. Ils apparaîtront dans tout type de produit public, y compris les publications, et le financement sera mentionné lors de toute relation avec les media.

Grâce à une stratégie de communication, de visibilité et de diffusion adaptée, le CIFOR-ICRAF aidera le GTCR-R à renforcer son agence et sa capacité à influencer les principales parties prenantes. Les éléments centraux de cette stratégie sont décrits à l'annexe 3.

11.TRANSPARENCE FIDUCIAIRE

Cette section concerne la communication des règlements financiers concernant les audits des agences. Cette section inclut :

a. Liens vers les procédures et les règlements de l'organisation de mise en œuvre

Les politiques et procédures en matière de ressources humaines, de finances, de gestion de projets, de passation de marchés et d'audit sont disponibles sur demande : <https://www.cifor-icraf.org/about/institutional-documents/>

b. Liens vers les audits, les évaluations externes et les mesures anti-corruption

Les audits externes du CIFOR et de l'ICRAF ont lieu chaque année. Les états financiers vérifiés sont disponibles sur le site web du CIFOR-ICRAF : <https://www.cifor-icraf.org/about/institutional-documents/>.

Depuis 2022, le CIFOR-ICRAF dispose d'une unité d'audit interne. Le directeur de l'unité d'audit interne du CIFOR-ICRAF rend compte deux fois par an au président du comité d'audit, des finances et de la gestion des risques (AFRC) du Conseil d'administration commun du CIFOR-ICRAF. L'UAI vérifie les systèmes financiers et de gestion du CIFOR-ICRAF, la gestion des risques, la gestion des projets, etc. Les domaines à auditer sont convenus avec l'auditeur interne sur une base annuelle et le plan d'audit annuel est approuvé par le Conseil d'administration commun. Les conclusions de l'audit sont approuvées et mises en œuvre par la direction ou la personne responsable du domaine audité. L'UAI du CIFOR-ICRAF effectue chaque année un contrôle interne de la qualité afin de se conformer aux normes de l'IIA (Institute of Internal Auditor). La première phase de cet examen consiste en une auto-évaluation et une enquête sur l'efficacité de l'audit. Une évaluation externe de la qualité est réalisée tous les cinq ans.

En ce qui concerne la gestion des données financières, le CIFOR a mis en place un ERP (UNIT4 Business World). Un plan comptable et des codes de projet ont été développés pour le système comptable, où toutes les transactions sont enregistrées dans les comptes et les codes de projet appropriés. Des rapports financiers peuvent être générés en fonction des exigences du projet.

c. Description des affectations des équipements et des actifs pendant la mise en œuvre du projet et leur destination finale

Pour les acquisitions de biens, travaux et services à contracter pour un montant supérieur à 100 000 USD, un plan d'approvisionnement/passation de marchés y compris une description du processus qui sera utilisé pour identifier le fournisseur est proposé en annexe.

12. BUDGET, PLAN DE TRAVAIL ET CHRONOGRAMME

La justification budgétaire détaillée du projet, organisée par résultats et catégories de dépenses distinctes pour CIFOR et le GTCR-R, répondra aux exigences suivantes :

a. Coûts de gestion raisonnables

Le budget comprend des allocations pour les coûts de gestion afin d'assurer une gestion efficace et efficiente du projet. Des ressources sont allouées pour les activités de coordination, de suivi et de rapportage, ainsi que pour les tâches administratives nécessaires à la gestion quotidienne du projet.

b. Coûts de backstopping

Des provisions sont faites pour les activités de backstopping afin de fournir un soutien technique et opérationnel continu au projet. Ces coûts incluent les frais liés à l'audit interne et externe, ainsi que les ressources nécessaires à la gestion des groupes de travail et à la participation du GTCR-R aux instances nationales.

c. Explication des coûts unitaires et des quantitatifs

Le budget détaille les coûts unitaires associés à chaque activité, y compris les honoraires des consultants et les frais de déplacement. Les quantités prévues pour chaque poste budgétaire sont justifiées en fonction des besoins spécifiques du projet, en tenant compte des exigences opérationnelles et des objectifs à atteindre.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières, le budget prévoira les éléments suivants :

- 1) Recrutement d'un conseiller technique principale (CTP) permanent en Kinshasa, par CIFOR, pour le projet.
- 2) Recrutement de 2 personnes pour le PMU à Kinshasa, chargées de l'administration de la logistique et des finances.
- 3) Location ou achat d'un véhicule pour faciliter les déplacements et la supervision des activités sur le terrain.
- 4) Allocation de ressources pour la mise en place d'un système d'audit interne et externe, en collaboration avec des partenaires locaux comme l'Université de Kinshasa et l'INERA.
- 5) Formation et renforcement des capacités du personnel du GTCR-R sur les pratiques et procédures de gestion financière et administrative de CIFOR, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'OCS.
- 6) Provision pour les consultations locales et les réunions de travail visant à préparer les analyses et les orientations stratégiques du GTCR-R, ainsi que pour les frais de participation aux instances nationales et de restitution des débats.
- 7) Temps de travail pour le soutien du personnel du CIFOR fournissant des connaissances sur les processus sociaux, environnementaux et économiques et les effets de REDD+ sur la société civile, les populations autochtones et les populations dépendantes de la forêt.



- 8) Temps de travail pour le soutien du CIFOR à l'amélioration des processus et de l'organisation dans les domaines de la finance et de l'administration, de la communication, de l'organisation de plateformes participatives multipartites, de la recherche et du développement de partenariats.

Dans l'ensemble, le budget sera élaboré de manière transparente et rigoureuse, en garantissant une utilisation efficiente des ressources disponibles pour atteindre les objectifs du projet dans le respect des normes et procédures établies. Un plan de travail et budget annuel (PTBA) et calendrier de livrables figurent dans Annex 9.

a. Plan de travail et budget par produits/activités

Tableau 10 Plan de travail et budget par produits/activités

Produit	Activité	Activités	Organisation de mise en oeuvre	Partenaire de mise en oeuvre	Chronogramme						Budget planifié CAFI	Budget planifié TOTAL	% (CAFI)
					A1		A2		A3				
					S1	S2	S1	S2	S1	S2			
A. COUTS DES PRODUITS DU PROJET													
Produit 1: Les conditions habilitantes de l'initiative PSE sont réunies											\$ 2,783,812	\$ 2,783,812	50.6%
1	1.1	Activité 1.1 : Mettre en place des systèmes et des capacités de gouvernance interne au sein du GTCR-R	CIFOR-ICRAF	GTCR-R							\$ 261,210	\$ 261,210	4.7%
1	1.2	Activité 1.2 : Soutenir les opérations quotidiennes aux niveaux national et provincial	CIFOR-ICRAF	GTCR-R							\$2,522,602	\$2,522,602	45.9%
Produit 2: Renforcement de l'influence du GTCR-R sur les processus REDD+ à plusieurs niveaux.											\$ 248,557	\$ 248,557	4.5%
2	2.1	Activité 2.1 : Former des plateformes et des partenariats stratégiques	CIFOR-ICRAF	GTCR-R							\$ 36,000	\$ 36,000	0.7%
2	2.2	Activité 2.2: Renforcer les compétences, les connaissances et le soutien technique du GTCR-R et de ses membres	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF GTCR-R							\$ 85,627	\$ 85,627	1.6%
2	2.3	Activité 2.3: Amplifier la présence et le message du GTCR-R à niveau international, national et sub-national	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF GTCR-R							\$126,930	\$ 126,930	2.3%
Produit 3: Contribution à une mise en oeuvre de REDD+ plus efficace, équitable et informée en RDC											\$601,272	\$ 601,272	10.9%
3	3.1	Activité 3.1 : Renforcer la contribution du GTCR-R à la réalisation des étapes du REDD	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF GTCR-R							\$ 250,086	\$ 250,086	4.5%
3	3.2	Activité 3.2 : Répondre aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés et veiller au respect des garanties sociales et environnementales	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF GTCR-R							\$ 107,592	\$ 107,592	2.0%
3	3.3	Activité 3.3 : Développement des capacités nationales de recherche pour l'impact	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF GTCR-R							\$ 243,594	\$ 243,594	4%
TOTAL COUTS DES PRODUITS DU PROJET											\$ 3,633,641	\$3,633,641	66.1%
B. COUTS DE SUIVI-EVALUATION, SAUVEGARDES ET GENRE, COMMUNICATION													

Produit	Activité	Activités	Organisation de mise en oeuvre	Partenaire de mise en oeuvre	Chronogramme						Budget planifié CAFI	Budget planifié TOTAL	% (CAFI)
					A1		A2		A3				
					S1	S2	S1	S2	S1	S2			
B	B1	Organisation de mise en oeuvre	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF GTCR-R							\$ 555,027	\$ 555,027	10.1%
TOTAL SUIVI-EVALUATION, SAUVEGARDES ET GENRE, COMMUNICATION											\$ 555,027	\$ 555,027	10.8%
C. COÛTS DE GESTION DE PROJET (Plafonds indicatifs donnés ci-dessous)													
AG	AG1	RH de l'Org de mise en oeuvre	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF							\$ 664,136	\$ 664,136	12.1%
AG	AG2	Equipement et fonctionnement de l'Org de mise en oeuvre	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF							\$ 158,625	\$ 158,625	2.9%
AG	AG3	Assurance qualité commanditée par l'Org de mise en oeuvre	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF							\$ 128,759	\$ 128,759	2.3%
TOTAL COÛTS GESTION DE PROJET											\$ 951,519	\$ 951,519	17.3%
Total coûts Gestion de projet pour l'Org de mise en oeuvre											\$ 951,519	\$ 951,519	17.3%
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROJET											\$ 5,140,187	\$ 5,140,187	93.5%
	CIFOR-ICRAF	Total coûts directs CIFOR-ICRAF									\$ 1,678,435	\$ 1,678,435	30.5%
	GTCR-R	Total coûts directs GTCR-R									\$ 3,461,752	\$ 3,461,752	62.9%
		<i>Coûts indirects (max 7% des coûts directs)</i>									\$ 359,813	\$ 359,813	7.0%
	CIFOR-ICRAF	<i>Coûts indirects CIFOR-ICRAF</i>									\$ 117,490	\$ 117,490	
	GTCR-R	<i>Coûts indirects GTCR-R</i>									\$ 242,323	\$ 242,323	
BUDGET TOTAL											\$ 5,500,000	\$ 5,500,000	100.0%

b. Budget ventilé par catégories UNDG

Le (ou les) tableaux présentés dans l'onglet C du fichier Excel du budget. Ne s'applique qu'aux financements CAFI et des agences des Nations Unies.

Tableau 11. Budget ventilé par catégories UNDG

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	CIFOR-ICRAF	GTCR-R
1. Personnel	860,302	1,868,400
2. Fournitures, produits de base, matériaux	5,440	29,450
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	50,000	195,000
4. Services contractuels	432,451	167,700
5. Voyages	121,732	613,150
6. Transferts et subventions aux contreparties	-	-
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	210,462	586,100
Total des Coûts Directs	1,680,387	3,459,800
8. Coûts de soutien indirects (Max 7%)(1)	117,627	242,186
TOTAL Coûts	1,798,014	3,701,986

(1) Les coûts indirects sont répartis proportionnellement entre les deux organisations.

Tableau 12. Budget ventilé par catégories UNDG, et paiement en tranches

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	CIFOR-ICRAF		GTCR-R	
	Tranche 1	Restant	Tranche 1	Restant
1. Personnel	498,752	361,551	976,406	891,994
2. Fournitures, produits de base, matériaux	2,843	2,597	15,390	14,060
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	42,839	7,161	101,905	93,095
4. Services contractuels	227,858	204,593	87,638	80,062
5. Voyages	64,472	57,260	320,426	292,724
6. Transferts et subventions aux contreparties	-	-	-	-
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	158,920	51,542	306,290	279,810
Total coûts directs	995,683	684,704	1,808,055	1,651,745
8. Coûts de soutien indirects (Max 7%) (1)	69,698	47,929	126,564	115,622

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	CIFOR-ICRAF		GTCR-R	
	Tranche 1	Restant	Tranche 1	Restant
COÛTS TOTAL	1,065,381	732,633	1,934,619	1,767,367

(1) Les coûts indirects sont répartis proportionnellement entre les deux organisations. Plan d'opérationnalisation du projet. La tranche 1 couvre les coûts de A1 (Q1-Q4) à A2 (Q1-Q2).

2) Plan d'opérationnalisation du projet

Le plan d'opérationnalisation correspond au plan de déploiement opérationnel pour la mise en œuvre du projet décliné par mois sur **la première année du projet**. Il comprend et détaille les étapes relatives :

- 1) Au processus interne à l'agence avec ses partenaires pour le lancement officiel des activités (telles que la signature des conventions de financement entre l'agence et le gouvernement, la mise en place des comptes bancaires dédiés au projet, etc.).
- 2) La mise en place de l'unité de coordination, de suivi-évaluation et de communication du projet y inclus l'acquisition des locaux, le recrutement des experts clés, l'acquisition du matériel (roulant et informatique), la finalisation du Manuel de procédure, etc. Une réunion entre les Secrétariats CAFI, FONAREDD et l'équipe Quality for Impact (Q4I) du CIFOR aura également lieu à ce stade.
- 3) La contractualisation des partenaires (parties responsables identifiées et autres partenaires à identifier via une procédure de recrutement compétitif pour la mise en œuvre des activités principales de l'année 1).
- 4) La mise en place et l'organisation du premier Comité de Pilotage pour la validation du premier Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) (et autres Comités de suivi pertinent).
- 5) Autres acquisitions de biens et services et/ou opération pertinentes (mise en place de guichets de paiements, etc.).

L'opérationnalisation du projet se fera en tenant compte de l'historicité de fonctionnement du GTCR-R et de l'approche du CIFOR dans la mise en œuvre, en prenant en considération les éléments suivants : (1) Le déploiement des ressources humaines ; (2) La consolidation du calendrier des interventions ; (3) La mobilisation des ressources financières.

Deux principaux pôles de ressources humaines sont mobilisés dans le cadre de ce projet :

- 1) L'équipe du GTCR-R, issue de la première phase et de la période de transition, fera l'objet d'une évaluation commune avec le CIFOR afin de définir précisément

les profils des postes et éventuellement des consultants à mobiliser, principalement pour la première année du projet. Un protocole d'accord de partenariat sera signé avec le GTCR-R en respectant les procédures du CIFOR. Les modalités de recrutement sont établies dans le manuel de recrutement du GTCR-R, et sont donc déjà en place au début du projet. Le manuel est partagé avec le FONAREDD lors de la soumission de ce document de projet. Les chargés de programme et de communication sont recrutés par le GTCR-R en recrutant un consultant externe et/ou un expert venant des différents partenaires techniques du GTCR-R entériné par le COPIL du GTCR-R. D'autres membres du personnel ont des contrats couvrant l'ensemble de la période de financement du CAFI.

- 2) Les ressources humaines du CIFOR seront constituées d'une équipe sur place à Kinshasa, composée d'une assistante administrative et financière (qui consacra quelques mois au projet), ainsi que d'une assistante administrative et financière supplémentaire, d'une spécialiste en suivi-évaluation et d'un chargé de recherche spécialisé dans la gouvernance REDD+. Ce dernier sera le principal intermédiaire entre toutes les ressources humaines du CIFOR dispersées dans son réseau REDD+ à travers le monde. Les spécialistes en suivi-évaluation ainsi que ceux chargés de l'assistance administrative et financière seront les représentants sur le terrain de l'équipe de soutien administratif et financier basée au siège du CIFOR. Toutes ces ressources humaines travailleront en étroite collaboration afin de garantir une concertation efficace avec le CAFI, FONAREDD et d'autres structures institutionnelles, qu'elles soient liées ou non au GTCR-R et au projet, pour assurer le démarrage effectif du projet.

Le calendrier développé dans le cadre du projet servira de guide pour générer un calendrier plus détaillé issu des premières consultations avec les parties prenantes au cours des trois premiers mois du projet. Ce calendrier tiendra compte non seulement de la volonté de mettre en œuvre de manière synergique l'ensemble des Produits, mais également des orientations données chaque année lors des réunions du Conseil d'administration à travers les PTBA. Cet outil servira de calendrier aux équipes de mise en œuvre pour leur fonctionnement.

Les concertations pendant les premiers mois permettront de détailler le budget trimestriel nécessaire pour la location des espaces, l'achat des matériels de bureau, informatiques et roulants, ainsi que les salaires des ressources humaines. Sur le plan financier, les procédures à suivre seront celles du CIFOR, mais un calendrier mensuel des dépenses sera élaboré et les décaissements seront conformes aux procédés de justification. Pendant cette période initiale, nous espérons que les équipes financières du GTCR-R travailleront en collaboration avec celles du CIFOR afin d'assurer une fluidité dans les décaissements et ainsi garantir une agilité dans le déploiement de la société civile.

Tableau 13. Plan d'opérationnalisation du projet de la première année

Produit	Activités et jalons	Période (Année 1-3)													
		A1 (mois)												A2	A3
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
P1	Renforcement des opérations et de la gouvernance au sein du GTCR-R														
1.1	Mettre en place des systèmes et des capacités de gouvernance interne au sein du GTCR-R				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.2	Soutenir les opérations quotidiennes aux niveaux national et provincial		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
P2	Renforcement de l'influence du GTCR-R sur les processus REDD+ à plusieurs niveaux														
2.1	Former des plateformes et des partenariats stratégiques				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.2	Renforcer les compétences, les connaissances et le soutien technique du GTCR-R et de ses membres				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.3	Amplifier la présence et le message du GTCR-R à niveau international, national et infranational						X	X	X	X	X	X	X	X	X
P3	Contribution à une mise en œuvre de la REDD+ plus efficace,														

Produit	Activités et jalons	Période (Année 1-3)												
	équitable et informée en RDC													
3.1	Renforcer la contribution du GTCR-R à la réalisation des étapes de la REDD						X	X	X	X	X	X	X	X
3.2	Répondre aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés et veiller au respect des garanties sociales et environnementales						X	X	X	X	X	X	X	X
3.3	Développement des capacités nationales de recherche pour l'impact						X	X	X	X	X	X	X	X

^a Le lancement officiel inclus la signature des conventions de financement entre l'agence et le gouvernement, la mise en place des comptes bancaires dédiés au projet, etc.

^b La mise en place de l'unité de coordination, de suivi-évaluation et de communication du projet y inclus l'acquisition des locaux, le recrutement des experts clés, l'acquisition du matériel (roulant et informatique), la finalisation du Manuel de procédure, etc.

ANNEXES

La section ci-dessous doit comprendre à minima les annexes relatifs à :

- Supports relatifs à la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile)
- L'analyse et au plan d'action genre
- La stratégie de communication
- Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100 000 USD
- Versions préliminaires des Termes de Références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)
- Versions préliminaires des Termes de Références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100 000 USD

D'autres annexes pourront être exigés par les organes de gouvernance du FONAREDD en partenariat avec CAFI.

ANNEXE 1. Engagement des parties prenantes dans le processus de développement du projet

Les agences doivent fournir une description du processus participatif mené lors du développement du projet y inclus les noms des parties prenantes et des institutions qui ont contribué à son élaboration et à sa validation ainsi que des **preuves de l’approbation du document soumis à FONAREDD et CAFI par les représentants des institutions clés**. À cette fin, il est demandé de compléter le tableau de synthèses ci-dessous et de fournir dans un fichier séparé les Comptes rendus des réunions et listes de présence.

Type de consultation (atelier national de lancement, revue mi-parcours, atelier de validation pour la soumission conjointe, etc.)	Dates	Liste des organisations participantes et nombre de participants	Résumé des recommandations	Compte rendu et liste de présence soumis dans un fichier séparé (ü)
Consultations des coordinations des 19 provinces sur le draft 0 du document de projet	2 au 6 février 202	Voir liste des points focaux GTCR-R	Prioriser le suivi de proximité des projets et programmes REDD et surtout REDD+	
Plusieurs Réunions Zoom (a) d’abord avec le FONAREDD, et (b)le GTCR-R (Plusieurs réunions pour co-rédiger le document de projet, (c)l’EFI pour apprendre de son expérience de travail avec la société civile			(a)Suivre le calendrier national FONAREDD (b)Tirer les leçons des précédents fonctionnements du GTCR-R	
Réunion en présentiel (a)à Kinshasa en marge du dialogue science politique, (b) à Dubaï en marge de la COP28	Novembre 2023			

ANNEXE 2. Analyse et plan d'action genre

L'objectif de ce volet est double : 1) réaliser une analyse de genre afin d'identifier les obstacles potentiels et les possibilités d'améliorer la participation des femmes et des hommes et les activités, la prise de décisions et le leadership tenant compte de la dimension de genre dans l'ensemble du réseau du GTCR-R ; et 2) élaborer un plan d'action sensible à la dimension de genre qui guidera la prise en compte de la dimension de genre dans la structure, les approches et les méthodes du GTCR-R afin de faciliter la transformation nécessaire pour renforcer l'égalité de genre.

1. Analyse de genre

La méthodologie et l'approche du CIFOR-ICRAF pour réaliser la transformation et l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble de ses activités comprennent les étapes globales suivantes 1) l'inventaire des données existantes collectées pour comprendre les expériences multiples et croisées des inégalités liées à la mise en œuvre du programme et au contexte culturel général ; 2) le développement d'une méthodologie d'analyse de genre réactive et adaptative qui s'appuie sur les informations collectées lors des discussions avec les principales parties prenantes et les responsables de la mise en œuvre du programme pour identifier les obstacles que le projet peut surmonter ainsi que ceux qui sont extérieurs à la portée du projet et qui doivent être pris en compte ; 3) l'examen et la révision des activités, des approches, du suivi et des enseignements du programme pour garantir l'inclusion sociale afin de parvenir à l'égalité de genre et de minimiser les préjudices et l'exploitation. L'analyse portera sur les relations hommes-femmes aux multiples échelles qui correspondent à la structure organisationnelle du GTCR-R (niveaux individuel, communautaire et national) dans cinq dimensions : aspects juridiques ; normes et perceptions culturelles ; vulnérabilités, connaissances et gestion de l'environnement ; conditions socio-économiques ; participation politique.

2. Exercice d'inventaire

Dans le cadre de ce projet, l'exercice d'inventaire initial consistera à passer en revue la littérature publiée (c'est-à-dire les ouvrages savants, évalués par les pairs, les livres blancs) et les données existantes sur les cinq dimensions. L'accent est mis sur l'identification et la collecte de données pertinentes liées au genre, y compris, le cas échéant, des informations ventilées par genre, âge et handicap sur les stratégies de subsistance, les actifs, l'accès à la prise de décisions et diverses formes de vulnérabilités croisées. Dans un premier temps, nous nous mettrons en rapport avec le Bureau ad hoc de l'Assemblée générale du GTCR-R afin d'identifier les défis liés au genre dans le contexte de la mise en œuvre et des opportunités. Nous mènerons également des entretiens avec des informateurs clés et des partenaires à différents niveaux afin d'obtenir des informations sur : toute manière intentionnelle ou non intentionnelle par laquelle le GTCR-R a (positivement ou négativement) influencé la participation, l'inclusion et les avantages socioculturels et économiques de leurs forêts sécurisées et gérées durablement ; 2) les manières dont la participation et/ou la représentation inégales ont

influencé la mise en œuvre efficace, durable et équitable des activités du GTCR-R et son impact sur le développement durable ; et 3) les principales possibilités et les principaux défis à relever pour renforcer l'engagement des femmes et les avantages qu'elles en retirent.

3. Analyse de la dimension de genre

Les lacunes et les questions identifiées dans l'exercice de bilan, ainsi que les entretiens avec les principaux partenaires du GTCR-R, serviront de base à l'élaboration d'une méthodologie d'analyse de la dimension de genre. Les outils et les approches seront adaptés au contexte et s'aligneront sur les objectifs de chacun des modules de travail, à savoir examiner de multiples dimensions et niveaux pour déterminer comment les causes profondes des inégalités de genre influencent la participation, l'inclusion et les avantages du RCTM.

L'analyse de genre examinera les structures et opérations internes du GTCR-R afin d'identifier les points forts et les possibilités d'encourager la participation et le leadership des femmes, de favoriser une culture inclusive qui suscite l'engagement de divers participants, et de prendre en compte les besoins et les expériences des femmes et d'autres personnes dans la planification et l'établissement des priorités (P1). En ce qui concerne les partenariats stratégiques et le renforcement des capacités (P2), l'analyse de genre dressera la carte des partenaires (potentiels et existants) qui représentent les intérêts des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés, afin d'identifier les besoins en matière de capacités ainsi que les obstacles et les possibilités de s'engager et d'exercer une influence au sein du réseau GTCR-R. Pour garantir que les contributions à la mise en œuvre de la REDD+ soient plus efficaces (P3), équitables et informées en RDC, l'analyse de genre identifiera les barrières que les groupes historiquement sous-représentés ont rencontrées pour être inclus dans la mise en œuvre de la REDD+, ainsi que les besoins qui n'ont pas été satisfaits et les impacts de cette exclusion.

Le processus de l'analyse de genre sera également une source de renforcement des capacités de recherche pour le GTCR-R (P3) en partageant et en validant le processus et les résultats de la collecte de données, ainsi qu'en engageant les partenaires dans le processus de collecte de données et à travers des efforts de renforcement des capacités spécifiques à la recherche.

4. Examiner les activités du programme

La conclusion de l'analyse de genre est d'identifier les causes profondes des inégalités de genre qui peuvent affecter la mise en œuvre du projet, tout en considérant celles qui peuvent être traitées dans le cadre du projet actuel et celles qui nécessitent une médiation afin de minimiser l'impact négatif sur les objectifs du projet et ses communautés. L'analyse de genre sera validée avec les partenaires du programme à plusieurs niveaux ; les activités du programme seront examinées et révisées en conséquence.

5. Plan d'Action Genre

En l'absence d'une phase de pré-proposition et de la possibilité de mener une analyse de genre avant le début du projet, un plan d'action doit être adaptable et répondre aux conclusions. À la suite des activités d'analyse de genre, le genre de plan d'action sera développé et validé avec les parties prenantes du GTCR-R en tenant compte des multiples niveaux d'engagement et de participation dans le réseau. Les considérations de genre et les actions sensibles à la dimension de genre sont déjà intégrées dans l'ensemble de la proposition. Les activités axées sur le genre comprendront le renforcement des capacités autour des concepts de genre ainsi que des réflexions sur les préjugés et les normes de genre qui ont un impact sur les activités du projet, la capacité de recherche et le plaidoyer pour l'égalité des genres et les politiques inclusives qui guident la REDD+.

ANNEXE 3. Stratégie de communication

Il est demandé aux agences de fournir toute information relative aux principales activités de communication qui seront conduites dans le cadre du projet sur (i) le projet en lui-même (lancement, ateliers, clôture, etc.) et (ii) les produits spécifiques du projet (en amont et en aval : par exemple pour l'adoption d'une stratégie nationale, la mise en place de 1 000 hectares de plantations, l'annonce de la mise en place d'un fonds de subvention, etc.)

1. Objectifs de communication généraux

Au niveau projet :

a. Définir les objectifs

Clarifier les objectifs spécifiques de la stratégie de communication. Il s'agit notamment de mieux faire connaître le rôle du GTCR-R dans les questions liées à la REDD+, de renforcer la collaboration entre les organisations membres, de plaider en faveur de changements politiques et d'assurer le financement d'initiatives de renforcement des capacités.

b. Analyse de l'audience

- 1) Identifier les principales parties prenantes, y compris les organisations membres, les agences gouvernementales, les partenaires internationaux, les communautés locales, les médias et les bailleurs de fonds potentiels.
- 2) Comprendre leurs intérêts, leurs préoccupations, leurs préférences en matière de communication et leurs niveaux de sensibilisation à la REDD+ et aux questions environnementales.

c. Messages et positionnement

- 1) Rédiger des messages clairs et convaincants qui trouvent un écho auprès des différents segments du public.

- 2) Souligner les avantages de la mise en œuvre de la REDD+, tels que la réduction des émissions de carbone, la conservation de la biodiversité, les moyens de subsistance durables et la résilience climatique.
- 3) Positionner le GTCR-R comme un acteur crédible et influent dans le paysage REDD+, en soulignant ses réalisations, son expertise et son engagement en faveur de la transparence et de l'inclusivité.

d. Approche participative

- 1) Faire participer les membres du GTCR-R à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication afin de s'assurer de leur adhésion et de leur appropriation.
- 2) Solliciter les réactions et les idées des parties prenantes afin d'améliorer en permanence les efforts de communication et de s'adapter à l'évolution de la situation.

e. Canaux et plateformes

- 1) Utiliser une combinaison de canaux et de plateformes de communication pour atteindre efficacement des publics divers.
- 2) Un site web et des plateformes de médias sociaux pour partager des mises à jour, des ressources et des exemples de réussite.
- 3) Bulletins d'information par courriel pour l'engagement des membres et la sensibilisation des parties prenantes.
- 4) Des ateliers, des webinaires et des conférences pour l'échange de connaissances et le renforcement des capacités.
- 5) Collaboration avec les médias locaux pour une diffusion plus large de l'information.
- 6) Des partenariats avec d'autres organisations de la société civile, des institutions de recherche et des agences gouvernementales pour amplifier les messages et les efforts de plaidoyer.

f. Renforcement des capacités

- 1) Développer des programmes de formation et des ressources pour améliorer les compétences et les capacités de communication des membres du GTCR-R.
- 2) Fournir des conseils sur les techniques efficaces de plaidoyer, les relations avec les médias, la narration et la formulation des messages.
- 3) Favoriser une culture de partage des connaissances et de collaboration entre les organisations membres.

g. Mesures et analyse

- 1) Établir des mesures pour évaluer l'efficacité de la stratégie de communication, telles que le trafic sur le site web, l'engagement dans les médias sociaux, la couverture médiatique, le retour d'information des parties prenantes et l'impact sur les politiques.
- 2) Réviser et ajuster régulièrement la stratégie en fonction des données de performance et de l'évolution des priorités.

h. Lancement de l'événement et clôture du programme, avec la participation des principales parties prenantes, des médias et des partenaires.

En ce qui concerne la structure du projet, les activités de communication spécifiques incluront :

Pour P1

- 1) Définir la marque et l'identité visuelle, mettre en œuvre les lignes directrices et les actifs de la marque.
 - a) Articuler clairement la mission, la vision, les valeurs et les propositions de valeur uniques du projet en soutien au GTCR-R. Cela comprendra la valeur ajoutée de ce projet pour renforcer l'engagement du GTCR-R dans la mise en œuvre de la REDD+, la conservation de l'environnement, l'autonomisation des communautés et la collaboration entre les diverses parties prenantes.
 - b) Concevoir un logo distinctif et un système d'identité visuelle qui reflète l'essence du projet et la mission de la GTCR-R et qui trouve un écho auprès de son public cible. Il s'agit notamment de sélectionner une charte graphique appropriée qui véhicule le professionnalisme, la fiabilité et la pertinence.
 - c) Créer des lignes directrices complètes pour la marque du projet qui définissent des normes pour l'utilisation du logo, la typographie, les couleurs, l'imagerie, le style éditorial, etc. Distribuer ces lignes directrices à toutes les parties prenantes, y compris le personnel, les partenaires et les fournisseurs externes, afin d'assurer la cohérence de la représentation de la marque.
 - d) Produire des éléments de marque pertinents, tels que des cartes de visite, du papier à en-tête, des modèles de présentation et du matériel promotionnel (brochures, dépliants, bannières, etc.). Veiller à la cohérence des éléments de la marque et des messages afin de renforcer la reconnaissance et la crédibilité de la marque.
- 2) Rédiger des messages clés

Élaborer un ensemble de messages clés et de récits de marque qui résument le rôle du projet dans l'amélioration des objectifs, des réalisations et de l'impact du

GTCR-R. Ces messages doivent être cohérents sur l'ensemble des canaux de communication et adaptés aux différents segments du public.

3) Renforcer la présence numérique

- a) Développer un site web professionnel et convivial dans le domaine du CIFOR-ICRAF qui sert de centre d'information sur les activités du projet en soutien au GTCR-R ainsi que sur les ressources et les réalisations pertinentes. Optimiser le site web pour les moteurs de recherche et les appareils mobiles afin de maximiser l'accessibilité et la visibilité.
- b) Capitaliser sur la forte présence du CIFOR-ICRAF sur les plateformes de médias sociaux (par exemple, X, Facebook, LinkedIn, Instagram) pour amplifier les activités du GTCR-R et notre rôle dans le développement des capacités, les réalisations et les résultats.

Pour P2 et P3

- 1) La stratégie consistera à élaborer des plans annuels comprenant des éléments livrables pertinents en accord avec le GTCR-R, tels que des documents techniques, des notes d'information, des notes d'information sur les politiques, événements, ateliers, formations pour les journalistes, annonces publicitaires, visualisation de données, infographies, etc.

2) Public(s) ciblé(s)

Dans le pays où l'action est mise en œuvre, en spécifiant s'il s'agit d'une segmentation de la population (région, genre, âge, profession, etc.).

En RDC, les principaux publics cibles de notre stratégie de communication sont :

- a) Les agences gouvernementales et les organismes de réglementation locaux et nationaux.
- b) Les organisations de la société civile qui ne sont pas membres du GTCR-R travaillant dans des secteurs connexes (agriculture, mines, hydrocarbures) et désireuses de nouer des partenariats.
- c) Les universités nationales.
- d) Les communautés autochtones qui s'appuient sur les OSC du GTCR-R dans les 19 provinces pour avoir des connaissances de base sur la REDD+.
- e) Les principaux acteurs de la RDC travaillant dans la REDD+ qui ont besoin d'interagir avec la société civile.
- f) Le grand public pour sensibiliser à l'importance de la conservation des forêts, à l'atténuation du changement climatique, à la promotion du développement durable ainsi que du rôle et du travail du GTCR-R.

Au niveau international, les publics cibles de notre stratégie de communication sont :

- a) Les organismes gouvernementaux et décideurs politiques : les responsables des pays soutenant les initiatives en matière de changement climatique, les organismes d'aide étrangers et les organisations internationales de développement.
- b) Bailleurs de fonds et fondations : les organisations (publiques et privées) fournissant des financements pour des projets d'atténuation du changement climatique, de conservation des forêts et de développement durable constitueraient des cibles importantes.
- c) Les organisations de la société civile (notamment les universités et les ONG) intéressées par le renforcement du rôle de la société civile en RDC.
- d) Les organisations internationales pour l'environnement (OIE) : des organisations telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds mondial pour la nature (WWF), Greenpeace et d'autres intéressées par les efforts d'atténuation et de conservation du changement climatique seraient des parties prenantes clés.

3) Description des principales actions de communication

Veillez noter que le nombre précis de livrables et le moment d'exécution seront décidés en partenariat avec le GTCR-R conformément aux plans annuels convenus et aux budgets de communication. Toutes les activités de communication doivent être convenues avec le GTCR-R. Toutes les communications sont principalement produites en langue française mais seront traduites en anglais lorsque cela est pertinent.

Description*	Public cible	Activités et outils de communication	Responsable	Période approximative de mise en œuvre
Sur le projet en général				
Définition d'une stratégie de communication : objectifs, canaux, messages, etc.	GTCR-R	Discussions internes et enquêtes auprès des parties prenantes	CIFOR, GTCR-R	M1-M4
Répartition des rôles et des responsabilités	GTCR-R	Réunions	CIFOR, GTCR-R	M1-M4
Lancement du projet	Décideurs politiques, OSC, universités, OIE, grand public	Promotion/Invitations via courriel, réseaux sociaux CIFOR, engagement médiatique, bulletin	CIFOR, GTCR-R	M1-M4

Description*	Public cible	Activités et outils de communication	Responsable	Période approximative de mise en œuvre
		d'informations (newsletters), etc.		
Définir le plan annuel de communication et les KPI de suivi	GTCR-R	Définition des responsabilités en matière de communication, stratégie et résultats partagés entre le CIFOR et le GTCR-R	CIFOR, GTCR-R	M1-M3 M13 M25
Renforcement de l'identité visuelle à travers le développement de marque, de modèles, d'exemplaires de documents, etc.	GTCR-R	Développement de l'identité de marque et d'exemplaires (Microsoft Word, PowerPoint, InDesign) ainsi que différents formats de documents (Notes politiques, Notes de position, etc.)	CIFOR, GTCR-R	M3-M6
Ateliers internes pour l'amélioration de la communication	GTCR-R	Sessions périodiques de développement des capacités internes du GTCR-R sur différents aspects de communication (mise en page, réseaux sociaux, image de marque, etc.)	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Conservation des listes de contacts	Tous les publics cibles	Mise en place de listes de contacts principale, conformes au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Création d'un site WEB, maintenance et mises à jour	GTCR-R, décideurs politiques, OSC, universités, OIE, grand public	Options d'hébergement, développement back-end et front-end, référencement, processus de mises à jour et conservation des contenus.	CIFOR, GTCR-R	M1-M4 M5-M36
Engagement médiatique	Médias	Organisation de visites de terrain pour les médias, de rencontres, de communiqués de	CIFOR, GTCR-R	M1-M36

Description*	Public cible	Activités et outils de communication	Responsable	Période approximative de mise en œuvre
		presse, de notes conceptuelles, etc. Conservation de leurs coordonnées.		
Mise en place d'une radio	Décideurs politiques, OSC, universités, grand public	Définition d'un format pour la radio (ex. présence dans des programmes spécifiques, publicités, etc.), engagement auprès des stations de radio, mise en place d'apparitions périodiques.	CIFOR, GTCR-R	M4-M36
Participation à au moins 1 événement international par an	Décideurs politiques, OSC, universités, OIE, grand public	Événement parallèle à une conférence internationale (par exemple GLF) avec des intervenants et des présentations dédiés.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Marchandisage	Décideurs politiques, OSC, universités, OIE, grand public	Production d'articles de marque spécifiques (stylos USB, T-shirts, chapeaux, etc.) qui renforcent l'image du GTCR-R lors de moments/événements particuliers.	CIFOR, GTCR-R	M4-M36
Sur les produits du projet				
Stratégie et canaux pour les réseaux sociaux établis	Décideurs politiques, OSC, universités, grand public	Publications sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, X, LinkedIn) mettant en évidence les activités spécifiques du projet, dans un format et un style adapté, etc.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Fiches	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds	Production de documents techniques factuels de 2 pages illustrant les travaux pendant la phase de projet et d'autres informations pertinentes sur le GTCR-R.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36

Description*	Public cible	Activités et outils de communication	Responsable	Période approximative de mise en œuvre
Documents de position	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds	Documents politiques qui définissent la position du GTCR-R sur des sujets spécifiques, à joindre aux communiqués de presse et d'engagement médiatique.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Notes politiques	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds	Documents consultatifs politiques pour aider les autorités locales et nationales	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Entretiens	Tous les publics cibles	Entretiens sélectionnés du personnel du GTCR-R et d'autres acteurs concernés par la REDD+ qui seront présentées dans différents médias.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Podcasts	Tous les publics cibles	Podcasts thématiques à fréquence périodique, pour mettre en valeur le travail et les réalisations du GTCR-R	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Articles (Blog)/Actualités	Tous les publics cibles	Développement constant d'actualités pour le site web du GTCR-R et d'autres médias	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Articles d'opinion	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds	Développement d'articles d'opinion pour les médias (numériques et traditionnels) afin de définir le rôle du GTCR-R dans le paysage et de susciter un débat politique.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Enquêtes	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds, universités, grand public	Des enquêtes dédiées à des publics variés pour obtenir des informations sur les	CIFOR, GTCR-R	M1-M36

Description*	Public cible	Activités et outils de communication	Responsable	Période approximative de mise en œuvre
		besoins de notre public cible.		
Vidéos	Tous les publics cibles	Des clips courts pour un plus grand impact dans le partage d'informations, à la fois pour les réseaux sociaux et YouTube. Potentiellement également pour une présence télévisée si cela est jugé pertinent.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Ateliers locaux	OSC, universités	Support de communication pour des ateliers techniques auprès de différents publics (ex. préparation des ordres du jour, des documents de marque, des impressions, assurer des fonctionnalités hybrides, streaming, etc.)	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Séances de dialogue politique	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds	Soutien de communication pour les séances de dialogue politique afin de renforcer le plaidoyer du GTCR-R dans le paysage (ex. préparer des agendas, des documents de marque, des impressions, assurer des fonctionnalités hybrides, du streaming, etc.)	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Site web	Décideurs politiques, OSC, universités, grand public	Les résultats du projet seront présentés sur le site Web, via un certain nombre de méthodes (par exemple, actualités,	CIFOR, GTCR-R	M1-M36

Description*	Public cible	Activités et outils de communication	Responsable	Période approximative de mise en œuvre
		cartes interactives, quiz, etc.)		
Création de newsletters pertinentes (peut-être plus d'une pour des domaines spécifiques)	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds, universités, grand public	Des newsletters périodiques destinées à différents publics cibles présentant les mises à jour et les résultats du projet.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Webinaires	Décideurs politiques, OSC, OIE, bailleurs de fonds universités, grand public	Promotion et exécution de sessions en ligne pour présenter l'avancement du projet et/ou obtenir les avis et commentaires des utilisateurs.	CIFOR, GTCR-R	M1-M36
Conférence académique finale	Décideurs politiques, OSC, OIE, universités, bailleurs de fonds	Organisation d'une conférence académique de fin de projet, avec un appel à articles, publication des actes, etc.	CIFOR, GTCR-R	M30-M36

*Exemple : informations sur le lancement du projet et son contenu (projet général), informations sur l'accès aux services tel que le planning familial, le conseil agricole, les entrants agricoles, etc.

4) Description des moyens alloués, arrangements de mise en œuvre et estimation du budget nécessaire

Cette section doit décrire :

Le partage des responsabilités dans la mise en œuvre de la stratégie (rôle du ministère de tutelle, agence, autres).

Le Comité de Pilotage du projet sera composé du CIFOR, du GTCR-R, du FONAREDD et du CAFI. Ces organisations partageront les responsabilités relatives à la stratégie et à la mise en œuvre de communication, une fois celle-ci validée par le Comité de Pilotage. Plus spécifiquement, le CIFOR veillera à renforcer le GTCR-R afin de renforcer ses capacités et sa méthodologie de communication, à fournir un accès aux connaissances et aux services et à aider le GTCR-R à développer sa portée et ses opportunités. Le CIFOR fournira un renforcement des capacités et une assistance aux activités de communication du GTCR-R, en contribuant à leur planification et exécution. Les livrables de communication pour le projet et pour

le GTCR-R seront convenus et leurs coûts de réalisation partagés en fonction de la répartition budgétaire.

Décrire les moyens qui seront mobilisés et les besoins budgétaires associés. **Ceux-ci devront être repris dans le budget du projet.**

Les ressources du projet proviennent principalement du FONAREDD et sont réparties entre les partenaires (CIFOR et GTCR-R) selon les indications du tableau des composantes budgétaires. Le lien entre le GTCR-R et le CIFOR est établi via un contrat de mise en œuvre, après que le CIFOR ait signé un contrat avec CAFI-FONAREDD, le principal bailleur de fonds. Les transferts de financement vers des personnes et/ou des tiers seront effectués en respectant les procédures du CIFOR et du GTCR-R.

ANNEXE 4. Plan d’approvisionnement/Passation de marché

Le CIFOR n’envisage pas de contrats d’un montant supérieur à 100 000 USD. Cette section est donc sans objet.

ANNEXE 5. Termes de Référence pour le recrutement des experts clés de l’Unité de Gestion du Projet (versions provisoires ou définitives)

Nous résumons les termes de référence des cinq experts du CIFOR : **Conseiller Technique Principal (CTP), gestionnaire administratif, comptable, spécialiste en suivi et évaluation, et expert de communication.**

Les experts GTCR-R sont actuellement en place pendant la phase de transition entre les deux phases CAFI. La même équipe sera donc reconduite. Cependant, si de nouveaux recrutements s’avèrent nécessaires, la rédaction des Termes de Référence sera basée sur les besoins plus ciblés définis lors du Conseil d’administration du projet et conformément aux procédures CIFOR et GTCR-R. Le même principe de conformité aux normes CIFOR et GTCR-R sera appliqué aux éventuels consultants recrutés dans le cadre du projet. Les membres du CIFOR sont déjà en place et nombreux sont ceux qui participent à la rédaction actuelle du projet.

Conseiller Technique Principal (CTP)

Type de contrat	Contrat à durée déterminée d’une année avec possibilité de renouvellement
Lieu d’affectation	Kinshasa, avec de fréquents déplacements dans les provinces et zones d’intervention du projet, en RDC
Résumé des responsabilités	Diriger l’équipe de gestion du projet au CIFOR-ICRAF basée à Kinshasa. Superviser les opérations globales, la dotation en personnel, l’allocation des ressources, l’administration, le suivi et l’évaluation du projet, la communication, et la gestion financière du projet au CIFOR.

	<p>Assurer l'interface, par l'intermédiaire du CIFOR, entre le GTCR-R et l'organisation donatrice et veiller à ce que les obligations techniques et financières du donateur soient respectées.</p> <p>Garantir la conformité avec les procédures et normes de CIFOR, FONAREDD, CAFI et les lois de la RDC.</p> <p>Coordonner étroitement avec le coordinateur du projet GTCR-R et le conseiller stratégiquement sur toutes les questions relatives à l'exécution efficace et efficiente de ce projet. Il s'agit d'un rôle consultatif ; le coordinateur du GTCR-R dirige les activités quotidiennes du projet sur le terrain. En particulier :</p> <p>Établir et maintenir une coordination étroite avec le GTCR-R, notamment leur coordinateur de projet.</p> <p>Soutenir le GTCR-R dans l'accroissement de l'influence de la société civile sur l'élaboration des politiques REDD+ en RDC.</p> <p>Fournir et coordonner l'assistance technique au GTCR-R dans tous les domaines où un besoin est défini conjointement.</p> <p>Développer des évaluations des besoins en capacité pour le GTCR-R et ses organisations partenaires, et organiser et mettre en œuvre les sessions de formation. Ce sera dans les domaines identifiés comme nécessitant un renforcement des capacités, y compris la gestion de projet, les rapports financiers, la gestion des partenariats au sein de la large base d'ONG du GTCR-R, et les compétences en communication efficace.</p> <p>Superviser le suivi et l'évaluation des activités du projet, et élaboration des rapports réguliers pour les donateurs (FONAREDD/CAFI).</p> <p>Renforcer la connexion entre la société civile et la communauté de recherche/connaissance à l'intérieur et à l'extérieur de la RDC. Faire le lien avec le processus REDD+ international et tenir la plateforme de la société civile informée des événements et des produits de connaissance liés à REDD+.</p>
<p>Qualifications et expériences requises</p>	<p><i>Éducation, expérience et compétences techniques :</i></p> <p>MSc/PhD dans une discipline scientifique environnementale pertinente (forestier, écologie, gestion des ressources naturelles, etc.) avec une forte compréhension de la gouvernance (telles que les sciences politiques, le développement international, la sociologie, l'anthropologie, l'écologie politique, les études de genre, la géographie humaine, etc.).</p> <p>Un minimum de 5 ans (si titulaire d'un PhD) ou 10 ans (si titulaire d'un MSc) d'expérience dans la recherche pour le développement dans le contexte des dynamiques des parties prenantes, des institutions, des</p>

	<p>considérations de genre, et de l'interaction de la Société Civile avec le processus REDD+ dans le Bassin du Congo, avec un accent sur la RDC.</p> <p>Expérience démontrée en leadership d'équipe, gestion de projet, médiation des conflits et gestion des processus participatifs.</p> <p>Forte compréhension et expérience du processus REDD+ et de l'atténuation du changement climatique dans le Bassin du Congo, particulièrement en RDC.</p> <p>Une expérience de travail dans un institut de recherche est un avantage.</p> <p>Expérience antérieure de travail avec la Société Civile et navigation dans l'environnement de la Société Civile.</p> <p>Compétence en méthodes scientifiques pour la recherche, y compris l'analyse de données et la rédaction et préparation de publications revues par les pairs dans des revues scientifiques ou multidisciplinaires en sciences de l'environnement est un atout.</p> <p>Compréhension profonde de la gouvernance REDD+ aux niveaux national et infranational en RDC, avec la capacité de naviguer entre plusieurs institutions.</p> <p><i>Aptitudes personnelles et langues :</i></p> <p>Capacité à voyager de manière intensive au sein de la RDC et à l'international (environ 25 % du temps), y compris dans des lieux isolés et desservis par les services publics.</p> <p>Capacité à gérer une petite unité dans le pays, assurant une communication efficace avec le bureau national, le siège et d'autres groupes thématiques.</p> <p>Maîtrise des langues française et anglaise (écrit et parlé) est essentielle. Un entretien en personne ou en visioconférence sera conduit dans les deux langues.</p>
--	---

Gestionnaire Administratif

Type de contrat	Contrat à durée déterminée d'une année avec possibilité de renouvellement
Lieu d'affectation	Kinshasa, avec déplacements dans les provinces et zones d'intervention du projet, en RDC
Résumé des responsabilités	<p>Supporter la planification des activités en étroite collaboration avec le CTP, l'unité du CIFOR à Kinshasa, et le coordinateur du GTCR-R du projet.</p> <p>Organiser des réunions avec le personnel et les partenaires selon les besoins.</p> <p>Coordonner le personnel de la logistique.</p>

	<p>Tenir les pièces administratives.</p> <p>Gérer les besoins des partenaires sur le terrain (fonds, matériel, fournitures, organisation des déplacements).</p> <p>Gérer les commandes de fournitures.</p> <p>Préparer et suivre les demandes de paiements.</p> <p>Gérer le courrier, répondre aux appels et courriels courants.</p> <p>Contribuer à la préparation des rapports techniques et financiers en collaboration avec l'équipe de mise en œuvre et avec le CTP et le coordinateur du projet.</p> <p>Transmettre les pièces administratives au CIFOR dans les délais requis.</p> <p>Accueillir les visiteurs en collaboration avec le CTP et le coordinateur du projet.</p>
Qualifications et expériences requises	<p><i>Éducation, expérience et compétences techniques :</i></p> <p>Être de nationalité congolaise (RDC)</p> <p>Formation supérieure (minimum Licence) en administration, en économie et gestion ou domaines similaires ;</p> <p>Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans ;</p> <p>Avoir une expérience en gestion du personnel ;</p> <p>Être disponible pour des missions de terrain ponctuelles ;</p> <p>Maîtrise de Word, Excel, Powerpoint, outils internet</p> <p><i>Aptitudes personnelles et langues :</i></p> <p>Savoir correctement s'exprimer et écrire en français et connaître les deux langues nationales (Lingala et Swahili) ;</p> <p>Connaissance de l'anglais souhaité</p>

Comptable

Type de contrat	Contrat à durée déterminée d'une année avec possibilité de renouvellement
Lieu d'affectation	Kinshasa, avec de fréquents déplacements dans les provinces et zones d'intervention du projet, en RDC
Résumé des responsabilités	<p>Assurer l'enregistrement de tous les documents comptables liés aux équipes de terrain en conformité aux normes de bonne administration financière et technique du CIFOR.</p> <p>Vérifier l'éligibilité des documents comptables.</p> <p>Enregistrer chaque transaction.</p>

	Assurer la disponibilité des fonds pour les activités sur le terrain, en collaboration avec le gestionnaire administratif. Assurer un rapport financier régulier.
Qualifications et expériences requises	<p><i>Éducation, expérience et compétences techniques :</i> Éducation supérieure (minimum Licence) en administration ou comptabilité. Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en tant que comptable. Maîtrise de software de comptabilité. Expérience de travail en équipe. Disponibilité pour des missions de terrain occasionnelles. Maîtrise de Word, Excel, PowerPoint et des outils internet.</p> <p><i>Aptitudes personnelles et langues :</i> Savoir correctement s'exprimer et écrire en français et connaître les deux langues nationales (Lingala et Swahili) ; Connaissance de l'anglais souhaité</p>

Spécialiste en Suivi et Evaluation

Type de contrat	Contrat à durée déterminée d'une année avec possibilité de renouvellement
Lieu d'affectation	Kinshasa, avec déplacements dans les provinces et zones d'intervention du projet, en RDC
Résumé des responsabilités	<p>Contribuer au développement d'un plan de suivi évaluation du projet, y incluant les outils de collecte de données pertinents</p> <p>Exécuter les opérations de collecte de données sur le terrain, conformément au plan de suivi évaluation du projet</p> <p>Réaliser et aider à la conception d'enquêtes qualitatives et quantitatives (en utilisant ODK/ kobo, etc.)</p> <p>Analyser les données qualitatives et quantitatives collectées (en utilisant STATA, R, Excel, Nvivo, etc.)</p> <p>Contribuer à la synthèse des informations dans le cadre du travail de suivi et évaluation du projet, pouvant faire l'objet de publications</p> <p>Soutenir les processus de revues annuelles du cadre logique et de la théorie du changement du projet</p> <p>Participer à la rédaction des rapports de progrès axés sur les résultats</p> <p>Contribuer au renforcement des capacités en suivi évaluation de projets des membres du GTCR-R et de l'équipe du projet</p> <p>Appuyer l'organisation logistique des visites de suivi de projets REDD+ sur le terrain, réalisées par les membres du réseau</p> <p>Soutenir l'équipe du projet dans la conception et la mise en œuvre d'opérations de collecte de données et, autant que de besoin, mobiliser, coordonner et gérer les enquêteurs et rendre compte à l'équipe des progrès au quotidien</p>

	<p>Maintenir une communication régulière et claire avec l'équipe de gestion et de mise en œuvre, ainsi qu'avec le chef d'équipe Q4I</p> <p>Maintenir à jour le cadre de résultat du projet, en étroite collaboration avec le coordonnateur du projet et le chef d'équipe Q4I</p>
Qualifications et expériences requises	<p><i>Éducation, expérience et compétences techniques :</i></p> <p>Master dans un domaine pertinent, ex. : développement, sciences sociales, économie</p> <p>Au moins 5 ans d'expérience dans le suivi et évaluation de projets de développement</p> <p>Expérience dans l'élaboration de plans de suivi évaluation de programmes et projets de développement pluriannuels</p> <p>Expérience dans le développement et l'utilisation de cadres de résultats (cadres logiques) et de théories du changement comme outils de gestion, suivi et évaluation de projets</p> <p>Expérience dans la conception, l'organisation et la conduite d'enquêtes de terrain à l'aide de techniques d'entretien structurées (quantitatives) et semi-structurées (qualitatives)</p> <p>Compétences en analyse de données quantitatives et qualitatives, et en rédaction de rapports narratifs</p> <p>Expérience dans la formation de parties prenantes dans les concepts clés du suivi évaluation de projet</p> <p><i>Aptitudes personnelles et langues :</i></p> <p>Excellente organisation personnelle, capable de travailler de manière autonome et de gérer plusieurs tâches simultanément</p> <p>Esprit d'équipe, faisant preuve d'initiative et de créativité</p> <p>Excellentes compétences interpersonnelles et de communication, avec la capacité d'interagir efficacement dans un environnement multidisciplinaire et multiculturel</p> <p>Valorise le partage d'informations et l'amélioration continue dans une atmosphère coopérative d'évaluation et d'apprentissage constructifs</p> <p>Excellente maîtrise du français, parlé et écrit (requis) et anglais (atout) ;</p> <p>Connaitre les deux langues nationales (Lingala et Swahili) (atout)</p>

Expert de Communication

Type de contrat	Contrat à durée déterminée d'une année avec possibilité de renouvellement
Lieu d'affectation	Kinshasa, avec de fréquents déplacements dans les provinces et zones d'intervention du projet, en RDC
Résumé des responsabilités	<p>Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication et des plans tactiques, y compris des messages, des budgets, des plans d'action et des mesures de performance</p> <p>Planifier et produire du contenu tel que des publications, des articles, du contenu web, du contenu pour les médias sociaux, des communiqués de presse, des infographies, des vidéos, des</p>

	<p>photographies, des bulletins d'information, des présentations et du contenu lié à des événements.</p> <p>Gérer les événements, y compris la planification, le marketing, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur les résultats.</p> <p>Soutenir la coordination des interactions avec les médias, sous la direction de l'équipe médias du COE. Toute la production doit être entreprise en coordination avec l'équipe de communication et les consultants du COE et en utilisant leurs ressources.</p> <p>Produire des rapports analytiques sur les performances de toutes les activités de communication, comme convenu.</p> <p>Entreprendre d'autres activités de communication comme convenu</p> <p>Toutes les activités sont entreprises en coordination avec l'équipe et les consultants du COE et en utilisant leurs ressources.</p>
<p>Qualifications et expériences requises</p>	<p><i>Éducation, expérience et compétences techniques :</i></p> <p>Master dans un domaine pertinent, ex. communication, journalisme ou domaine connexe, ou expérience professionnelle équivalente.</p> <p>Un minimum de 5 ans d'expérience progressive dans la planification de la communication stratégique, la diffusion de messages et le suivi</p> <p>3 ans d'expérience à temps plein dans la rédaction, l'édition et l'interview pour les médias numériques et imprimés, la production vidéo ou la radiodiffusion.</p> <p>Capacité avérée à gérer des activités de communication.</p> <p>Capable d'effectuer plusieurs tâches à la fois et de travailler sous pression.</p> <p>Excellente compréhension des différents formats et canaux de communication et connaissance approfondie des tendances actuelles dans le domaine des médias numériques et des médias sociaux.</p> <p>Capacité à coordonner les contributions au contenu au sein d'une équipe et/ou entre les équipes ;</p> <p>Expérience et compréhension de l'environnement, du climat, de la foresterie ou de domaines connexes et de la communication scientifique.</p> <p><i>Aptitudes personnelles et langues :</i></p> <p>Excellente maîtrise du français, parlé et écrit (requis) et anglais parlé (requis), Connaitre les deux langues nationales (Lingala et Swahili) (atout)</p> <p>Un responsable de la communication motivé et talentueux.</p> <p>Il doit posséder d'excellentes compétences en matière d'organisation et de planification.</p> <p>Compétences supérieures en matière de gestion de projet et de gestion du temps.</p> <p>Solide connaissance des pratiques et techniques de communication.</p> <p>Excellentes aptitudes à la communication écrite et orale.</p> <p>Flexibilité et capacité à travailler efficacement avec des collègues dans différents fuseaux horaires.</p>

	<p>Le souci du détail et l'attention portée à la qualité des résultats sont essentiels.</p> <p>Fiabilité et persistance.</p> <p>Capacité avérée à travailler sous pression et à gérer efficacement une charge de travail importante.</p> <p>Être capable de gérer plusieurs projets et de suivre de près plusieurs produits à la fois.</p> <p>Avoir l'esprit d'équipe et des compétences interpersonnelles exceptionnelles.</p>
--	---

ANNEXE 6. Termes de Référence des études à mener en année 1 pour un montant supérieur à 100 000 USD (versions provisoires ou définitives)

Le CIFOR n'envisage pas des études d'un montant supérieur à 100 000 USD. Cette section est donc sans objet.

ANNEXE 7. Termes de Référence des bassins d'approvisionnement

Cette information sera communiquée dès le début de l'exécution du projet.

ANNEXE 8. Canevas des documents de projet du FONAREDD

Il n'est pas clair ce qui doit être soumis ici.

ANNEXE 9. Template de présentation du/des budgets

Cf. les fichiers Excel soumis avec ce document.

ANNEXE 10. Note sur le mécanisme de plaintes et recours

Les griefs, les communications externes et les mesures prises font partie des processus de coordination de la gestion des projets du CIFOR-ICRAF, y compris le démarrage, le suivi et la clôture des projets. En intégrant ces exigences dans ces processus, le projet garantira, tout au long de sa mise en œuvre, que toutes les parties prenantes, y compris le personnel du CIFOR-ICRAF et de ses partenaires, ainsi que les communautés locales, sont au courant du mécanisme de plainte et y ont accès.

Les processus de l'UGP du CIFOR-ICRAF permettent à toute personne personnellement affectée par une politique, un programme, un projet, une activité, une action ou une absence d'action du CIFOR-ICRAF, ou par ceux d'un membre du personnel ou d'un consultant, de faire part au CIFOR-ICRAF de ses commentaires, de ses préoccupations ou de ses plaintes. Un retour d'information, une préoccupation ou une plainte peuvent être reçus par les canaux suivants :

Courriel: mentionner "CIFOR-ICRAF" dans le rapport -
reports@lighthouseervices.com

Téléphone : États-Unis et Canada anglophones : 833-680-0004, États-Unis et Canada hispanophones : 800-216-1288, Canada francophone : 855-725-0002, Mexique hispanophone : 01-800-681-5340, Employés hors Amérique du Nord : 833-680-0004

En ligne : <https://www.lighthouse-services.com/cifor-icraf> or
<https://www.cifor-icraf.org/fr/a-propos-de-nous/portail-de-rapports-sur-lethique-et-la-conformite/>

Dès réception d'un retour d'information, d'une préoccupation ou d'une plainte par l'un des canaux de communication du CIFOR-ICRAF, les administrateurs du bureau du directeur général qui contrôlent leur entrée ("contrôleur") enregistrent les coordonnées de base du plaignant (par exemple, son nom, son numéro de téléphone et son adresse électronique) ainsi qu'un résumé de l'objet de la plainte. Le contrôleur évalue et détermine la personne ou l'équipe appropriée pour traiter l'examen et la résolution de la plainte ("personne responsable"). L'autorité de contrôle accuse réception du retour d'information, de la préoccupation ou de la plainte dans les deux (2) jours ouvrables suivant sa réception. Si la personne responsable et/ou le délai d'action n'ont pas encore été déterminés, l'observateur informe le plaignant dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

Le CIFOR-ICRAF facilitera, le cas échéant, les procédures de consentement préalable en connaissance de cause (CPCC) avec les communautés locales et les populations autochtones sur les sites de projet au cours de la mise en œuvre du projet. Cela comprendra des étapes clés telles que le lancement du processus de CLIP et les activités de sensibilisation, l'identification des mécanismes de prise de décision et la conception du processus de CLIP,

l'établissement d'informations de base sur le CLIP ainsi que de mécanismes de recours en cas de griefs.

Le CIFOR-ICRAF dispose également de procédures de résolution des conflits internes intégrées dans sa politique des ressources humaines et sa politique de sauvegarde, qui décrivent le processus de signalement des plaintes, d'enquête et de résolution. Tous les contrats de sous-traitance comportent une clause relative à la résolution des litiges, qui privilégie le règlement à l'amiable par la négociation, avec recours à l'arbitrage conformément aux règles d'arbitrage de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

ANNEXE 11. Formulaire de diagnostic de l'impact environnemental et social du PNUD

Formulaire de Diagnostic de l'impact environnemental et social (version juillet 2022)

Le Formulaire, un fois complété, constitue le rapport de Diagnostic de l'impact environnemental et social, et doit être joint en annexe au Document de projet lors de la phase de conception. Remarque : ce Formulaire annoté sera converti en outil en ligne. La version en ligne guidera les utilisateurs dans le processus et pourvoira des conseils en appui.

Informations sur le projet

Informations sur le projet	
1. Titre du projet	Appui a la société civile pour le suivi décentralisé des projets et programmes REDD+ – PROJET PASOD
2. Numéro de projet (c.-à-d. ID du projet Quantum, PIMS+)	n.a.
3. Emplacement (international/région /pays)	République démocratique du Congo (RDC)
4. Étape du projet (conception ou mise en œuvre)	Mise en œuvre
5. Date	2024-2027

Partie A. Intégration des Principes généraux afin de renforcer la durabilité sociale et environnementale

QUESTION 1 : Comment le projet intègre-t-il les Principes de programmation afin de renforcer la durabilité sociale et environnementale ?

Décrivez brièvement ci-dessous la manière dont le projet intègre l'approche axée sur les droits de l'homme

Le projet est une réponse à la constatation de la faible considération des réalités des catégories défavorisées dans les mesures prises pour faire face aux changements climatiques. Son objectif est de garantir que les droits de ces populations locales et autochtones soient pris en compte dans le cadre des processus nationaux et internationaux de lutte contre la déforestation.

Décrivez brièvement dans l'espace ci-dessous la manière dont le projet est susceptible de favoriser l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes

La prise en compte des questions de genre, et plus spécifiquement de l'égalité hommes-femmes, est au cœur des préoccupations du projet. En effet, il est important de souligner que les travaux ruraux sont souvent répartis entre les hommes et les femmes, et que dans les processus d'exploitation des ressources forestières, les femmes sont souvent les plus vulnérables. Ainsi, dans le cadre de ce projet, la société civile sera renforcée dans son identification de ces considérations de genre et dans sa capacité à apporter des solutions, tant dans les travaux quotidiens que dans le plaidoyer.

Décrivez brièvement ci-dessous la manière dont le projet intègre la durabilité environnementale et la résilience

Au centre du projet se trouvent les efforts visant à réduire la déforestation, responsable des émissions de gaz à effet de serre. Réduire ces émissions en tenant compte des besoins et des réalités des populations locales et autochtones est en soi un objectif de durabilité environnementale. C'est d'ailleurs la priorité pour la RDC. Veiller à une bonne canalisation des financements climatiques, sous forme de nature/projet ou d'argent liquide, en milieu rural contribue également à renforcer la résilience des communautés locales, exposées à divers chocs, y compris les chocs climatiques. Travailler sur les réponses agricoles, souvent basés sur des méthodes d'agriculture climato-intelligente, constitue un motif supplémentaire de renforcement de la résilience climatique en milieu rural. Le renforcement des capacités de la société civile prendra en compte ces deux dimensions de réponse aux changements climatiques (Atténuation et Adaptation)

Décrivez brièvement ci-dessous la manière dont le projet renforce la responsabilisation envers les parties prenantes

Le projet vise à établir un partenariat entre un centre de recherche international et une plateforme de la société civile. Son objectif principal est de renforcer la gouvernance de la plateforme et de ses membres, ainsi que de renforcer les capacités d'action de la société civile, notamment en matière de plaidoyer. Le projet vise

QUESTION 1 : Comment le projet intègre-t-il les Principes de programmation afin de renforcer la durabilité sociale et environnementale ?

également à renforcer les stratégies de la société civile pour travailler avec les acteurs responsables de la déforestation, et à améliorer l'interface entre la société civile et le milieu de la recherche. Pour atteindre ces objectifs, le projet mettra en avant des actions basées sur les sciences et les connaissances au sein de la société civile.

Partie B. Identifier et gérer les risques sociaux et environnementaux

N'applique pas. En effet, le projet est un partenariat entre le CIFOR et le GTCR-R, dont le risque potentiel est très faible, voire inexistant, étant donné les séances de travail qui se succèdent pour travailler ensemble dans le développement du projet. Dans un environnement où le CAFI-FONAREDD fonctionne et se déploie, il va de soi que le projet sera également mis en œuvre dans cet écosystème de la deuxième phase du financement CAFI en RDC.

QUESTION 2 : Quels sont les risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Renseignez l'Annexe 1 du PDES avant de répondre à la Question 2.	QUESTION 3 : Quelle est l'ampleur des risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Répondez aux Questions 4 et 5 avant de passer à la Question 6			QUESTION 6 : Décrire les mesures d'évaluation et de gestion pour tous les risques classifiés Modérés, Substantiels ou Hauts Risques
Description du risque (ventilé par événement, cause, impact)	Impact et probabilité (1-5)	Ampleur (Faible, Modérée, Substantielle, Haute)	Commentaires (facultatif)	Décrire les mesures d'évaluation et de gestion pour les risques classifiés Modérés, Substantiels ou Hauts Risques
Risque 1 :	I = P =			
Risque 2 : ...	I = P =			
[ajouter des lignes supplémentaires au besoin]				
	QUESTION 4 : Quelle est la Classification globale de risques du projet ?			

QUESTION 2 : Quels sont les risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Renseignez l'Annexe 1 du PDES avant de répondre à la Question 2.	QUESTION 3 : Quelle est l'ampleur des risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Répondez aux Questions 4 et 5 avant de passer à la Question 6		QUESTION 6 : Décrire les mesures d'évaluation et de gestion pour tous les risques classifiés Modérés, Substantiels ou Hauts Risques	
	Faible risque	<input type="checkbox"/>		
	Risque modéré	<input type="checkbox"/>		
	Risque substantiel	<input type="checkbox"/>		
	Haut risque	<input type="checkbox"/>		
QUESTION 5 : Sur la base des risques identifiés et de leur Classification, quelles exigences des NES s'appliquent ? (choisissez toutes les réponses qui correspondent)				
Question requise seulement pour les projets à Risque Modéré, Substantiel et Haut Risque				
	Une évaluation est-elle nécessaire ? (si « Oui », veuillez cocher)	<input type="checkbox"/>		État ? (terminé, prévu)
	si oui, indiquer le type et l'état général	<input type="checkbox"/>	Évaluation(s) ciblée(s)	
		<input type="checkbox"/>	EIES (Évaluation de l'impact environnemental et social)	
		<input type="checkbox"/>	ESES (Évaluation stratégique environnementale et sociale)	
	Des plans de gestion sont-ils exigés ? (si « Oui », veuillez cocher)	<input type="checkbox"/>		
	si oui, indiquer le type général	<input type="checkbox"/>	Plans de gestion ciblés (p. ex. plan d'action sur l'égalité hommes-femmes, plan d'intervention d'urgence, plan	

<p>QUESTION 2 : Quels sont les risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Renseignez l'Annexe 1 du PDES avant de répondre à la Question 2.</p>	<p>QUESTION 3 : Quelle est l'ampleur des risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Répondez aux Questions 4 et 5 avant de passer à la Question 6</p>	<p>QUESTION 6 : Décrire les mesures d'évaluation et de gestion pour tous les risques classifiés Modérés, Substantiels ou Hauts Risques</p>		
			de gestion des déchets, autres)	
		<input type="checkbox"/>	PGES (Plan de gestion environnementale et sociale qui peut inclure un éventail de plans ciblés)	
		<input type="checkbox"/>	CGES (Cadre de gestion environnementale et sociale)	
	Sur la base des risques identifiés, quels sont les Principes ou les Normes au niveau du projet qui s'appliquent ?	Commentaires (non requis)		
	Principe général : Ne laisser personne de côté			
	Principe général : Droits de l'homme	<input type="checkbox"/>		
	Principe général : Égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes	<input type="checkbox"/>		
	Principe général : Durabilité et Résilience			
	Principe général : Responsabilisation	<input type="checkbox"/>		
	Norme 1. Conservation de la biodiversité et Gestion durable des ressources naturelles	<input type="checkbox"/>		
	Norme 2. Changement climatique et risque de catastrophe	<input type="checkbox"/>		
	Norme 3. Santé, sécurité et protection des communautés	<input type="checkbox"/>		
	Norme 4. Patrimoine culturel	<input type="checkbox"/>		

<p>QUESTION 2 : Quels sont les risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Renseignez l'Annexe 1 du PDES avant de répondre à la Question 2.</p>	<p>QUESTION 3 : Quelle est l'ampleur des risques sociaux et environnementaux potentiels ? Remarque : Répondez aux Questions 4 et 5 avant de passer à la Question 6</p>	<p>QUESTION 6 : Décrire les mesures d'évaluation et de gestion pour tous les risques classifiés Modérés, Substantiels ou Hauts Risques</p>	
	Norme 5. Déplacement de population et réinstallation	<input type="checkbox"/>	
	Norme 6. Peuples autochtones	<input type="checkbox"/>	
	Norme 7. Main-d'œuvre et conditions de travail	<input type="checkbox"/>	
	Norme 8. Prévention de la pollution et utilisation rationnelle des ressources	<input type="checkbox"/>	

Validation finale

Le Diagnostic final lors de la phase de conception n'est terminé que lorsque les personnes suivantes y apposent leur signature.

Signature	Date	Description
Contrôleur de l'AQ		Membre du personnel du PNUD responsable du projet, généralement un Administrateur de programme du PNUD. La signature finale confirme que cette personne a vérifié que la PDES a été menée de manière adéquate.
Approbateur de l'AQ		Membre de la direction du PNUD, généralement Directeur de pays adjoint (DPA), Directeur de pays (DP), Représentant résident adjoint (RRA) ou Représentant résident (RR). L'Approbateur de l'AQ et le Contrôleur de l'AQ ne peuvent être la même personne. La signature finale confirme que cette personne a validé la PDES avant de la soumettre au CEP.
Président du CEP		Président du CEP du PNUD. Dans certains cas, le président du CEP peut aussi être l'Approbateur de l'AQ. La signature finale confirme que la PDES a été envisagée dans le cadre de l'évaluation du projet et dans les recommandations du CEP

Annexe 1 de la PDES - Liste de contrôle du Diagnostic préalable des risques sociaux et environnementaux

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
<p>INSTRUCTIONS : la liste de contrôle du Diagnostic préalable des risques servira à répondre aux Questions 2-6 du Formulaire de Diagnostic. Les réponses aux questions de la liste de contrôle permettent (1) d'identifier des risques potentiels, (2) de déterminer la Classification globale des risques du projet et (3) de déterminer le niveau requis d'évaluation et de mesures de gestion. Voir la Boîte à Outils relative aux NES pour plus d'informations sur les questions du Diagnostic.</p>	
Principe général : Ne laisser personne de côté Droits de l'homme	Réponse (Oui/Non)
P.1 Les communautés locales ou des individus ont-ils manifesté des inquiétudes concernant le projet (par exemple, au cours du processus de participation des parties prenantes, par des mécanismes de recours, par des déclarations publiques) ?	
P.2 Existe-t-il un risque que les « détenteurs de devoirs » (par exemple, les organismes gouvernementaux) n'aient pas la capacité de remplir leurs obligations dans le cadre du projet ?	
P.3 Existe-t-il un risque que les « titulaires de droits » (par exemple, les personnes affectées par le projet) n'aient pas la capacité de faire valoir leurs droits ?	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
P.4 d'avoir un impact négatif sur l'exercice des droits de l'homme (civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels) de la population affectée, et particulièrement des groupes marginalisés ?	
P.5 d'avoir un impact négatif inéquitable ou discriminatoire sur les populations affectées, particulièrement les personnes en situation de pauvreté ou les individus ou groupes marginalisés ou exclus, y compris les personnes handicapées ? ¹⁰	

¹⁰ Les motifs de discrimination proscrits comprennent l'origine, l'appartenance ethnique, le sexe, l'âge, la langue, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion, les convictions politiques ou autres opinions, l'origine nationale, sociale ou géographique, la fortune, la naissance ou une autre condition, y compris celle de personne autochtone ou membre d'une minorité. Toute référence aux « femmes et hommes », ou à un terme similaire, est comprise comme incluant les femmes et les hommes, les garçons et les filles et d'autres groupes discriminés sur la base de leur orientation sexuelle, tels que les personnes transgenres et les transsexuels.

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
P.6 de restreindre la disponibilité, la qualité et l'accessibilité de ressources ou de services de base, particulièrement pour les personnes ou groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées ?	
P.7 d'aggraver les conflits et/ou le risque de violence parmi les communautés et les personnes touchées par le projet ?	
Égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes	
P.8 Les groupes de femmes et/ou leurs responsables/représentantes ont-ils eu la possibilité de soulever des inquiétudes concernant le projet (par exemple, au cours du processus de participation des parties prenantes, par des mécanismes de recours, par des déclarations publiques) ?	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
P.9 d'avoir un impact négatif sur l'égalité hommes-femmes et/ou la situation des femmes et des filles ?	
P.10 de reproduire des discriminations fondées sur le genre à l'encontre des femmes, particulièrement en ce qui concerne la participation dans la conception ou la mise en œuvre ou l'accès aux opportunités et aux bénéfices ?	
P.11 de limiter la capacité des femmes à utiliser, développer et protéger des ressources naturelles en prenant en compte des rôles et positions différents des femmes et des hommes dans l'accès aux biens et services environnementaux ? Par exemple, les activités qui peuvent provoquer la dégradation ou l'appauvrissement des ressources naturelles dans les communautés dont les moyens de subsistance et le bien-être dépendent de ces ressources	
P.12 d'exacerber les risques de violence fondée sur le genre ? Par exemple, par l'afflux de travailleurs externes dans une communauté, des changements dans la dynamique du rapport de force au sein de la communauté et des ménages, une exposition accrue à des lieux publics et/ou des transports non sécurisés, etc.	
Durabilité et résilience : Les questions relatives au Diagnostic des risques concernant la durabilité et à la résilience sont couvertes par les questions portant sur les normes spécifiques ci-dessous.	
Responsabilisation	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
P.13 d'entraîner l'exclusion des parties prenantes potentiellement concernées, en particulier les groupes marginalisés et les personnes exclues (y compris les personnes handicapées), de la pleine participation aux décisions qui peuvent les concerner ?	
P.14 de soulever des plaintes, griefs ou objections de la part des parties prenantes potentiellement concernées ?	

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
P.15 de générer des risques de représailles contre les parties prenantes qui expriment des préoccupations ou des plaintes, ou qui cherchent à participer au projet ou à obtenir des renseignements sur celui-ci ?	
Normes au niveau des projets	
Norme 1 : Conservation de la biodiversité et Gestion durable des ressources naturelles	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
1.1 d'avoir un impact négatif sur les habitats (ex. habitats modifiés, naturels et essentiels) et/ou sur les écosystèmes et les services écosystémiques ? Par exemple, risque de perte, de dégradation et de fragmentation d'habitats, de changements hydrologiques	
1.2 de comporter des propositions d'activités au sein ou à proximité d'habitats essentiels et/ou de zones sensibles d'un point de vue environnemental, y compris des zones protégées par la loi (ex. réserve naturelle, parc national), des zones proposées pour être protégées ou reconnues comme telles par des sources faisant autorité et/ou les peuples autochtones ou les communautés locales ?	
1.3 d'impliquer des changements portant sur l'utilisation des terres et de ressources qui peuvent avoir un impact négatif sur les habitats, les écosystèmes et/ou les moyens de subsistance ? (Remarque : si des restrictions et/ou des limitations d'accès aux terres s'appliquent, consultez la Norme 5.)	
1.4 de poser des risques pour les espèces menacées d'extinction (p. ex. réduction, empiètement sur l'habitat) ?	
1.5 d'aggraver le commerce illégal de la faune et de la flore sauvages ?	
1.6 d'introduire des espèces exotiques envahissantes ?	
1.7 d'avoir un impact négatif sur les sols ?	
1.8 d'impliquer l'exploitation des forêts naturelles, le développement de plantations ou des activités de reforestation ?	
1.9 d'augmenter considérablement la production agricole ?	
1.10 d'impliquer la production et/ou l'exploitation de populations de poissons ou d'autres espèces aquatiques ?	
1.11 d'impliquer l'extraction, la dérivation ou la retenue considérables d'eau de surface ou souterraine ? Par exemple, construction de barrages, réservoirs, bassins hydrographiques, extraction d'eau souterraine	

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
1.12 d'impliquer la manipulation ou l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés ou d'organismes vivants modifiés ? ¹¹	
1.13 d'impliquer l'utilisation de ressources génétiques ? (p. ex. collecte et/ou exploitation, développement commercial) ¹²	
1.14 de générer des problèmes environnementaux transfrontaliers ou à l'échelle de la planète ?	
Norme 2 : Changement climatique et risque de catastrophe	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
2.1 de concerner des zones sujettes à des risques tels que les tremblements de terre, les inondations, les glissements de terrain, les vents violents, les ondes de tempête, les tsunamis ou les éruptions volcaniques ?	
2.2 de produire des résultats et conséquences sensibles ou vulnérables aux impacts potentiels du changement climatique ou aux catastrophes ? Par exemple, en raison de l'augmentation des précipitations, des périodes de sécheresse, de la température, de la salinité, d'événements extrêmes, tremblements de terre	
2.3 de conduire à une augmentation directe ou indirecte de la vulnérabilité aux impacts du changement climatique ou aux catastrophes, que ce soit dans le présent ou à l'avenir (également connues sous le nom de pratiques inadaptées) ? Par exemple, des modifications apportées à l'aménagement du territoire peuvent favoriser la poursuite de la construction dans les plaines inondables, ce qui pourrait accroître la vulnérabilité de la population aux changements climatiques, en particulier aux inondations	
2.4 d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre, de carbone noir ou d'autres facteurs de changement climatique ?	
Norme 3 : Santé, sécurité et protection des communautés	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
3.1 d'impliquer le développement d'infrastructures et/ou de construction (ex. barrages, routes, bâtiments) ? (Remarque : le FEM ne finance pas les projets qui impliqueraient la construction ou la remise en état de barrages complexes ou de grande taille)	

¹¹ Voir la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

¹² Voir la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages découlant de l'utilisation de ressources génétiques.

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
3.2	d'engendrer une pollution de l'air, du bruit, des vibrations, de la circulation, des blessures, des risques physiques, une mauvaise qualité des eaux de surface due au ruissellement, à l'érosion, à l'assainissement ?
3.3	d'entraîner des dommages ou des préjudices en raison de la défaillance d'éléments structurels du projet (par exemple, l'effondrement de bâtiments ou d'infrastructures) ?
3.4	d'accroître les maladies transmises par l'eau ou d'autres maladies à transmission vectorielle (par exemple, des habitats de reproduction temporaires), les maladies transmissibles et non transmissibles, les troubles nutritionnels ou liés à la santé mentale ?
3.5	de faire appel au transport, au stockage, à l'utilisation et/ou à l'élimination de matières dangereuses ou nocives (p. ex. explosifs, carburant et autres produits chimiques pendant la construction et l'exploitation) ?
3.6	de produire des impacts négatifs sur les écosystèmes et les services écosystémiques utiles à la santé des communautés (p. ex. alimentation, purification des eaux de surface, zones tampons naturelles contre les inondations) ?
3.7	d'entraîner un afflux de travailleurs liés au projet dans les zones concernées par le projet.
3.8	l'engagement d'agents de sécurité pour protéger les installations et les biens ou pour appuyer les activités du projet ?
Norme 4 : Patrimoine Culturel	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
4.1	de comporter des activités à proximité ou à l'intérieur d'un site du Patrimoine Culturel ?
4.2	d'engendrer des excavations, des démolitions, des mouvements de terre, des inondations ou d'autres modifications significatives sur l'environnement ?
4.3	d'avoir un impact négatif sur des sites, structures ou objets présentant une valeur historique, culturelle, artistique, traditionnelle ou religieuse ou des formes immatérielles de Patrimoine Culturel (ex. connaissances, innovations, pratiques) ? (Remarque : les projets visant à protéger et conserver le Patrimoine Culturel peuvent également générer un impact négatif involontaire.)
4.4	d'entraîner des modifications des paysages et des caractéristiques naturelles ayant une importance culturelle ?
4.5	d'utiliser des formes matérielles et/ou immatérielles de Patrimoine Culturel (ex. pratiques, savoirs traditionnels) à des fins commerciales ou autres ?

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
Norme 5 : Déplacement de population et réinstallation	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
5.1 d'impliquer un déplacement physique temporaire ou permanent et complet ou partiel (y compris de personnes qui n'ont pas de revendications territoriales légalement reconnues) ?	
5.2 d'induire un déplacement économique (ex. perte de biens ou de l'accès à des ressources due à l'acquisition de terres ou des restrictions d'accès – même en l'absence de réinstallation physique) ?	
5.3 d'être à l'origine d'expulsions ? ¹³	
5.4 d'affecter des dispositions relatives au régime foncier et/ou des droits de propriété communautaires/droits coutumiers à des terres, territoires et/ou ressources ?	
Norme 6 : Peuples autochtones	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
6.1 d'affecter des zones où se trouvent des peuples autochtones (y compris la zone d'influence du projet) ?	
6.2 d'impliquer des activités sur des terres ou des territoires revendiqués par des peuples autochtones ?	
6.3 d'affecter (de manière positive ou négative) les droits humains, les terres, les ressources naturelles, les territoires et les moyens de subsistance traditionnels de peuples autochtones (indépendamment du fait qu'ils en détiennent ou non les titres de propriété, que le projet soit situé sur ou en dehors des terres et territoires habités par les populations affectées, ou que les peuples autochtones soient reconnus comme tels par le pays en question) ? Si la réponse à la question de sélection 6.3 est « oui », alors les exigences de la norme 6 s'appliquent et l'importance potentielle des risques liés aux impacts sur les peuples autochtones doit être modérée ou supérieure. ⁱ	
6.4 de conduire à l'absence de consultations respectueuses de la culture, menées dans l'objectif d'obtenir le CPLE sur des questions qui touchent les droits et intérêts, terres, ressources, territoires et moyens de subsistance traditionnels des peuples autochtones concernés ?	

¹³ L'expulsion forcée est définie ici comme le déplacement permanent ou temporaire, contre leur volonté, d'individus, de familles ou de communautés de domiciles et/ou terres qu'ils occupaient sans bénéficier ni avoir accès à des formes appropriées de protection juridique ou autre. Les expulsions forcées constituent des violations flagrantes d'une série de droits humains internationalement reconnus.

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
6.5 d'impliquer l'utilisation et/ou le développement commercial de ressources naturelles sur des terres et territoires revendiqués par des peuples autochtones ?	
6.6 de comporter un risque d'expulsion ou le déplacement économique complet ou partiel de peuples autochtones, y compris par des restrictions d'accès aux terres, territoires et ressources ? Considérez et, le cas échéant, assurez la cohérence avec les réponses fournies dans le cadre de la norme 5 ci-dessus	
6.7 d'affecter les priorités de développement des peuples autochtones telles qu'ils les définissent ?	
6.8 de mettre en péril la survie physique et culturelle des peuples autochtones ?	
6.9 d'affecter le patrimoine culturel des peuples autochtones, y compris par la commercialisation ou l'utilisation de leurs connaissances et pratiques traditionnelles ? Considérez et, le cas échéant, assurez la cohérence avec les réponses fournies dans le cadre de la Norme 4 ci-dessus	
Norme 7 : Main-d'œuvre et conditions de travail	
Le projet peut-il ou est-il susceptible : (NB : s'applique aux travailleurs du projet et du prestataire)	
7.1 de créer des conditions de travail qui ne respectent pas la législation nationale du travail et les engagements internationaux ?	
7.2 de créer des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à la liberté d'association et à la négociation collective ?	
7.3 de conduire à l'utilisation du travail des enfants ?	
7.4 de conduire à l'utilisation du travail forcé ?	
7.5 de créer des conditions de travail discriminatoires et/ou l'absence d'égalité des chances ?	
7.6 de provoquer des risques pour la santé et la sécurité au travail en raison de dangers physiques, chimiques, biologiques et psychosociaux (y compris la violence et le harcèlement) tout au long du cycle de vie du projet ?	
Norme 8 : Prévention de la pollution et utilisation rationnelle des ressources	
Le projet peut-il ou est-il susceptible :	
8.1 de provoquer le rejet de polluants dans l'environnement, en raison de circonstances normales ou inhabituelles, risquant d'avoir un impact négatif local, régional et/ou transfrontalier	
8.2 de générer des déchets (dangereux ou inoffensifs) ?	

Liste de contrôle sur les <u>risques</u> sociaux et environnementaux potentiels	
8.3 d'impliquer la fabrication, le commerce, le rejet et/ou l'utilisation de matières et/ou produits chimiques dangereux ?	
8.4 d'impliquer l'utilisation de produits chimiques ou matières faisant l'objet d'interdictions internationales ou d'un retrait progressif ? Par exemple, le DDT, les PCB et d'autres produits chimiques répertoriés dans des conventions internationales suivantes : <i>Protocole de Montréal, Convention de Minamata, Convention de Basel, Convention de Rotterdam, Convention de Stockholm</i>	
8.5 d'impliquer l'application de pesticides qui peuvent avoir un effet négatif sur l'environnement ou la santé humaine ?	
8.6 de générer des activités qui utilisent des quantités importantes de matières premières, énergie et/ou eau ?	

1 * Note : révisé en juillet 2022, modifiant la présomption d'importance du risque de Substantiel ou plus à Modéré ou plus.

Annexe 12. Plan de travail et budget annuel (A1, A2, A3)

								Budget annuelle		
Produit	Activité / Lignes budgétaires	Org de mise en oeuvre	Partenaire de mise en oeuvre (ALE)	Qté	Unité	C.U. (USD)	Categorie UNDG			
A. COUTS DES PRODUITS DU PROJET								A1	A2	A3
Produit 1: Les conditions habilitantes de l'initiative PSE sont réunies								SOUS-TOTAL PRODUIT 1 :		
								929 238,81	927 286,67	927 286,67
Activité 1.1 : Mettre en place des systèmes et des capacités de gouvernance interne au sein du GTCRR								Sous-total A1.1:		
								87 070,00	87 070,00	87 070,00
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU	UNDG			
1.1.1	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	600,00	Voyages	\$170,00	5.Voyages	34 000,00	34 000,00	34 000,00
1.1.2	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	120,00	Voyages	\$570,00	5.Voyages	22 800,00	22 800,00	22 800,00
1.1.3	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	180,00	Jours	\$20,00	5.Voyages	1 200,00	1 200,00	1 200,00
1.1.4	Restauration	CIFOR-ICRAF	GTCRR	540,00	Unités	\$30,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	5 400,00	5 400,00	5 400,00
1.1.5	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	168,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	9 520,00	9 520,00	9 520,00
1.1.6	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	42,00	Voyages	\$570,00	5.Voyages	7 980,00	7 980,00	7 980,00
1.1.7	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	48,00	Jours	\$20,00	5.Voyages	320,00	320,00	320,00
1.1.8	Restauration	CIFOR-ICRAF	GTCRR	132,00	Unités	\$30,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	1 320,00	1 320,00	1 320,00
1.1.9	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	2 040,00	2 040,00	2 040,00
1.1.10	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	9,00	Voyages	\$570,00	5.Voyages	1 710,00	1 710,00	1 710,00
1.1.11	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Jours	\$20,00	5.Voyages	240,00	240,00	240,00

1.1.12	Restauration	CIFOR-ICRAF	GTCRR	54,00	Unités	\$30,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	540,00	540,00	540,00
	Activité 1.2 : Soutenir les opérations quotidiennes aux niveaux national et provincial							842 168,81	840 216,67	840 216,67
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Column1	Column2	Column3				Column4
1.2.1	Consultant - Finance/administration	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	0,50	Unités	\$3 904,29	4. Services contractuels	1 952,15	0,00	0,00
1.2.2	Coordonnateur	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$6 000,00	1. Personnel	72 000,00	72 000,00	72 000,00
1.2.3	Chargé d'Administration et finances 1	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$3 000,00	1. Personnel	36 000,00	36 000,00	36 000,00
1.2.4	Chargé d'Administration et finances 2	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$3 000,00	1. Personnel	36 000,00	36 000,00	36 000,00
1.2.5	Chargé des programmes	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$2 000,00	1. Personnel	24 000,00	24 000,00	24 000,00
1.2.6	Chargé de communication & logistique	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$1 500,00	1. Personnel	18 000,00	18 000,00	18 000,00
1.2.7	Comptable 1	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$1 500,00	1. Personnel	18 000,00	18 000,00	18 000,00
1.2.8	Comptable 2	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$1 500,00	1. Personnel	18 000,00	18 000,00	18 000,00
1.2.9	Caissier	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$500,00	1. Personnel	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1.2.10	Chauffeur	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$500,00	1. Personnel	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1.2.11	Loyer (bureau GTCRR Kinshasa)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$3 050,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	36 600,00	36 600,00	36 600,00
1.2.12	Entretien locaux du bureau	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$200,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	2 400,00	2 400,00	2 400,00
1.2.13	Aménagement & déménagement du bureau	CIFOR-ICRAF	GTCRR	1,00	Unités	\$15 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1.2.14	Acaquisition vehicule .7 motos et 3 canonEntretien, carburant,	CIFOR-ICRAF	GTCRR	1,00	Unités	\$150 000,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1.2.15	Internet pour le Bureau	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$500,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1.2.16	Fournitures (fournitures de bureau, consommables informatiques, logiciels, petit matériels, licences,...)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$600,00	2. Fournitures, produits de base, matériaux	7 200,00	7 200,00	7 200,00
1.2.17	Entretien & réparation des équipements, mobiliers, locaux	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$1 000,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
1.2.18	Credits téléphones staffs CN/GTCRR	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$500,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1.2.19	coordonnateur provincial	CIFOR-ICRAF	GTCRR	684,00	Mois	\$1 000,00	1. Personnel	228 000,00	228 000,00	228 000,00
1.2.20	comptable	CIFOR-ICRAF	GTCRR	684,00	Mois	\$600,00	1. Personnel	136 800,00	136 800,00	136 800,00
1.2.21	loyer (contribution)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	684,00	Mois	\$300,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	68 400,00	68 400,00	68 400,00
1.2.22	internet	CIFOR-ICRAF	GTCRR	684,00	Mois	\$100,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	22 800,00	22 800,00	22 800,00
1.2.23	fournitures bureau	CIFOR-ICRAF	GTCRR	19,00	Unités	\$350,00	2. Fournitures, produits de base, matériaux	2 216,67	2 216,67	2 216,67
1.2.24	communication (crédit téléphone)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	684,00	Mois	\$100,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	22 800,00	22 800,00	22 800,00

Produit 2: Renforcement de l'influence du GTCRR sur les processus REDD+ à plusieurs niveaux.							SOUS-TOTAL PRODUIT 2 :	107 718,92	71 238,06	69 600,06
Activité 2.1 : Former des plateformes et des partenariats stratégiques							Sous-total A2.1:	12 000,00	12 000,00	12 000,00
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU	UNDG			
2.1.1	Reunion groupe thematique	CIFOR-ICRAF	GTCRR	60,00	Ateliers	\$400,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	8 000,00	8 000,00	8 000,00
2.1.2	Location salle	CIFOR-ICRAF	GTCRR	60,00	Unités	\$200,00	5.Voyages	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Activité 2.2: Renforcer les compétences, les connaissances et le soutien technique du GTCRR et de ses membres							Sous-total A2.2:	53 408,77	16 927,91	15 289,91
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU	UNDG			
2.2.1	Personnelle - Experts scientifique et suivi evaluation	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$59 668,43	1. Personnel	42 908,62	8 379,91	8 379,91
2.2.2	Consultant - Finance/administration		CIFOR-ICRAF	0,50	Mois	\$3 904,29	4. Services contractuels			
		CIFOR-ICRAF						1 952,15	0,00	0,00
2.2.3	Voyages aériens - international	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Voyages	\$2 000,00	5.Voyages	1 000,00	1 000,00	0,00
2.2.4	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	8,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	388,00	388,00	0,00
2.2.5	Hotel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Voyages	\$500,00	5.Voyages	250,00	250,00	0,00
2.2.6	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	57,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	3 230,00	3 230,00	3 230,00
2.2.7	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	12,00	Voyages	\$570,00	5.Voyages	2 280,00	2 280,00	2 280,00
2.2.8	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	84,00	Jours	\$20,00	5.Voyages	560,00	560,00	560,00
2.2.9	Restauration			84,00	Jours	\$30,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs			
		CIFOR-ICRAF	GTCRR					840,00	840,00	840,00
Activité 2.3: Amplifier la présence et le message du GTCRR à niveau international, national et sub-national							Sous-total A2.3:	42 310,15	42 310,15	42 310,15
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU	UNDG			
2.3.1	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	135,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	7 650,00	7 650,00	7 650,00
2.3.2	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)			27,00	Voyages	\$570,00	5.Voyages			
		CIFOR-ICRAF	GTCRR					5 130,00	5 130,00	5 130,00
2.3.3	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	270,00	Unités	\$20,00	5.Voyages	1 800,00	1 800,00	1 800,00

2.3.4	Location salle	CIFOR-ICRAF	GTCRR	9,00	Ateliers	\$2 000,00	5.Voyages	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
2.3.5	Medias, Presse	CIFOR-ICRAF	GTCRR	6,00	Mois	\$1 400,00	4. Services contractuels	2 800,00	2 800,00	2 800,00	
2.3.6	Edition, documentation	CIFOR-ICRAF	GTCRR	12,00	Unités	\$2 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	8 000,00	8 000,00	8 000,00	
2.3.7	Services contractuelles (ex. Expertises)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	3,00	Années	\$5 000,00	4. Services contractuels	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
2.3.8	Personnelle - Experts scientifique et suivi evaluation	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$15 111,46	1. Personnel	5 037,15	5 037,15	5 037,15	
2.3.9	Voyages aériens - international	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$2 000,00	5.Voyages	666,67	666,67	666,67	
2.3.10	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	7,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	226,33	226,33	226,33	
Produit 3: Contribution à une mise en œuvre de REDD+ plus efficace, équitable et informée en RDC								SOUS-TOTAL PRODUIT 3 :	207 888,69	207 888,69	185 494,41
Activité 3.1 : Renforcer la contribution du GTCRR à la réalisation des étapes du REDD								Sous-total A3.1:	89 590,45	89 590,45	70 905,25
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG			
3.1.1	Personnelle - Experts scientifique et suivi evaluation	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$64 892,14	1. Personnel	27 859,11	27 859,11	9 173,91	
3.1.2	Voyages aériens - international	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	6,00	Voyages	\$2 000,00	5.Voyages	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
3.1.3	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	42,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	1 358,00	1 358,00	1 358,00	
3.1.4	Hotel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	42,00	Jours	\$150,00	5.Voyages	2 100,00	2 100,00	2 100,00	
3.1.5	Transport locale	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	6,00	Voyages	\$200,00	5.Voyages	400,00	400,00	400,00	
3.1.6	Voyage participants (billets avions + frais & transport aéroportuaires) (participants externes)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	2,00	Ateliers	\$2 000,00	5.Voyages	1 333,33	1 333,33	1 333,33	
3.1.7	Transport + repas participants (participants externes)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	2,00	Ateliers	\$3 000,00	5.Voyages	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
3.1.8	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	190,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	10 766,67	10 766,67	10 766,67	
3.1.9	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	57,00	Voyages	\$570,00	5.Voyages	10 830,00	10 830,00	10 830,00	
3.1.10	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	90,00	ha	\$20,00	5.Voyages	600,00	600,00	600,00	
3.1.11	Services contractuelles (ex. Expertises)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	1,00	Unités	\$6 780,00	4. Services contractuels	2 260,00	2 260,00	2 260,00	
3.1.12	Fournitures + divers	CIFOR-ICRAF	GTCRR	5,00	Unités	\$50,00	2. Fournitures, produits de base, matériaux	83,33	83,33	83,33	
3.1.13	Voyage - suivi-evaluation	CIFOR-ICRAF	GTCRR	52,00	Voyages	\$1 500,00	5.Voyages	26 000,00	26 000,00	26 000,00	
Activité 3.2 : Répondre aux besoins des régions et des groupes sociaux historiquement sous-représentés et veiller au respect des garanties sociales et environnementales								Sous-total A3.2:	35 864,01	35 864,01	35 864,01
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG			
3.2.1	Personnelle - Experts scientifique et suivi evaluation	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$26 614,03	1. Personnel	8 871,34	8 871,34	8 871,34	
3.2.2	Voyages aériens - international	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	2,00	Voyages	\$2 000,00	5.Voyages	1 333,33	1 333,33	1 333,33	
3.2.3	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	14,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	452,67	452,67	452,67	
3.2.4	Hotel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	14,00	Jours	\$150,00	5.Voyages	700,00	700,00	700,00	
3.2.5	Transport locale	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	2,00	Voyages	\$200,00	5.Voyages	133,33	133,33	133,33	

3.2.6	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	57,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	3 230,00	3 230,00	3 230,00		
3.2.7	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	19,00	Unités	\$570,00	5.Voyages	3 610,00	3 610,00	3 610,00		
3.2.8	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	19,00	Unités	\$300,00	5.Voyages	1 900,00	1 900,00	1 900,00		
3.2.9	Restauration	CIFOR-ICRAF	GTCRR	19,00	Unités	\$100,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	633,33	633,33	633,33		
3.2.10	Services contractuelles (ex. Expertises)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	3,00	Années	\$15 000,00	4. Services contractuels	15 000,00	15 000,00	15 000,00		
Activité 3.3 : Développement des capacités nationales de recherche pour l'impact								Sous-total A3.3:				
								82 434,23	82 434,23	78 725,15		
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG				
	Personnelle - Experts scientifique et suivi evaluation	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$33 067,61	1. Personnel	12 258,90	12 258,90	8 549,82		
3.3.7	Voyages aériens - international	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	4,00	Voyages	\$2 000,00	5.Voyages	2 666,67	2 666,67	2 666,67		
3.3.8	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	28,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	905,33	905,33	905,33		
3.3.9	Hotel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	28,00	Jours	\$150,00	5.Voyages	1 400,00	1 400,00	1 400,00		
3.3.10	Transport locale	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	4,00	Voyages	\$200,00	5.Voyages	266,67	266,67	266,67		
3.3.11	Services contractuelles (ex. Expertises)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	3,00	Années	\$27 000,00	4. Services contractuels	27 000,00	27 000,00	27 000,00		
3.3.12	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	190,00	Jours	\$170,00	5.Voyages	10 766,67	10 766,67	10 766,67		
3.3.13	Voyage (billets avions + frais & transport aéroportuaires)	CIFOR-ICRAF	GTCRR	38,00	Unités	\$570,00	5.Voyages	7 220,00	7 220,00	7 220,00		
3.3.14	Transport participant	CIFOR-ICRAF	GTCRR	190,00	Jours	\$300,00	5.Voyages	19 000,00	19 000,00	19 000,00		
3.3.15	Restauration	CIFOR-ICRAF	GTCRR	190,00	Jours	\$10,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	633,33	633,33	633,33		
3.3.16	Fournitures + divers	CIFOR-ICRAF	GTCRR	19,00	Unités	\$50,00	2. Fournitures, produits de base, matériaux	316,67	316,67	316,67		
TOTAL COÛTS DES PRODUITS								1 244 846,42	1 206 413,41	1 182 381,14		
B. COÛTS DE SUIVI-EVALUATION, SAUVEGARDES ET GENRE, COMMUNICATION												
	Organisation de mise en œuvre						Sous-total M&E IO 1:			203 694,14	197 638,41	153 694,14
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG				
B1.1	Personnel - Experts genre	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$43 944,27	1. Personnel	25 000,00	18 944,27	0,00		
B1.2	Analyse de genre	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Etudes	\$50 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	25 000,00	25 000,00	0,00		
B1.3	Personnel - Experts suivi-evaluation	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$152 901,52	1. Personnel	50 967,17	50 967,17	50 967,17		
B1.4	Personnel - Experts communication	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$160 254,87	1. Personnel	53 418,29	53 418,29	53 418,29		
B1.5	Services contractuel - Communication	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	3,00	Années	\$7 500,00	4. Services contractuels	7 500,00	7 500,00	7 500,00		
B1.6	Publications, émissions radio, audio visuel local, presse locale	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$3 462,01	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	1 154,00	1 154,00	1 154,00		
B1.7	Traduction, interprètes	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$2 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	666,67	666,67	666,67		
B1.8	Voyages aériens - domestique	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	12,00	Voyages	\$500,00	5.Voyages	2 000,00	2 000,00	2 000,00		
B1.9	Transport locale	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	12,00	Voyages	\$200,00	5.Voyages	800,00	800,00	800,00		

B1.10	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	72,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	2 328,00	2 328,00	2 328,00	
B1.11	Hotel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	90,00	Jours	\$134,00	5.Voyages	4 020,00	4 020,00	4 020,00	
B1.12	Chargé de suivi-evaluation	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$2 000,00	1. Personnel	24 000,00	24 000,00	24 000,00	
B1.13	Maintenance du site web	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$140,00	4. Services contractuels	1 680,00	1 680,00	1 680,00	
B1.14	Productions des contenus du site web	CIFOR-ICRAF	GTCRR	36,00	Mois	\$180,00	4. Services contractuels	2 160,00	2 160,00	2 160,00	
B1.15	Impressions des outils de visibilité de GTCRR	CIFOR-ICRAF	GTCRR	6,00	Mois	\$1 500,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
TOTAL COUTS SUIVI-EVALUATION								203 694,14	197 638,41	153 694,14	
C. COUTS DE GESTION DE PROJET (Plafonds indicatifs donnés ci-dessous)											
Organisation de mise en oeuvre							<i>Sous-total Gestion IO:</i>		345 506,42	318 006,42	288 006,42
RH de l'Org de mise en oeuvre							<i>Sous-total RH de l'Org de mise en oeuvre</i>		221 378,65	221 378,65	221 378,65
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG			
C1.1	Consultant - Finance/administration	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$35 138,65	4. Services contractuels	11 712,88	11 712,88	11 712,88	
C1.2	Consultant - Coordinateur Technique du Projet	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$370 908,00	4. Services contractuels	123 636,00	123 636,00	123 636,00	
C1.3	Personnel - Comptable, gestionnaire, assistant	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$258 089,28	1. Personnel	86 029,76	86 029,76	86 029,76	
Equipement et fonctionnement de l'Org de mise en oeuvre								<i>Sous-total Equipement et fonctionnement de l'Org de mise en oeuvre</i>			
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG			
C2.1	Internet, telephone, etc	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$36 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	12 000,00	12 000,00	12 000,00	
C2.2	Location de bureau à Kinshasa	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	72,00	Mois	\$500,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	27 000,00	4 500,00	4 500,00	
C2.3	Coût du/des véhicules (voitures) + entretien, carburant	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$40 000,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	32 000,00	4 000,00	4 000,00	
C2.4	équipement pour le bureau (3 laptops, 2 printer/scanner)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$10 000,00	3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	8 000,00	1 000,00	1 000,00	
C2.5	Fournitures (fournitures de bureau, consommables informatiques, logiciels, petit matériels, licences,...)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$5 439,55	2. Fournitures, produits de base, matériaux	1 813,18	1 813,18	1 813,18	
C2.6	Voyages aériens - domestique	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	15,00	Voyages	\$500,00	5.Voyages	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
C2.7	DSA (Perdiem)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	105,00	Jours	\$97,00	5.Voyages	3 395,00	3 395,00	3 395,00	
C2.8	Hotel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	105,00	Jours	\$100,00	5.Voyages	3 500,00	3 500,00	3 500,00	
C2.9	Transport locale	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	15,00	Voyages	\$200,00	5.Voyages	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
Assurance qualité commanditée par l'Org de mise en oeuvre								<i>Sous-total Assurance-qualité par l'Org de mise en oeuvre</i>			
AID	Titre ligne budgétaire	AG	ALE	Qte	Unités	CU		UNDG			
C3.1	Audit externe annuel	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	3,00	Années	\$10 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
C3.2	Audit interne (fiduciaire) de l'ACP	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	3,00	Années	\$10 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	0,00	30 000,00	0,00	

C3.3	Evaluation de milieu et de fin de programme	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Années	\$10 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	3 333,33	3 333,33	3 333,33
C3.4	Evaluation des capacités HACT/Financial Assessment	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Années	\$10 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	3 333,33	3 333,33	3 333,33
C3.5	Transfers (frais financiers)	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	3,00	Années	\$1 000,00	7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
C3.6	Personnel - Assurance qualité scientifique	CIFOR-ICRAF	CIFOR-ICRAF	1,00	Unités	\$45 758,78	1. Personnel	15 252,93	15 252,93	15 252,93
TOTAL COÛTS DE GESTION DE PROJET								\$345 506,42	\$318 006,42	\$288 006,42
TOTAL COÛTS DIRECTS PROJET: (A) Produits techniques + (B) M&E + (C) PMC								\$1 794 046,98	\$1 722 058,24	\$1 624 081,69
<i>Coûts indirects (max 7% des coûts directs)</i>								\$125 583,29	\$120 544,08	\$113 685,72
TOTAL (coûts direct + indirect)								\$1 919 630,27	\$1 842 602,32	\$1 737 767,41



GTCR-R	Organiser un atelier de validation des rapports de suivi	Rapport d'événement																		X	X	X			
GTCR-R	Missions de suivi de REDD+ ponctuel	Rapport de mission																							
CIFOR	Fournir d'avis technique pour soutenir le développement du système d'observation participative et participer dans les ateliers de validation	Note d'avis																		X	X	X	X		
3.3 Développement des capacités nationales de recherche et de plaidoyer pour l'impact																									
3.3.1 Mener une évaluation des besoins en matière de recherche et d'information sur la REDD+ au niveau des Ministères sectoriels en collaboration avec les universités nationales et les groupes de réflexion																									
CIFOR	Conception et mise en œuvre de l'évaluation	Rapport																							
3.3.2 Développer la capacité d'informer la mise en œuvre de la REDD+																									
CIFOR	Formation de la mise en œuvre de la REDD+	Rapport d'événement																							
3.3.3 Organiser des événements d'échange de connaissances																									
CIFOR	Organiser un atelier d'échange de connaissances	Rapport d'événements																							
GTCR-R	Fournir support logistique pour soutenir les échanges de connaissances	Rapport d'événements																							
3.3.4 Fournir des activités de renforcement des capacités pour les chercheurs nationaux																									
CIFOR	Organiser les webinaires pour les chercheurs nationaux sur le REDD+ en RDC	Rapport d'événements																		X	X	X	X		
GTCR-R	Fournir support logistique pour soutenir les	Note d'avis																		X	X	X	X		





Signatures des Organisations participantes et du Président du Comité de Pilotage

A. Président du Comité de Pilotage

I.	Prénom et nom du représentant	Doudou FWAMBA LIKUNDE LI - BOTAYI
	Signature	
	Organisation	Ministre des Finances
	Date	

B. Organisation Participante

II.	Prénom et nom du représentant	Dr. Robert Nasi
	Signature	 <i>On behalf of Robert Nasi</i>
	Nom de l'Organisation participante	Centre pour la recherche forestière internationale (Center for International Forestry Research – CIFOR)
	Date	11 December 2024

III.	Prénom et nom du représentant	
	Signature	
	Prénom et nom de l'Organisation participante	Groupe de Travail sur le (GTCR-R)
	Date	13 December 2024